

SOMMAIRE

Au Québec, on observe une hausse de la participation de jeunes étudiants de 15 à 19 ans sur le marché du travail (ISQ, 2014a). Dans une perspective de prévention des blessures liées au travail, il est pertinent de recueillir des données probantes sur les caractéristiques et les trajectoires des jeunes qui effectuent une entrée précoce sur le marché du travail. En 2013, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) s'est joint à titre de partenaire de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) dans le but d'intégrer au volet 2013, une nouvelle série de questions sur l'emploi, la santé et la sécurité au travail. Le présent rapport de recherche dresse un premier portrait descriptif des jeunes de 15 ans visés par l'enquête et occupant un emploi pendant l'année scolaire. De manière plus spécifique, cette étude a pour objectifs de caractériser l'entrée sur le marché du travail et de connaître les raisons évoquées pour occuper ou non un emploi durant l'année scolaire; décrire le genre d'emploi occupé, le nombre d'heures travaillées et les horaires de travail; définir les conditions d'exercice du travail; dresser un bilan des blessures au travail et des moyens de sensibilisation aux risques professionnels et comparer l'investissement scolaire et la santé des élèves occupant un emploi pendant l'année scolaire et de ceux qui ne travaillent pas.

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient sur les données de l'ÉLDEQ recueillies au volet 2013, alors que les jeunes étaient âgés d'environ 15 ans et que la majorité d'entre eux étaient en troisième secondaire. Pour atteindre les objectifs visés par l'étude, des analyses bivariées, qui consistent à croiser différentes variables se rapportant au travail (types d'emploi, genres de travail, blessures, etc.) entre elles ou selon le sexe, ont été réalisées. Les données présentées ont été pondérées afin de permettre la généralisation des résultats aux élèves nés au Québec à la fin des années 90. Par ailleurs, le plan de sondage complexe de l'enquête a été considéré dans le calcul de la précision des estimations et la production des tests statistiques (test du khi-deux avec ajustement Satterthwaite, test de différence de proportions, test de différence de moyennes).

Au volet 2013, une proportion élevée des jeunes âgés d'environ 15 ans (41 %) ont travaillé durant l'année scolaire. Bien que la principale raison évoquée pour occuper un emploi soit la possibilité d'accroître son autonomie financière, d'autres raisons en lien avec le développement social du jeune sont évoquées comme le fait de vouloir acquérir de l'expérience, de développer le sens des responsabilités ou d'accroître son autonomie. Fait intéressant, près de la moitié des jeunes sans emploi ont répondu vouloir travailler.

Déjà à 15 ans, des profils d'emplois différenciés selon le genre s'observent, les filles étant plus nombreuses en proportion à effectuer uniquement des petits travaux (52 % c. 30 %) tandis que les garçons travaillent plus souvent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (52 % c. 28 %). Les garçons semblent donc s'insérer plus rapidement que les filles dans le marché du travail « formel », qui est mieux encadré en ce qui a trait aux conditions de travail et à la santé et la sécurité au travail.

L'emploi n'est pas nécessairement stable tout au long de l'année scolaire puisque parmi les jeunes ayant travaillé durant l'année scolaire, 29 % n'occupaient pas d'emploi au cours du mois précédant l'enquête. Parmi les jeunes effectuant uniquement des petits travaux au cours du mois

précédant l'enquête, garder des enfants est une activité fréquente pour les filles (89,9 %), mais aussi pour près de la moitié des garçons (45,6 %). Lorsque les jeunes travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, tant les garçons que les filles occupent une diversité d'emplois. Pour ces jeunes, près de 80 % avaient travaillé moins de 10 heures par semaine. Le nombre moyen d'heures travaillées varie toutefois selon le type d'emploi occupé, mais également en fonction du genre de travail effectué. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes de 15 ans en emploi visés par l'ÉLDEQ peuvent travailler durant la semaine, soit avant ou après les heures de classe.

Bien que le nombre d'heures travaillées soit faible, l'environnement de travail auquel sont exposés les jeunes n'est pas exempt de contraintes physiques. Les garçons sont exposés en moyenne à plus de contraintes physiques que les filles et ils sont plus nombreux à être exposés à des contraintes spécifiques exigeant des efforts physiques. L'étude révèle un lien entre le fait d'avoir été blessé ou d'avoir failli l'être au cours du dernier mois et l'exposition aux contraintes physiques chez les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale. En effet, les jeunes exposés à quatre contraintes ou plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir été blessés ou failli l'être que les autres (45 % c. 22 %; données non présentées). Notons que c'est près de 21,3 % des jeunes qui occupent un emploi au cours du mois précédant l'enquête qui déclarent s'être blessés ou avoir failli l'être. De plus, 37,4 % ont répondu avoir ressenti de la douleur souvent/tout le temps à au moins un endroit (dos, cou/nuque, jambes/pieds, épaules, coudes, poignets, mains) après le travail. Soulignons toutefois qu'une forte proportion de jeunes (80 %) a répondu que leurs collègues facilitent l'exécution de leur travail, suggérant des environnements de travail favorables à l'entraide.

En raison du faible nombre d'heures consacrées au travail par les jeunes de 15 ans, les analyses comparatives ne démontrent pas de différences entre les élèves qui travaillent et ceux qui n'occupent pas d'emploi quant à l'investissement scolaire et à la perception de l'état de santé. Toutefois, les résultats montrent que les jeunes qui travaillent sont exposés à différentes contraintes ce qui suggère d'orienter les efforts de prévention vers les milieux de travail pour que ceux-ci présentent le moins de risques possibles et offrent une formation suffisante en SST afin d'éviter que la trajectoire scolaire et la santé des jeunes ne soient affectées en raison d'un accident de travail.

Les résultats de cette recherche proposent quelques pistes d'intervention s'adressant aux élèves et à leurs parents, aux intervenants ainsi qu'aux employeurs. Bien que les étudiants qui travaillent soient considérés comme moins à risque de lésions professionnelles que les jeunes n'étant plus aux études, les résultats de cette recherche soulignent l'intérêt de mener des actions de prévention dans les milieux de travail fortement investis par les étudiants.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES FIGURES.....	vii
1. INTRODUCTION.....	1
2. OBJECTIFS.....	3
3. MÉTHODOLOGIE.....	5
3.1 Description de l'enquête	5
3.2 Sources de données	5
3.3 Analyses et interprétation.....	10
4. RÉSULTATS.....	17
4.1 LES JEUNES SANS EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE	17
4.2 Importance du travail chez les jeunes	17
4.2.1 L'emploi durant l'année scolaire à 13 ans et à 15 ans.....	17
4.2.2 Pourquoi travailler durant l'année scolaire?.....	21
4.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête	22
4.3.1 Les genres de petits travaux	22
4.3.2 Le genre de travail occupé (employeur ou entreprise familiale)	22
4.3.3 Heures et horaires de travail	23
4.3.4 Conditions d'exercice du travail chez les jeunes ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale	25
4.3.5 Santé et sécurité du travail chez les jeunes en emploi.....	28
4.3.5.1 Incidents et blessures au travail dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête	28
4.3.5.2 Douleurs ressenties dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête	30
4.3.5.3 Sensibilisation et information concernant la SST chez les jeunes ayant occupé un emploi durant l'année scolaire	30

4.4 Différences entre les jeunes travailleurs et ceux qui n’occupent pas d’emploi durant l’année scolaire.....	30
5. DISCUSSION.....	33
5.1 Portée et limites.....	37
6. CONCLUSION.....	39
7. PISTES D’INTERVENTION ET DE RECHERCHE.....	41
BIBLIOGRAPHIE.....	43
ANNEXE #1 : LISTE DES QUESTIONNAIRES DE RÉFÉRENCES.....	49
ANNEXE #2 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE AU JEUNE - SECTION TRAVAIL.....	51
ANNEXE # 3 : VARIABLES DÉRIVÉES CONSIDÉRÉES POUR LES ANALYSES COMPARATIVES ENTRE LES TRAVAILLEURS ET RÉPONDANTS SANS EMPLOI.....	83
ANNEXE #4 : PONDÉRATIONS DES DONNÉES DU VOLET 2013.....	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des croisements bivariés considérés dans le cadre de cette étude	11
Tableau 2 Variables dérivées considérées pour les analyses comparatives entre les jeunes de 15 ans ¹ sans emploi et les jeunes travailleurs, Québec, 2013.....	14
Tableau 3 : Raisons évoquées par les jeunes de 15 ans ¹ pour ne pas travailler durant l'année scolaire, Québec, 2013	17
Tableau 4 : Répartition des jeunes de 15 ans ¹ qui ont effectué des petits travaux au cours du mois précédant l'enquête selon le genre de travail, Québec, 2013	22
Tableau 5 : Répartition des jeunes de 15 ans ¹ qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le genre de travail, Québec 2013.....	23
Tableau 6 : Répartition des jeunes de 15 ans ¹ qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et l'horaire de travail, Québec 2013	25
Tableau 7 : Environnement psychosocial des jeunes de 15 ans ¹ qui occupent un emploi pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, Québec, 2013.....	28
Tableau 8 : Source d'information chez les jeunes de 15 ans ¹ qui ont travaillé durant l'année scolaire et qui ont déjà entendu parler de santé et de sécurité du travail (SST), Québec, 2013	30

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Aspect du travail des jeunes évalués dans l'ÉLDEQ, Québec, 2013	8
Figure 2 : Répartition des jeunes de 13 ans et de 15 ans ¹ selon leur situation sur le marché du travail, le type d'emploi et le sexe, Québec 2011 et 2013.....	19
Figure 3 : Répartition des jeunes de 15 ans ¹ selon leur situation sur le marché du travail, le type d'emploi et le sexe,	20
Figure 4 : Raisons évoquées par les jeunes de 15 ans ¹ pour avoir travaillé durant l'année scolaire selon le sexe ² , Québec, 2013.....	21
Figure 5 : Répartition des jeunes de 15 ans ¹ qui ont travaillé au cours du mois précédant l'enquête selon le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi, Québec, 2013	24
Figure 6 : Proportion de jeunes de 15 ans ¹ qui ont été exposés (souvent ou tout le temps) à certaines contraintes physiques en milieu de travail selon le sexe ² chez ceux ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2013	26
Figure 7 : Proportion des jeunes de 15 ans ¹ qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale et qui sont exposés à une posture debout, Québec, 2013	27
Figure 8 : Proportion des jeunes de 15 ans ¹ qui se sont blessés au travail ou ont failli se blesser selon le type d'emploi chez ceux ayant travaillé dans le mois précédant l'enquête, Québec, 2013.....	29

1. INTRODUCTION

Entre 1996 et 2012, chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, ce sont les 15-19 ans qui enregistrent la plus forte croissance du taux d'emploi¹. Plus précisément, le taux d'emploi chez les étudiants de 15 à 19 ans est passé de 23,7 % en 1996 à 34,3 % en 2012 (ISQ, 2014a). En comparaison avec leurs homologues de neuf pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les jeunes Canadiens se classent premiers pour ce qui est du temps moyen consacré au travail rémunéré et non rémunéré pendant la semaine (OCDE, 2008). Les jeunes Québécois se démarqueraient de leurs homologues canadiens en ce qu'ils consacrent un plus grand nombre d'heures par semaine au travail rémunéré (Gauthier et Labrie, 2013). Certains auteurs parlent d'une réelle mutation sociale qui amène à considérer le travail rémunéré pendant les études comme le mode de vie d'une majorité d'étudiants (Sales et coll., 2001).

Plusieurs phénomènes contribuent à expliquer la forte présence des étudiants sur le marché du travail au Québec. Entre autres, rien n'empêche la combinaison travail et études puisque les jeunes de moins de 16 ans peuvent travailler en dehors des heures de classe; pour ceux qui ont de moins de 14 ans, un consentement parental écrit est nécessaire (Moulin et Doray, 2007). De plus, une certaine flexibilité régissant l'enseignement postsecondaire permet de poursuivre ses études à temps partiel, ce qui facilite cette combinaison (ibid.). Enfin, dans les années 1990, l'allongement des plages horaires des commerces a favorisé l'explosion du travail à temps partiel chez les étudiants (Charbonneau, 2007).

Bien que le travail rémunéré soit généralement perçu de manière positive par les étudiants (Roy, 2008; Gingras et Terrill, 2006), plusieurs recherches suggèrent que les jeunes qui cumulent études et travail rémunéré s'exposent à des conséquences délétères, particulièrement lorsqu'un trop grand nombre d'heures dans la semaine est consacré à l'activité rémunérée (Carskadon et coll., 1989; Carskadon, 1990; Dumont, 2007; INSPQ, sous presse. Ces effets concernent, d'une part, la réussite scolaire et éducative des étudiants et, d'autre part, certains comportements en matière de santé et de bien-être psychologique. Sur le plan de la santé et de la sécurité du travail (SST), bien que les étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire semblent moins à risque de lésions professionnelles que les décrocheurs (Godin et coll., 2009), ils n'en sont pas exempts (Gervais et coll., 2006; Breslin et coll., 2008; Ledoux et coll., 2008; Laberge et coll., 2014). Dans une enquête réalisée auprès d'élèves âgés de 12 à 14 ans habitant en Ontario et occupant un emploi pendant l'année scolaire, 5,6 % des garçons et 6,3 % des filles rapportent s'être blessés au travail et avoir dû consulter un professionnel de la santé, en relation avec cette blessure (Breslin et coll., 2008). Notons que ces taux sont comparables à ceux observés chez les 15 à 19 ans (Breslin et Smith, 2005).

Les recherches sur le travail rémunéré des étudiants au Québec (Vigneault, 1993; Bourdon, 1994; Terrill et Ducharme, 1994) portent surtout sur les étudiants du niveau collégial (CÉGEP) et universitaire. Toutefois, *l'Enquête québécoise sur la santé des élèves du secondaire* (EQSJS) conduite en 2010-2011 par l'Institut de la statistique du Québec auprès de 63 196 élèves du secondaire permet aussi de constater l'importance du phénomène chez les adolescents plus jeunes. Ainsi, près de 4 élèves sur 10 (43 %) occupaient un emploi rémunéré (combiné ou non à

¹ La définition de l'emploi peut varier d'une étude à l'autre. Dans l'ÉLDEQ, l'emploi fait référence aux petits travaux rémunérés (par ex. : gardiennage, entretien de terrain) ou à un emploi plus « formel » pour un employeur ou l'entreprise familiale.

un emploi non rémunéré) au moment de l'enquête et parmi ceux-ci, 14 % y consacraient 16 heures ou plus par semaine (Pica et coll., 2012), un seuil qui a été associé à des comportements à risque en matière de santé (Paschall et coll., 2004; Ramchand et coll., 2007). Dans l'ensemble, les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à travailler au moment de l'enquête (46 % c. 40 %). La proportion d'élèves occupant un emploi pendant l'année scolaire varie en fonction du niveau scolaire (25 % en 1^{re} secondaire; 31 % en 3^e secondaire; 50 % en 5^e secondaire). Pourtant, le rôle du travail dans le développement des adolescents et son impact sur leur santé font l'objet de peu d'attention en santé publique et de la part des milieux de la recherche (Pica et coll., 2012).

Au Québec, peu de données représentatives portant sur le travail des adolescents sont disponibles. La seule enquête qui documente les conditions de travail et d'emploi (*l'Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail*) sous-estime le phénomène en raison de la population visée. En effet, les travailleurs ont été sélectionnés en fonction du fait d'occuper un emploi à raison d'au moins 15 heures par semaine pendant au moins 8 semaines. Or, parmi les des élèves du secondaire qui travaillent, 73 % le font 10 heures ou moins par semaine (Pica et coll., 2012).

Depuis plus de 10 ans, un grand nombre de chercheurs et d'organismes gouvernementaux mènent différents travaux de recherche à partir des données de *l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ 1998-2015). Ces données, uniques, ont été amassées auprès d'un échantillon représentatif de jeunes Québécois tous les ans ou les deux ans depuis leur naissance. L'ÉLDEQ a été conçue par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour améliorer les connaissances sur le développement des enfants. Cette enquête longitudinale collige des données sur l'environnement familial, socioéconomique, communautaire et scolaire des jeunes, sur la santé physique, les relations, les comportements à risque, la santé mentale ainsi que la performance et la motivation scolaires.

En 2013, l'IRSST s'est joint à titre de partenaire financier de l'ÉLDEQ dans le but d'intégrer, une nouvelle série de questions sur l'emploi et la SST. Ces nouvelles données probantes contribuent au développement des connaissances quant aux conditions d'emploi, aux types d'emploi et aux tâches, à l'environnement de travail ainsi qu'à la survenue de blessures au travail chez les jeunes de 15 ans.

2. OBJECTIFS

Le présent rapport de recherche dresse un premier portrait de l'emploi et de la SST des jeunes de 15 ans visés par l'ÉLDEQ. Ce portrait servira à la production d'un fascicule sur le travail et la SST chez les jeunes au Québec en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec.

De manière plus spécifique, cette activité de recherche a pour objectifs de :

- caractériser l'entrée sur le marché du travail des jeunes adolescents québécois et connaître les raisons évoquées par ceux-ci pour occuper ou non un emploi pendant l'année scolaire;
- décrire le genre d'emploi occupé à l'âge de 15 ans, le nombre d'heures travaillées ainsi que les horaires de travail;
- définir les conditions d'exercice du travail avec lesquels ces jeunes ont à composer;
- dresser un bilan des blessures au travail et des moyens de sensibilisation aux risques professionnels offerts aux jeunes de 15 ans en emploi ;
- comparer l'investissement scolaire et la santé des élèves occupant un emploi pendant l'année scolaire et de ceux qui ne travaillent pas.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1 Description de l'enquête

L'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) a été conçue pour déterminer les facteurs qui contribuent à l'adaptation sociale et à la réussite scolaire des enfants québécois. La population visée par l'ÉLDEQ est une cohorte d'enfants nés de mères résidant au Québec entre 1997 et 1998 à l'exception de ceux dont la mère vivait à ce moment-là dans certaines régions sociosanitaires (Nord-du-Québec, Terres-Cries-de-la-Baie-James et Nunavik) ou sur des réserves indiennes. Certains enfants ont également été exclus en raison de contraintes liées à la base de sondage ou de problèmes de santé majeurs. Les jeunes arrivés au Québec après leur naissance ne font donc pas partie de la population visée². L'échantillon initial admissible au suivi longitudinal comptait 2 120 nourrissons (volet 1998, annexe 4). Il s'agit d'un échantillon aléatoire stratifié représentatif de 94,5 % de la population québécoise née à cette période (Desrosiers, 2000; Jetté et Des Groseillers, 2000; Jetté, 2002; Plante et coll., 2002; Baillargeon et coll., 2007) qui est principalement d'origine caucasienne (88,4 %). Cette enquête longitudinale recueille de l'information sur divers aspects de l'intégration sociale, de la santé et récemment, sur le marché du travail.

Les enfants ont été évalués annuellement dès l'âge de cinq mois jusqu'à environ l'âge de huit ans, puis les enfants ont été suivis tous les deux ans jusqu'à environ 12 ans. La collecte d'information s'effectue par le biais d'entrevues individuelles tenues avec la personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), soit la mère biologique dans 99 % des cas. Les évaluations régulières comprenaient aussi des questionnaires devant être remplis par la mère, le père, l'intervieweur et, depuis la maternelle, par l'enfant et l'enseignant.

La phase 3 de l'ÉLDEQ vise à suivre les jeunes pendant toute la durée du secondaire et les collectes ont eu lieu en 2011, 2013 et 2015. Lors de cette phase, de l'information est recueillie sur plusieurs thématiques dont l'environnement familial, socioéconomique et scolaire, la performance et motivation scolaires, la santé physique et le travail. Au volet 2011, 1 312 jeunes avaient répondu à l'enquête tandis qu'en 2013, 1 466 y ont participé. On compte, en 2013, 49 % de filles et 51 % de garçons chez la population de jeunes de 15 ans visée par l'ÉLDEQ. Environ 60 % de ces jeunes sont issus de famille intacte, près de 20 % proviennent de famille recomposée et 20 % sont issus de famille monoparentale (données non présentées). Par ailleurs, 60 % des jeunes de 15 ans vivent dans des familles dont le statut socioéconomique est moyennement favorisé, 20 % d'entre eux vivent dans des familles défavorisées et environ la même proportion fait partie des familles les plus favorisées (données non présentées).

3.2 Sources de données

Les résultats présentés dans ce rapport s'appuient principalement sur les données de l'ÉLDEQ recueillies lors de la collecte en 2013, alors que les jeunes étaient âgés d'environ 15 ans et que la

² L'Institut de la statistique du Québec estime à près de 13 % la proportion des enfants âgés d'environ 15 ans en 2013 qui seraient arrivés au Québec après leur naissance et qui ne feraient donc pas partie de l'échantillon de départ (Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées de la Régie de l'assurance maladie du Québec, 2013).

majorité d'entre eux (79 %) étaient en troisième année du secondaire³. Les données proviennent en grande partie du *Questionnaire en ligne au jeune* (QELJ) et plus précisément de la section portant sur le travail (voir annexe 2). Quelques résultats sont tirés du *Questionnaire informatisé à l'enfant* (QIE) du volet 2011 alors que les jeunes étaient âgés d'environ 13 ans. En 2011, comme en 2013, la collecte de données a eu lieu entre les mois de février et de juin. Aux fins du présent rapport, pour le volet 2011, les réponses aux questions suivantes ont été utilisées :

- Depuis septembre, as-tu travaillé pour un employeur tout en étant payé (par exemple, dans un magasin ou un restaurant)?
- Depuis septembre, as-tu travaillé à des petits travaux pour gagner de l'argent (par exemple, garder des enfants ou tondre la pelouse d'un[e] voisin[e])?
- Depuis septembre, as-tu travaillé à la ferme de ta famille ou à l'entreprise de ta famille (avec ou sans paie)?

Au volet 2013, afin d'offrir une plus grande flexibilité aux répondants et de maximiser le taux de réponse, l'ÉLDEQ a modifié son mode de collecte en offrant aux jeunes la possibilité de remplir leur questionnaire en ligne sur le web. De plus, une nouvelle série de questions visant à recueillir de l'information sur l'emploi et la SST a été ajoutée. Le choix des questions sur le travail s'est effectué par le biais d'une analyse de contenu de plusieurs questionnaires et de grilles d'entrevues déjà utilisés dans le cadre d'études portant sur la SST des jeunes, sur le travail des adolescents et sur les conditions de travail au Québec. Il s'appuie également sur l'expérience acquise lors d'entrevues menés auprès de jeunes travailleurs dans le cadre de projets de recherche financés par l'IRSST (Laberge et coll., 2014; Laberge et coll., 2011; Ledoux et coll., 2008a; Ledoux et coll., 2008b) ayant permis de juger de la capacité des jeunes adolescents à comprendre certains concepts clés souvent utilisés dans les enquêtes concernant les conditions de travail et la SST. Enfin, les résultats obtenus lors de ces enquêtes ont servi à juger de la pertinence et de l'intérêt à conserver ou à modifier certaines questions. Le questionnaire a même fait l'objet d'un prétest auprès d'une centaine de jeunes afin de valider la compréhension de différents concepts et d'évaluer la cohérence des réponses. Une version anglaise du questionnaire a également été produite.

Pour l'enquête principale (volet 2013), la période de collecte s'est échelonnée entre le mois de février et la mi-juin 2013. La figure 1 présente les aspects relatifs au travail des jeunes de 15 ans évalués dans l'ÉLDEQ. Le présent rapport s'intéresse aux éléments suivants:

- L'emploi durant l'année scolaire ou au cours du mois précédant l'enquête
- Le type d'emploi;
- Les raisons évoquées par les jeunes pour occuper un emploi durant l'année scolaire;
- La motivation pour le travail chez les jeunes sans emploi;
- Les caractéristiques de l'emploi occupé (genre de travail, nombre d'heures et horaire de travail);
- L'exposition à différentes contraintes physiques et psychosociales;

³ Environ 4 % des jeunes sont en avance dans leur cheminement scolaire, 16 % sont en retard ou en cheminement particulier et moins de 1 % ne vont plus à l'école.

- Les douleurs ressenties après le travail;
- Les incidents ou accidents du travail;
- La sensibilisation à la santé et sécurité au travail (SST).

Il est important de noter que le jeune répond à la section travail en fonction du type d'emploi qu'il occupe. Les jeunes qui effectuent seulement des petits travaux répondent seulement à certaines questions en lien avec leur emploi. Toutefois, comme l'intérêt est de caractériser l'emploi formel et actuel, l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête pour un employeur ou l'entreprise familiale est priorisé. Ainsi, dans l'éventualité où un jeune cumule plusieurs types d'emploi, il sera appelé à répondre aux questions en se référant à son emploi pour un employeur plutôt qu'aux petits travaux, et ce, peu importe le nombre d'heures travaillées⁴. Aux fins du présent rapport et en raison des petits effectifs, les jeunes travaillant pour un employeur ont été regroupés avec ceux travaillant pour l'entreprise familiale⁵.

⁴ Dans le cas où le jeune travaillait pour plus d'un employeur, les questions portaient sur celui pour lequel le jeune a travaillé le plus grand nombre d'heures.

⁵ À noter qu'environ 3 % seulement des jeunes de cette catégorie ont déclaré occuper un emploi non rémunéré pour l'entreprise familiale.

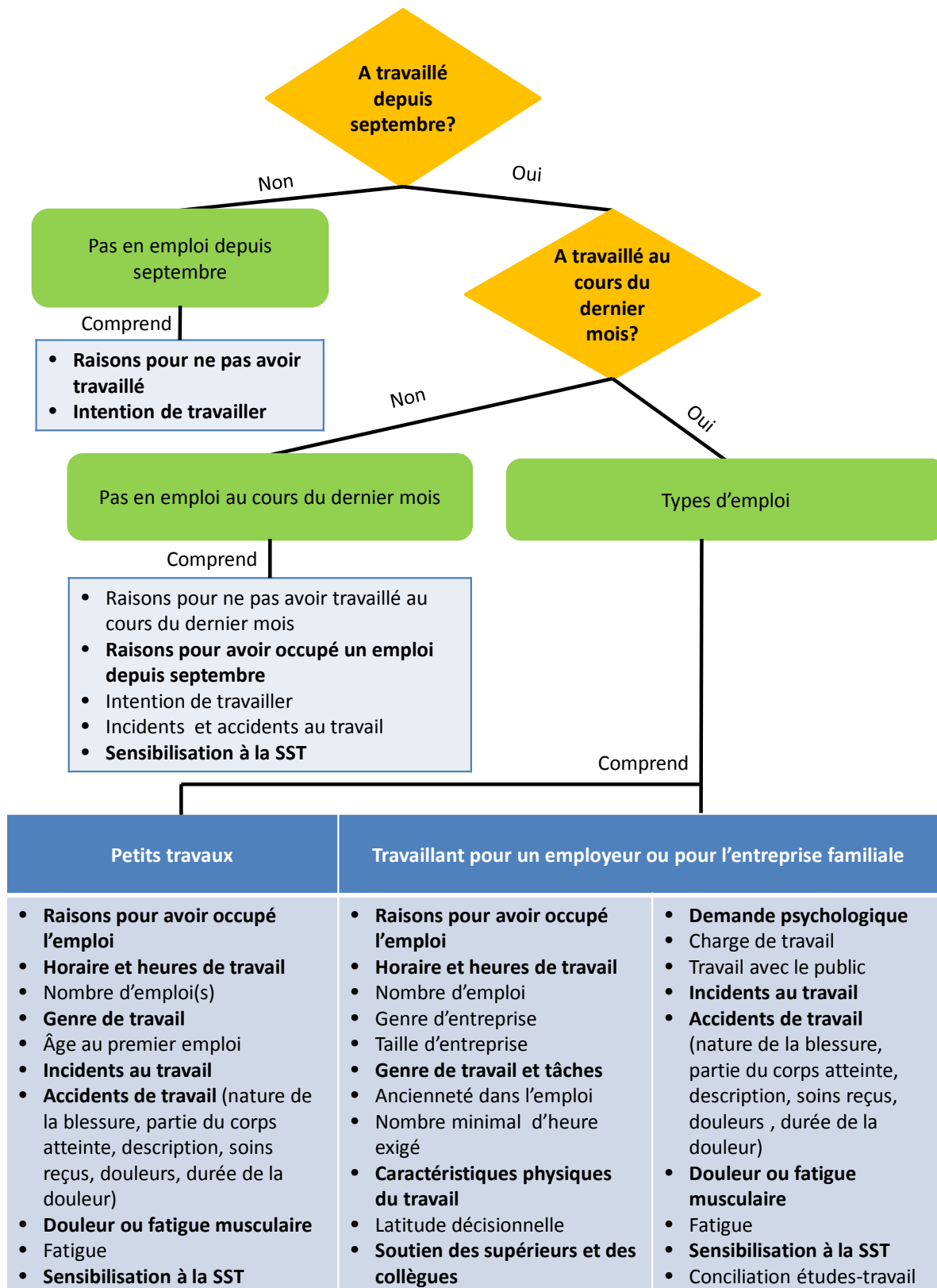


Figure 1 : Aspect du travail des jeunes évalués dans l'ÉLDEQ, Québec, 2013

Aux fins des analyses, les catégories de certaines variables ont été regroupées. Comme le nombre d'heures travaillées par semaine est une variable continue, les heures ont été regroupées en trois catégories (moins de 5 heures, entre 5 et moins de 10 heures, 10 heures ou plus). En ce qui concerne le genre de travail pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, les sept regroupements suivants ont été formés :

- 1) Camelot, distribution de journaux;
- 2) Travail sur une ferme ou dans le domaine de l'agriculture;
- 3) Entraîneur/arbitre/animateur sportif ;
- 4) Métiers de la restauration (par ex. : plongeur, cuisinier/aide-cuisinier et serveur);
- 5) Commis/vendeur – service à la clientèle (p. ex. : emballeur, caissier, pompiste, vendeur/conseiller/commis, réceptionniste);
- 6) Ouvrier/journalier/mécanicien;
- 7) Autres.

Les données de l'ÉLDEQ permettent notamment de calculer l'indice général de cumul des contraintes physiques conformément à la méthodologie utilisée dans l'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail* (EQCOTESST) (Vézina et coll., 2011). Le calcul de cet indice prend en compte neuf éléments (mains au-dessus des épaules, travail le dos penché, effectuer des gestes répétitifs, effectuer des gestes de précision, fournir des efforts, manier sans aide des charges, vibrations provenant d'outils à main, vibrations du corps entier, posture de travail et possibilité de s'asseoir). On considère comme étant exposé à une contrainte physique les jeunes ayant répondu « souvent » ou « tout le temps » à la question portant sur la fréquence d'exposition aux différentes situations en milieu de travail considérées.

Aux fins de l'étude, trois indices psychosociaux (soutien des collègues, soutien du supérieur, demande psychologique) ont été créés. Ces derniers ont été construits selon la même méthodologie que celle utilisée dans l'EQCOTESST (Vézina et coll., 2011) qui consiste à additionner la cote des valeurs des réponses données par le jeune à chaque question composant les indices. Les jeunes doivent donc répondre à la question suivante : *En te référant à ton emploi actuel, indique dans quelle mesure tu es d'accord ou non (fortement en désaccord, en désaccord, d'accord, fortement d'accord) avec les énoncés suivants.*

Pour évaluer la manière dont les jeunes perçoivent la relation avec leurs collègues de travail, l'indice portant sur le soutien des collègues a été calculé. Cet indice est composé des trois éléments suivants :

- Mes collègues facilitent l'exécution de mon travail;
- À mon travail, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe;
- Mes collègues ont une attitude conflictuelle envers moi.

Pour cet indice (score variant entre 0 et 9), les jeunes ayant un score strictement inférieur à la médiane (6) sont considérés comme ayant un faible soutien. Un examen approfondi des trois variables qui composent l'indice révèle certaines contradictions dans les réponses fournies par les jeunes. En effet, comme la formulation du troisième élément est libellée à l'inverse des deux premiers certains jeunes ne semblent pas en avoir compris le sens. Par ailleurs, comme l'indice

n'est composé que de trois éléments, les contradictions observées peuvent avoir un effet important sur la validité de l'indice; c'est la raison pour laquelle seules les fréquences des deux premiers libellés seront présentées.

Pour le soutien social des supérieurs (score variant entre 0 et 12), les jeunes ayant un score strictement inférieur à la médiane (8) sont considérés comme ayant un faible soutien. Cet indice est composé des quatre éléments suivants :

- Mon supérieur immédiat réussit à faire travailler les gens ensemble;
- Mon supérieur immédiat prête attention à ce que je dis;
- Mon supérieur immédiat facilite la réalisation du travail;
- Mon supérieur immédiat a une attitude conflictuelle envers moi.

Comme dans le cas de l'indice portant sur le soutien des collègues, un examen approfondi des quatre variables qui composent l'indice de soutien du supérieur révèle quelques contradictions dans les réponses fournies par les jeunes. En effet, la formulation du quatrième élément est libellée à l'inverse, de telle sorte que certains jeunes ne semblent pas en avoir compris le sens. Toutefois, comme l'indice de soutien du supérieur est composé de quatre éléments, les contradictions observées ont moins d'effets sur la validité de l'indice; c'est la raison pour laquelle l'indice est présenté à la section résultats.

Pour la demande psychologique au travail (score variant entre 0 et 18), les jeunes ayant un score strictement supérieur à la médiane (7) sont considérés comme ayant une demande psychologique élevée. Cet indice est composé des six éléments suivants :

- Mon travail exige d'aller très vite;
- On me demande de faire une quantité excessive de travail;
- J'ai suffisamment de temps pour faire mon travail;
- Je reçois des demandes contradictoires de la part des autres;
- Mon travail exige de travailler très fort;
- Je subis plusieurs interruptions et dérangements dans la réalisation de mes tâches.

Pour de plus amples informations sur la construction de ces indices, veuillez vous référer au cahier technique de l'EQCOTESST⁶ (Traoré et Dumont, 2010) ou encore à l'annexe méthodologique du chapitre 4 du rapport de l'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail* (Vézina et coll., 2011).

3.3 Analyses et interprétation

Pour répondre aux objectifs de l'étude, les résultats présentés dans ce rapport reposent essentiellement sur des analyses bivariées, c'est-à-dire différents croisements entre deux variables se rapportant au travail (types d'emploi, genres de travail, blessures, etc.) ou des croisements selon le sexe avec l'une ou l'autre de ces variables. Le tableau 1 résume les principaux croisements qui ont été réalisés.

⁶ <http://www.stat.gouv.qc.ca/enquetes/travail-remuneration/eqcotesst-cahier-technique.pdf>

Tableau 1 : Liste des croisements bivariés considérés dans le cadre de cette étude

Dimension	Liste des croisements bivariés	
Importance du travail à 13 ans durant l'année scolaire	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • A occupé un emploi durant l'année scolaire à 13 ans (oui/non) • Type d'emploi occupé à 13 ans durant l'année scolaire (petits travaux, emploi pour un employeur ou l'entreprise familiale, plusieurs types d'emploi)
Jeunes sans emploi durant l'année scolaire à 15 ans	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Raisons évoquées par les jeunes pour ne pas travailler durant l'année scolaire (question à réponses multiples)
Importance et raison pour occuper un emploi à 15 ans	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • A occupé un emploi durant l'année scolaire à 15 ans (oui/non) • A occupé un emploi à 15 ans au cours du mois précédant l'enquête (oui/non) • Type d'emploi occupé à 15 ans durant l'année scolaire (catégories : petits travaux, emploi pour un employeur ou l'entreprise familiale, plusieurs types d'emploi) • Type d'emploi occupé à 15 ans au cours du mois précédant l'enquête (catégories : petits travaux, emploi pour un employeur ou l'entreprise familiale, plusieurs types d'emploi) • Raison pour avoir occupé un emploi durant l'année scolaire (questions à réponses multiples)
Caractéristiques de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Genre de petits travaux effectués au cours du mois précédant l'enquête (Questions à choix multiples, catégories: garder des enfants, entretien ménager, entretien de terrain, garder et s'occuper d'animaux, aide aux devoirs, surveillance de résidence en l'absence des propriétaires)
	Regroupement du nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine (moins de 5 heures; de 5 à moins de 10 heures; 10 heures ou +)	
	Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine	

Dimension	Liste des croisements bivariés	
	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Genre de travail effectué pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête (catégories: commis/vendeur – service à la clientèle, métiers de la restauration, entraîneur/arbitre/animateur sportif, ouvrier/journalier/mécanicien, travail sur la ferme ou dans le domaine de l'agriculture, camelot/distribution de journaux)
	Regroupement du nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine (moins de 5 heures; de 5 à moins de 10 heures; 10 heures ou +)	
	Nombre d'heures travaillées en moyenne par semaine	
	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Horaire de travail (catégorie : semaine seulement, fin de semaine seulement, semaine et fin de semaine)
	Type d'emploi	
Conditions d'exercice du travail pour les jeunes ayant travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Expositions aux contraintes physiques considérées dans le cumul de l'indice des contraintes (N=9) (échelle : jamais, de temps en temps, souvent, tout le temps)
	Nombre moyen de contraintes	
	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Soutien des collègues (échelle : fortement en désaccord, en désaccord, d'accord, fortement d'accord)
		<ul style="list-style-type: none"> Indice soutien des supérieurs (catégorie : faible, élevé) Demande psychologique (catégorie : faible, élevé)
Santé et sécurité du travail	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Incidents et blessures dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête
	Cumul de contraintes physiques	<ul style="list-style-type: none"> Incidents et blessures dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête
	Type d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> Incidents et blessures dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête
	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> Douleurs ressenties par les jeunes à la suite du travail (échelle : jamais, de temps en temps, souvent, tout le temps)

Dimension	Liste des croisements bivariés	
	Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la SST (question à réponses multiples)
Sensibilisation à la SST	Incidents et blessures dans l'emploi occupé durant l'année scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir déjà entendu parler de SST (oui/non)
	Type d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Source d'information sur la SST pour les jeunes en ayant déjà entendu parler (question à réponses multiples)

D'autres analyses bivariées ont été effectuées afin de comparer l'investissement scolaire et la santé des élèves occupant un emploi pendant l'année scolaire avec ceux des élèves qui ne travaillent pas. Le tableau 2 présente les variables considérées pour ces analyses comparatives. Comme l'ÉLDEQ compte un grand nombre de variables, une étude approfondie des deux documents techniques portant sur les variables dérivées⁷ a dû être effectuée afin d'identifier les variables les plus pertinentes à retenir. L'annexe 3 présente le contenu des documents techniques produits par l'ISQ portant sur les variables dérivées considérées dans le cadre de la présente étude.

⁷http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/doc_tech/E16_Variables_Derivees_A_vf.pdf

http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/doc_tech/E16_Variables_Derivees_B_vf.pdf

Tableau 2 Variables dérivées considérées pour les analyses comparatives entre les jeunes de 15 ans¹ sans emploi et les jeunes travailleurs, Québec, 2013

Sphère	Variable dérivée considérée
Sociodémographique et familiale	Genre
	Type de famille : Regroupement à trois catégories (Famille biparentale intacte; famille recomposée et famille monoparentale).
	Statut socioéconomique : Le statut socioéconomique est une variable combinant des mesures d'occupation des parents, de leur scolarité et de la position économique du ménage. L'échantillon est divisé en quintiles (quintile le moins favorisé, quintile moyen, quintile le plus favorisé).
	Niveau de suffisance du revenu : Indice calculé en fonction du seuil de faible revenu comprenant trois catégories soit revenu suffisant, revenu insuffisant et revenu très insuffisant. Revenu très insuffisant correspondrait <i>grosso modo</i> aux barèmes de la sécurité du revenu (prestations d'aide sociale).
	Relation positive entre le jeune et ses parents (telle que rapportée par le jeune) : Échelle entre 0 et 10, un score élevé indique une relation davantage positive entre le jeune et ses parents. L'échantillon est divisé en déciles.
	Relation négative entre le jeune et ses parents (telle que rapportée par le jeune) : Échelle entre 0 et 10, un score élevé indique une relation davantage négative entre le jeune et ses parents. L'échantillon est divisé en déciles.
	Activité des parents sur le marché du travail : Variable comprenant les trois catégories suivantes : le parent seul ou les deux parents ont travaillé, un seul parent de famille biparentale a travaillé, ni l'un ni l'autre des parents de famille biparentale ou le parent seul n'ont travaillé.
Scolaire	Engagement scolaire selon le jeune (déciles)
	Aspiration scolaire du jeune (quatre catégories) : je ne sais pas, DES ou moins, DEP, DEC ou études universitaires.
	Risque de décrochage scolaire : Cet indice est construit à partir d'un certain nombre de questions regroupées en fonction des éléments suivants : le rendement scolaire, le retard scolaire et l'engagement scolaire. Regroupement à deux catégories non à risque de décrochage et à risque de décrochage
Santé, bien-être et habitudes de vie	Échelle pédiatrique de somnolence diurne
	Blessures ou accidents au cours des 12 derniers mois (selon la PCM ⁸)
	Perception de l'état de santé (deux catégories) : santé excellente ou très bonne; santé moins que très bonne (bonne, passable ou mauvaise)

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, Variables dérivées de l'ÉLDEQ 1998-2013

⁸ Personne qui connaît le mieux l'enfant (PCM), dans 99 % des cas c'est la mère.

Afin d'étudier la relation entre les différentes variables de croisement énumérées dans les tableaux 1 et 2, le test global du khi-deux avec ajustement de Satterthwaite a été produit. En présence de résultats statistiquement significatifs au seuil de 0,05, les différentes proportions ont été étudiées plus en détail. Pour ce faire, des tests de différences de proportions, ou selon le cas des tests de différences de moyennes ont été réalisés. À moins d'indication contraire, toutes les différences signalées dans le texte sont significatives à un seuil de 0,05.

La pondération est également un élément important à prendre en compte puisqu'elle permet d'inférer les résultats à l'ensemble de la population visée par l'enquête tout en minimisant le biais lié à la non-réponse. Concrètement, la pondération consiste à attribuer à chaque répondant un poids statistique qui correspond au nombre de répondants qu'il représente au sein de la population visée ce qui permet d'effectuer des analyses qui ne se restreignent pas uniquement à la description de l'échantillon, mais qui concerne l'ensemble de la population visée par l'enquête. La stratégie de pondération élaborée par les experts de l'ISQ utilise des méthodes statistiques complexes afin de créer des sous-groupes d'enfants à partir de certaines caractéristiques de nature principalement socioéconomiques. Ces caractéristiques sont définies à partir de variables disponibles à des volets antérieurs. Ensuite, une correction qui tient compte de la non-réponse est appliquée à l'intérieur de ces sous-groupes. Toutes les données présentées sont pondérées et, de ce fait, ont fait l'objet d'ajustements afin de permettre la généralisation des résultats aux jeunes nés au Québec à la fin des années 90. Pour en savoir davantage sur la pondération, l'ISQ a produit un document qui décrit de façon détaillée la stratégie de pondération du volet 2013 de l'ÉLDEQ, mais également la manière de l'utiliser (Dion et Fontaine, 2014), ce dernier se retrouve à l'annexe 4 du présent rapport.

Par ailleurs, le plan de sondage complexe de l'enquête a été considéré dans le calcul de la précision des estimations et la production des tests statistiques (test du khi-deux avec ajustement de Satterthwaite, test de différence de proportions, test de différence de moyennes). Les coefficients de variations ont été calculés afin de faciliter l'interprétation quant à la précision des estimations. Ainsi, plus le coefficient de variation (CV) est petit plus l'estimation est précise. Dans ce rapport, les estimations dont les coefficients de variations sont inférieurs ou égaux à 15 % sont considérées comme précises, celles dont les coefficients de variation se situent entre 15 % et 25 % sont suivies d'un astérisque * pour indiquer qu'elles doivent être interprétées avec prudence et celles dont le CV excède 25 % sont suivies d'un double astérisque ** pour indiquer que l'estimation est imprécise et qu'elle est fournie à titre indicatif seulement. Le traitement des données a été effectué avec les logiciels SAS et SUDAAN et a été piloté par l'équipe responsable de l'ÉLDEQ à l'ISQ.

4. RÉSULTATS

4.1 LES JEUNES SANS EMPLOI DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Au volet 2013, alors que les jeunes étaient âgés d'environ 15 ans, 41 % ont travaillé durant l'année scolaire et 59 % n'occupaient pas d'emploi. Parmi ces jeunes sans emploi, près de la moitié (48,4 %) ont répondu vouloir travailler, 27,8 % y pensaient sérieusement pour la prochaine année scolaire tandis que 20,6 % affirmaient ne pas avoir trouvé de travail (données non présentées). Pour saisir ce qui les incite à ne pas travailler, les jeunes sans emploi étaient appelés à cocher différentes raisons énumérées dans le questionnaire. Ils pouvaient en cocher plus d'une. Les raisons évoquées fréquemment par les jeunes sont le fait vouloir consacrer plus de temps aux études (26,5 %), le manque d'intérêt pour le travail (22,8 %) et vouloir consacrer plus de temps aux loisirs (18,0 %) (tableau 3). Notons que 9,4 % des jeunes sans emploi durant l'année scolaire ont affirmé que leurs parents préféreraient qu'ils ne travaillent pas et qu'environ un jeune sur dix (12 %) a fait valoir une autre raison. Parmi ces jeunes, la majorité d'entre eux (80 % de la catégorie « *Autres raisons* ») ont spécifié le fait d'être trop jeune ou ne pensaient pas avoir l'âge pour travailler.

Tableau 3 : Raisons évoquées par les jeunes de 15 ans¹ pour ne pas travailler durant l'année scolaire, Québec, 2013

Raison	%
Consacrer plus de temps aux études	26,5 %
Pas d'intérêt pour le travail durant l'année scolaire	22,8 %
Consacrer du temps au loisir	18,0 %
Pas besoin de plus d'argent	11,8 %
Parents préfèrent que je ne travaille pas	9,4 %

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015

4.2 Importance du travail chez les jeunes

4.2.1 L'emploi durant l'année scolaire à 13 ans et à 15 ans

En 2011, alors que les jeunes de l'ÉLDEQ étaient âgés d'environ 13 ans, 59 % occupaient un emploi⁹ (figure 2) et les filles étaient proportionnellement plus nombreuses à travailler durant l'année scolaire que les garçons (64 % c. 53 %). Parmi les jeunes en emploi durant l'année scolaire, une faible proportion (environ 11 %) travaillait pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, près de 60 % effectuait des petits travaux tandis qu'environ le quart cumulait plusieurs types d'emploi. Par ailleurs, on compte une proportion plus élevée de jeunes effectuant de petits

⁹ La non-réponse partielle au QIE des enfants d'environ 13 ans est d'environ 7 %. Une analyse a permis de déceler un biais pouvant aller jusqu'à 2 % sur une proportion estimée. Par conséquent, les conclusions des tests de croisement pourraient être erronées. Les risques sont toutefois peu élevés. Notons que les questions sur le type d'emploi occupé ont été précisées à l'aide d'exemples au volet 2013.

travaux chez les filles que chez les garçons (68 % c. 57 %) tandis qu'aucune différence selon le sexe n'est observée pour les jeunes qui travaillaient pour un employeur ou pour l'entreprise familiale. À l'inverse, une proportion plus élevée de garçons que de filles cumulaient plusieurs types d'emploi (32 % c. 22 %) (figure 2).

Au volet 2013 de l'ÉLDEQ, 41 % des jeunes ont travaillé durant l'année scolaire. On observe une différence dans l'importance du travail entre 13 et 15 ans. Il est important de souligner que les questions portant sur le travail n'ont pas été formulées de la même façon en 2011 et en 2013. Cela pourrait expliquer en partie la différence de proportion entre les deux années. On remarque aussi une diminution importante de la proportion de jeunes qui effectuaient des petits travaux seulement (figure 2). Par ailleurs, l'emploi chez les jeunes de 13 et de 15 ans est plutôt instable durant l'année scolaire ce qui peut également contribuer aux différences observées.

À 15 ans, comme à 13 ans, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler durant l'année scolaire que les garçons (44 % c. 36 %; figure 2). Ces résultats suivent la même tendance que celle observée dans l'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011 (Pica et coll., 2012). Parmi les jeunes en emploi, les filles sont aussi plus nombreuses en proportion à effectuer uniquement des petits travaux (52 % vs 30 %), tandis que les garçons travaillent davantage pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (52 % vs 28 %) (figure 2).

La proportion des jeunes travailleurs durant l'année scolaire diffère quelque peu de celle au cours du mois précédant l'enquête traduisant ainsi une certaine instabilité en emploi. Ainsi, près du trois quarts (71 %) des jeunes ayant un emploi durant l'année scolaire en occupaient un au cours du mois précédant l'enquête. Parmi ces jeunes travailleurs, 42,1 % effectuaient uniquement des petits travaux, 42,8 % travaillaient pour un employeur ou pour l'entreprise familiale et 15,1 % cumulaient ces deux types d'emploi (figure 3). Des écarts selon le sexe sont également observés. En effet, les filles ayant travaillé au cours du dernier mois sont en proportion plus nombreuses à effectuer des petits travaux (54,9 % c. 26,7 %) tandis que les garçons travaillent davantage pour un employeur ou pour l'entreprise familiale ou cumulent plusieurs types d'emploi (73,3 % c. 45,1 %) (figure 3). Ainsi, on constate que si vers 13 et 15 ans, les filles sont proportionnellement plus nombreuses à travailler que les garçons, ces derniers semblent occuper plus hâtivement des emplois formels.

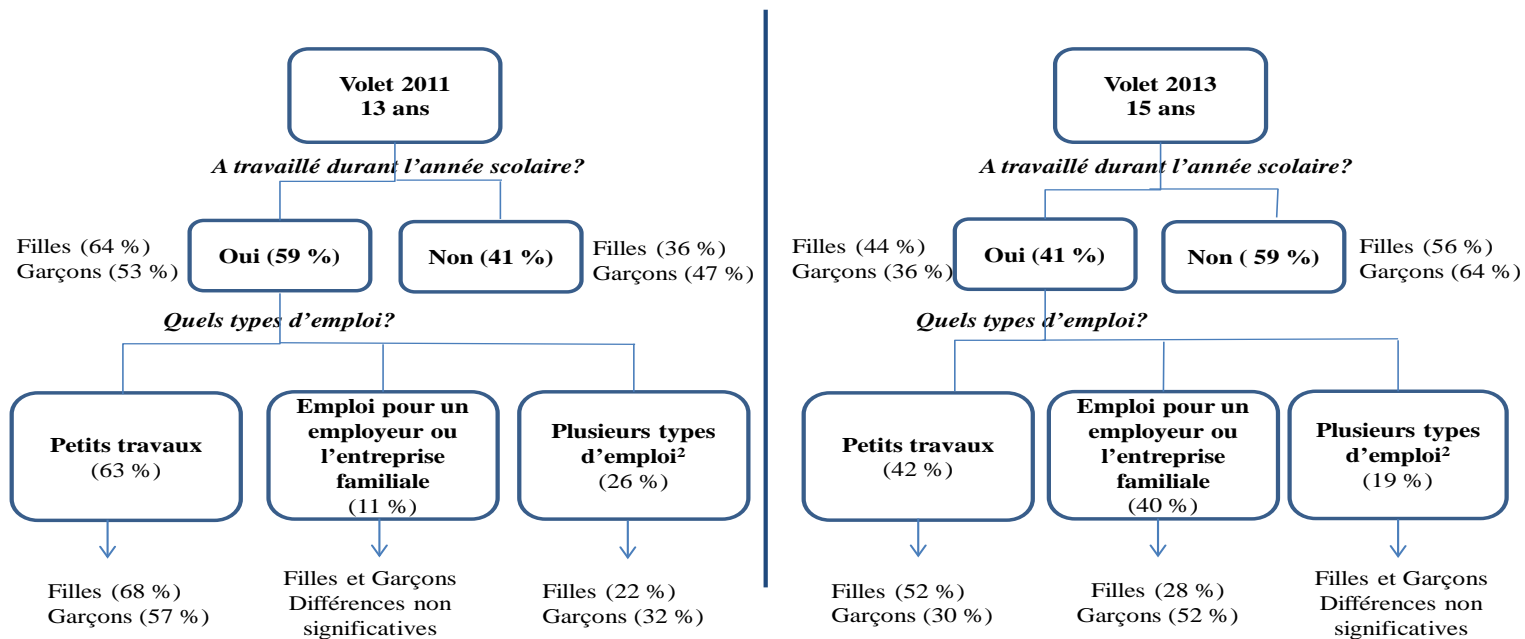


Figure 2 : Répartition des jeunes de 13 ans et de 15 ans¹ selon leur situation sur le marché du travail, le type d'emploi et le sexe, Québec 2011 et 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.
2. La catégorie « plusieurs types d'emploi » correspond à des jeunes qui effectuent un emploi pour un employeur et/ou l'entreprise familiale ET des petits travaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

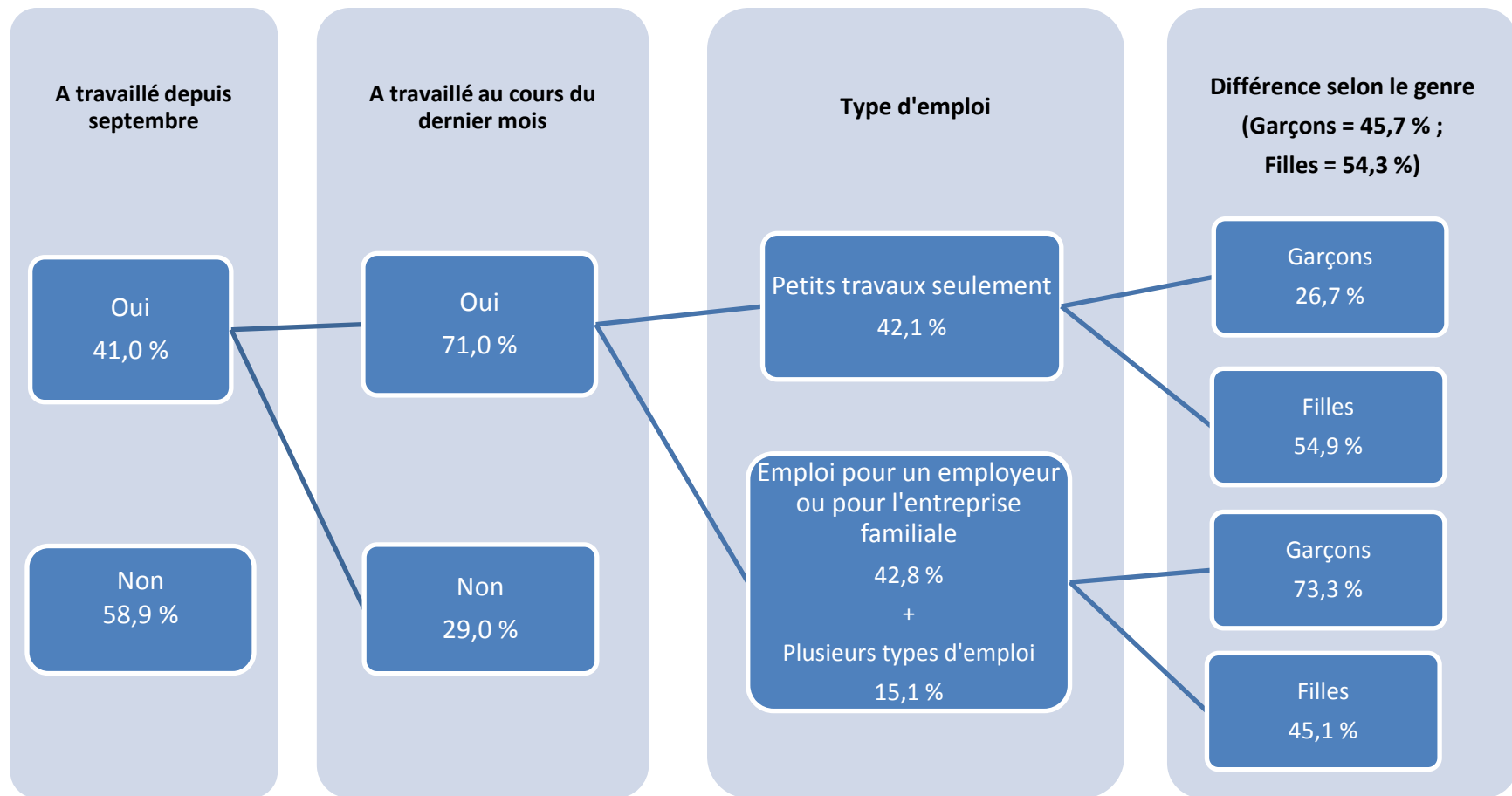


Figure 3 : Répartition des jeunes de 15 ans¹ selon leur situation sur le marché du travail, le type d'emploi et le sexe, Québec 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.
2. La catégorie « plusieurs types d'emploi » correspond à des jeunes qui effectuent un emploi pour un employeur et/ou l'entreprise familiale ET des petits travaux.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.2.2 Pourquoi travailler durant l'année scolaire?

Environ 80 % des jeunes de 15 ans qui occupent un emploi durant l'année scolaire le font pour se payer des choses tandis qu'un peu plus de la moitié d'entre eux (53,7 %) disaient vouloir faire des économies. Le fait de vouloir acquérir de l'expérience de travail (55,9 %), de développer leur sens des responsabilités (48,2 %) et d'accroître leur autonomie (44,1 %) sont également des raisons qui motivent les jeunes à être actifs sur le marché du travail. Les filles sont en proportion plus nombreuses que les garçons à vouloir acquérir de l'expérience (60,9 % c. 49,9 %), développer leur sens des responsabilités (55,8 % c. 39,2 %), faire des économies (59,3 % c. 47,0 %) et accroître leur autonomie (49,1 % c. 38,1 %) (figure 4).

Selon les jeunes, les parents semblent avoir peu d'influence sur les raisons qui les motivent à travailler. À titre d'exemple, chez les travailleurs, environ le quart ont mentionné que leurs parents encourageaient le travail et seulement 12,6 % des jeunes ont indiqué devoir travailler pour aider leurs parents. Par ailleurs, comme mentionné précédemment, chez les jeunes sans emploi, 9,4 % ont affirmé que leurs parents préféreraient qu'ils ne travaillent pas.

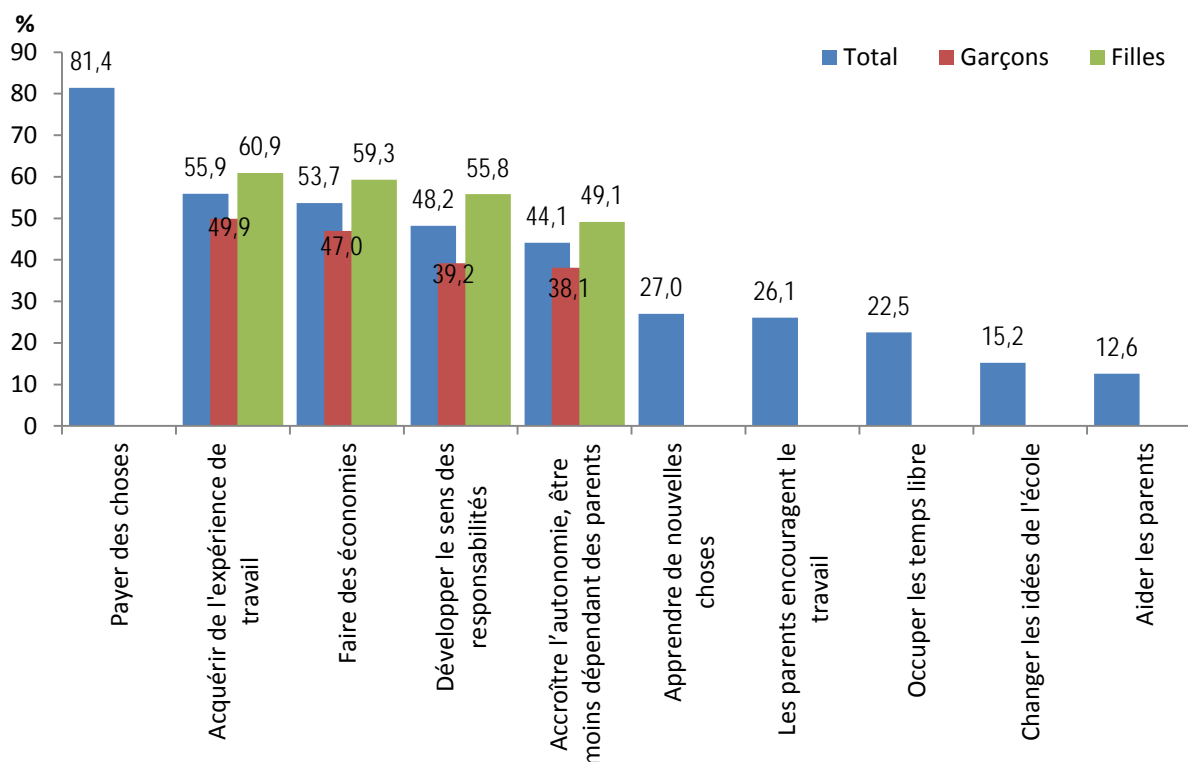


Figure 4 : Raisons évoquées par les jeunes de 15 ans¹ pour avoir travaillé durant l'année scolaire selon le sexe², Québec, 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.

2. Parmi les jeunes qui ont travaillé durant l'année scolaire, la ventilation selon le sexe n'est présentée que lorsque la différence entre les filles et les garçons est significative au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête

Le genre d'emploi occupé, le nombre d'heures effectuées et les caractéristiques du milieu de travail peuvent avoir des répercussions sur la santé et le bien-être des jeunes (Breslin et coll., 2007). La section suivante s'intéresse à ces aspects pour l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête.

4.3.1 Les genres de petits travaux

Parmi les jeunes de 15 ans qui effectuent uniquement des petits travaux, les trois quarts (77,1 %) font du gardiennage (tableau 4). Les filles sont proportionnellement plus nombreuses que les garçons à exercer ce genre d'emploi (89,9 % c. 45,6 %*) tandis que ces derniers sont en proportion beaucoup plus nombreux à effectuer de l'entretien de terrain (45,8 %* c. 9,4 %**) (données non présentées).

Tableau 4 : Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont effectué des petits travaux au cours du mois précédant l'enquête selon le genre de travail, Québec, 2013

Genre de petits travaux	%	I.C.
Garder des enfants	77,1 %	69,3 – 83,8
Entretien ménager	20,8 %*	14,6 – 28,2
Entretien de terrain	20,0 %*	14,1 - 27,0
Garder et s'occuper d'animaux	16,8 %*	11,3 – 23,7
Aide aux devoirs	10,6 %**	5,8 – 17,3
Surveillance de résidence en l'absence des propriétaires	6,7 %**	3,5 – 11,3

1. Nés au Québec en 1997-1998.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

I.C. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ1998-2015.

4.3.2 Le genre de travail occupé (employeur ou entreprise familiale)

Dans l'ensemble, les jeunes de 15 ans ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale se répartissent plutôt uniformément entre les différentes catégories d'emplois considérées (tableau 5). Il faut cependant rappeler que les emplois d'entraîneur/arbitre/animateur/moniteur et, dans une moindre mesure, ceux de camelot/distribution de journaux sont sous-estimés en raison de la difficulté rencontrée par certains jeunes à déterminer le type d'emploi occupé. Par ailleurs, il est intéressant de souligner qu'une proportion non négligeable de jeunes de 15 ans (13,3 %*) occupent un emploi d'ouvrier/journalier/mécanicien. De façon générale, on ne détecte pas de différences significatives entre les filles et les garçons selon le genre de travail effectué¹⁰.

¹⁰ À noter qu'en raison des effectifs insuffisants, il n'a pas été possible de vérifier la différence entre garçons et filles pour les catégories « ouvrier, journalier, mécanicien » et « camelot ou distribution de journaux ».

Tableau 5 : Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et nombre moyen d'heures travaillées par semaine selon le genre de travail, Québec 2013

Genre de travail	%	I.C. (%)	Moy. heures
Commis / vendeur – service à la clientèle	19,9 %	14,3 – 26,6	9,86
Métiers de la restauration	19,3 % *	13,8 – 25,8	9,65
Entraîneur / Arbitre / Animateur / Moniteur	18,7 %	13,9 – 24,4	4,96
Ouvrier / journalier / mécanicien	13,3 % *	7,7 – 20,8	5,53
Travail sur la ferme / agriculture	13,1 % *	9,2 – 17,9	10,76
Camelot, distribution de journaux	6,1 % **	3,5 – 9,9	4,34*

1. Nés au Québec en 1997-1998.

*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

I.C. Intervalle de confiance à 95 %

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.3.3 Heures et horaires de travail

Parmi les jeunes de 15 ans en emploi au cours du mois précédant l'enquête, près de 80 % avaient travaillé moins de 10 heures par semaine et la moyenne globale était de 6,2 heures (données non présentées). Toutefois, le nombre moyen d'heures travaillées varie non seulement selon le type d'emploi occupé, mais également en fonction du genre de travail effectué. À cet effet, on relève des différences significatives entre ceux qui travaillent pour un employeur ou l'entreprise familiale et ceux qui effectuent des petits travaux (7,6 heures c. 4,4 heures) (figure 5). Par ailleurs, les jeunes occupant un emploi de commis/vendeur – service à la clientèle, un métier de la restauration ou ceux qui travaillent à la ferme effectuent environ 10 heures de travail par semaine en moyenne tandis que les entraîneurs/arbitres/animateurs/moniteurs, les ouvriers/journaliers/mécaniciens et les camelots effectuent autour de 5 heures de travail par semaine (tableau 5).

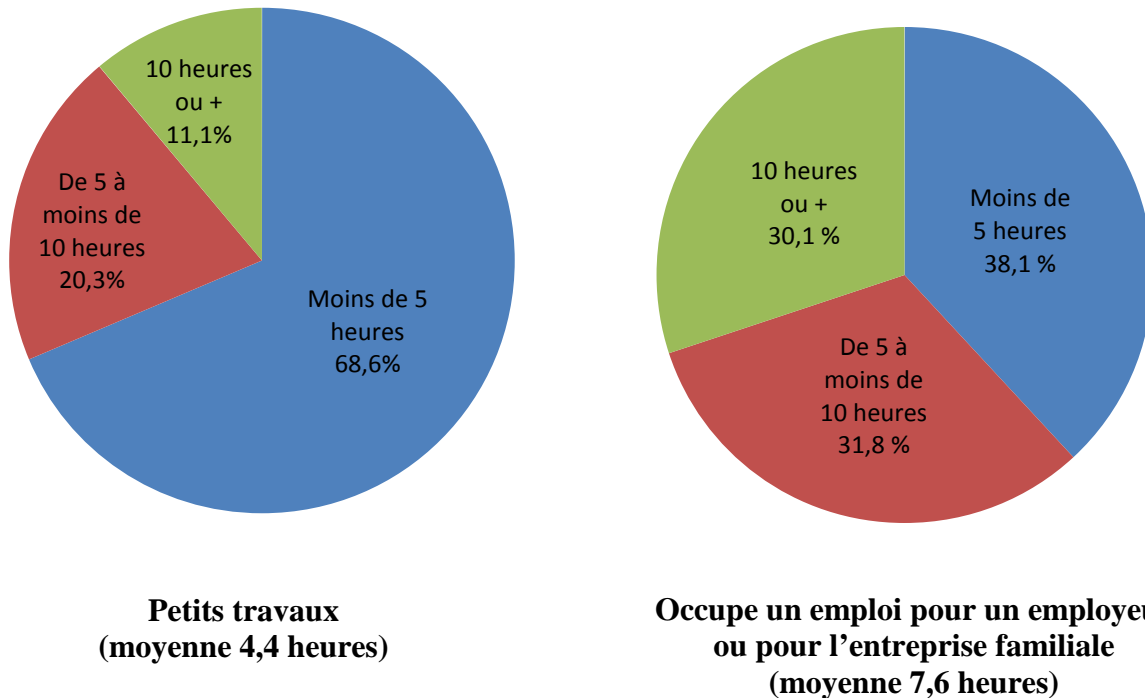


Figure 5 : Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé au cours du mois précédent l'enquête selon le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi, Québec, 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

Parmi les jeunes qui effectuent uniquement des petits travaux, 68,6 % font moins de 5 heures de travail et 11,1 % font 10 heures ou plus tandis que ces proportions sont de 38,1 % et 30,1 % pour les jeunes travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (figure 5). Ainsi, il semble qu'une fois que les jeunes intègrent le marché formel de l'emploi, le nombre d'heures travaillées augmente. Bien que les jeunes de 15 ans travaillent en moyenne peu d'heures, certaines études constatent que l'intensité du travail s'accroît avec l'augmentation du niveau de scolarité (Pica et coll., 2012) et que les effets sur la santé sont aussi associés au nombre d'heures travaillées (INSPQ, sous presse).

Pour ce qui est de l'horaire de travail, parmi les jeunes qui travaillent pour un employeur ou l'entreprise familiale, 16,0 %* travaillent la semaine seulement; 43,8 % la fin de semaine seulement et 40,2 % la semaine et/ou la fin de semaine (tableau 6). Ainsi, plus de la moitié de ces jeunes de 15 ans peuvent travailler durant la semaine, soit avant ou après les heures de classe. Parmi les jeunes qui travaillent la semaine et la fin de semaine, 61,4 % travaillent 10 heures ou plus. Aucune différence significative n'est observée à cet égard entre les garçons et les filles (données non présentées).

Tableau 6 : Répartition des jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête et l'horaire de travail, Québec 2013

Horaire	%	I.C.
Semaine seulement	16,0 %*	10,5 – 22,8
Fin de semaine seulement	43,8 %	36,8 – 50,9
Semaine et fin de semaine	40,2 %	33,4 – 47,0

1. Nés au Québec en 1997-1998.

*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

I.C. Intervalle de confiance à 95 %.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.3.4 Conditions d'exercice du travail chez les jeunes ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale

Jusqu'à maintenant, aucune enquête portant spécifiquement sur les jeunes ne recueillait de l'information sur leur environnement de travail. L'ÉLDEQ vient combler cette lacune en mesurant l'exposition des jeunes travailleurs à différentes contraintes physiques (mouvements contraignants, efforts, exposition aux vibrations, etc.) en milieu de travail. Ces variables, qui ont été mesurées dans le cadre de l'*Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail* (Vézina et coll., 2011), permettent notamment de quantifier l'ampleur de ces expositions dans les milieux de travail. Les contraintes physiques sont importantes à considérer lorsqu'on s'intéresse aux risques à la SST puisqu'elles peuvent être liées à la survenue d'une lésion professionnelle et à la prévalence des troubles musculosquelettiques (TMS) (Gervais et coll. 2006, Vézina et coll., 2011).

À l'âge d'environ 15 ans, 68 % des jeunes ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale sont exposés à au moins une contrainte physique¹¹. On compte en moyenne 2,25 contraintes physiques chez les jeunes exposés (données non présentées). Les garçons sont exposés à plus de contraintes physiques en moyenne que les filles (2,61 c. 1,80) (données non présentées). Par ailleurs, les garçons sont en proportion plus nombreux à être exposés à certaines contraintes spécifiques comme le fait de manier sans aide de lourdes charges, fournir des efforts avec des équipements et effectuer des gestes de précision (figure 6). Dans l'ensemble, 40,4 % des jeunes de 15 ans qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale sont exposés à des gestes répétitifs avec main ou bras, 31,5 % travaillent le dos penché ou en torsion et 30,3 % manient sans aide de lourdes charges.

Bien qu'une proportion non négligeable de jeunes se dit exposée à différentes contraintes physiques dans leur milieu de travail, la durée de l'exposition est limitée en raison du faible nombre d'heures travaillées.

¹¹ Pour cette section, sont considérés comme ayant été exposés à une contrainte physique les jeunes ayant répondu « souvent » ou « tout le temps » à la question portant sur la fréquence d'exposition aux différentes situations en milieu de travail mentionnées.

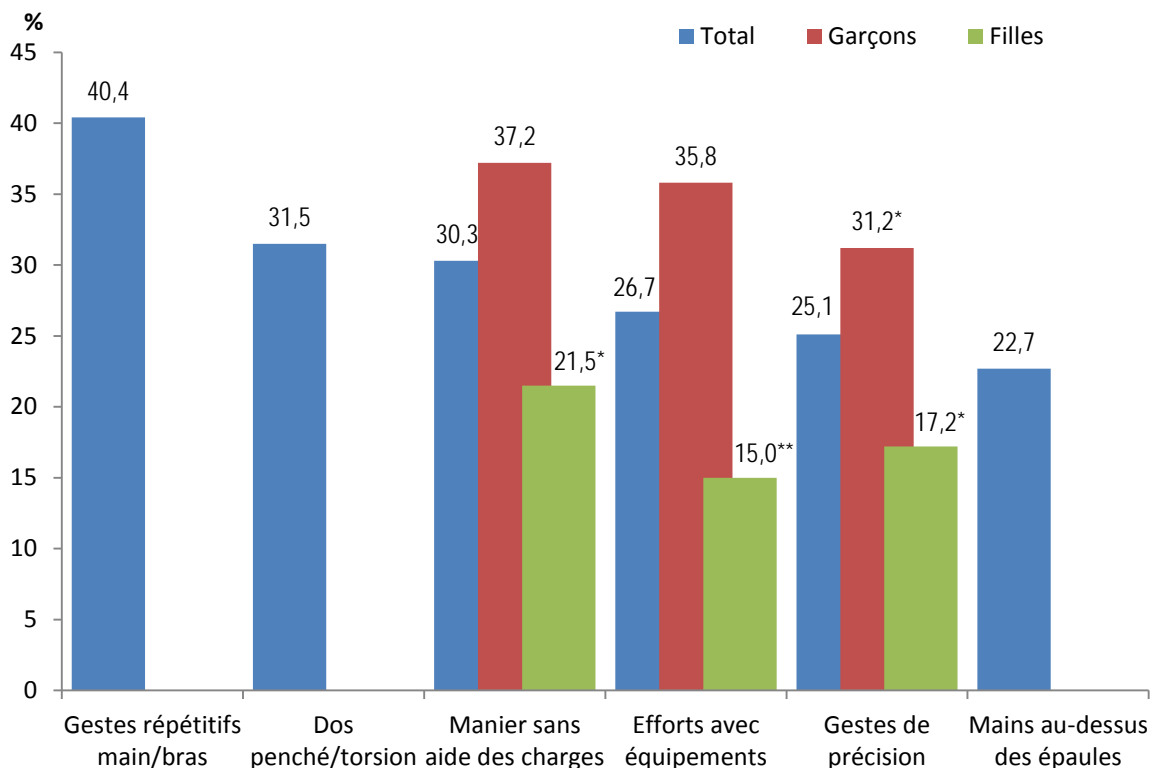


Figure 6 : Proportion de jeunes de 15 ans¹ qui ont été exposés (souvent ou tout le temps) à certaines contraintes physiques en milieu de travail selon le sexe² chez ceux ayant travaillé pour un employeur ou pour l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête, Québec, 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.
2. La ventilation selon le sexe n'est présentée que lorsque la différence entre filles et garçons est significative au seuil de 0,05.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ, 1998-2015.

Le travail en position debout est également considéré comme étant une contrainte pouvant avoir des effets sur la santé des travailleurs. En effet, les postures debout prolongées peuvent occasionner des douleurs musculaires, des maux de dos, etc. De par la nature du travail qu'ils effectuent, il n'est pas surprenant de constater qu'environ trois jeunes sur quatre sont exposés les trois quarts du temps ou sont tout le temps en position debout dans leur travail (figure 7). Aucune différence significative selon le genre n'est observée à cet égard. Bien que les proportions soient élevées, le fait que le nombre d'heures travaillées soit faible peut réduire les effets sur la santé.

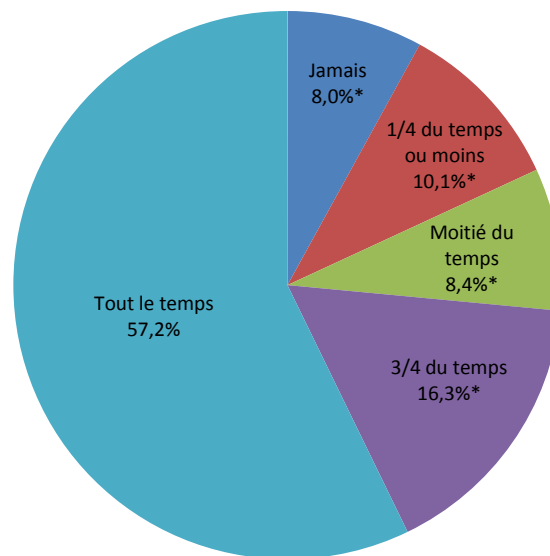


Figure 7 : Proportion des jeunes de 15 ans¹ qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale et qui sont exposés à une posture debout, Québec, 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ, 1998-2015.

L'environnement psychosocial du travail contribue au bien-être en milieu de travail. À cet effet, le volet 2013 de l'ÉLDEQ a recueilli des informations sur la relation qu'ont les jeunes avec leurs collègues, leurs supérieurs ou encore sur la demande psychologique afférente au travail effectué. On observe qu'environ 7 % des jeunes de 15 ans qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale travaillent seuls (données non présentées). Pour ceux qui ont des collègues de travail, la relation avec ceux-ci semble plutôt bonne puisque les jeunes ont répondu très majoritairement que les collègues facilitent l'exécution de leur travail (79,5 %) et qu'ils ont l'impression de faire partie d'une équipe (84,3 %) (tableau 7). Environ la moitié des jeunes de 15 ans en emploi disent avoir un soutien élevé de leurs supérieurs. Pour la demande psychologique, 42,5 % des jeunes qui occupent un emploi pour un employeur ou l'entreprise familiale rapportent être soumis à une demande psychologique élevée. De plus, les jeunes qui occupent un métier dans la restauration (66,8 %; données non présentées) rapportent une demande psychologique plus élevée que la moyenne du Québec.

Tableau 7 : Environnement psychosocial des jeunes de 15 ans¹ qui occupent un emploi pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, Québec, 2013

Relation avec les collègues	%
Mes collègues facilitent l'exécution de mon travail	
<i>Fortement en désaccord</i>	9,3 %*
<i>En désaccord</i>	11,3 %*
<i>D'accord</i>	43,5 %
<i>Fortement d'accord</i>	36,0 %
À mon travail, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe	
<i>Fortement en désaccord</i>	8,7 %*
<i>En désaccord</i>	7,0 %*
<i>D'accord</i>	45,4 %
<i>Fortement d'accord</i>	38,9 %
Soutien des supérieurs	
<i>Faible</i>	45,7 %
<i>Élevé</i>	52,5 %
Demande psychologique	
<i>Faible</i>	57,5 %
<i>Élevé</i>	42,5 %

1. Nés au Québec en 1997-1998.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.3.5 Santé et sécurité du travail chez les jeunes en emploi

L'ÉLDEQ a recueilli au volet 2013 de l'information sur la santé et la sécurité du travail. Il est entre autres possible de connaître la proportion de jeunes travailleurs d'environ 15 ans ayant vécu au moins un incident ou accident du travail dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête, ayant ressenti des douleurs à la suite du travail ainsi que les sources d'information concernant la SST pour l'ensemble des jeunes ayant travaillé durant l'année scolaire. Les résultats présentés dans la section suivante s'intéressent spécifiquement à ces dimensions.

4.3.5.1 Incidents et blessures au travail dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête

Parmi l'ensemble des jeunes de 15 ans qui occupent un emploi au cours du mois précédant l'enquête, 21,3 % se sont blessés ou ont failli l'être. La proportion des jeunes qui se blessent ou ont failli se blesser au cours du mois précédant l'enquête est plus élevée chez ceux qui travaillent pour un employeur ou l'entreprise familiale comparativement à ceux qui effectuent uniquement des petits travaux (28,8 % c. 11 %* au cours du dernier mois ; figure 8).

En raison des faibles effectifs, il n'a pas été possible de ventiler les résultats selon le sexe et le genre de travail effectué, des variables qui présentent habituellement un lien avec la survenue des lésions professionnelles (Duguay et coll., 2012). Une étude effectuée par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) sur les jeunes du secondaire constate que les garçons se

blessement au travail plus fréquemment que les filles (21 % c. 12 %) et que ces proportions varient en fonction du genre d'emploi effectué (INSPQ, sous presse). Par contre, on observe un lien entre le fait d'avoir été blessé ou d'avoir failli l'être et l'exposition aux contraintes physiques chez les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête. Plus précisément, les jeunes exposés à quatre contraintes ou plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir été blessés ou failli l'être que les autres (45 % c. 22 %; données non présentées).

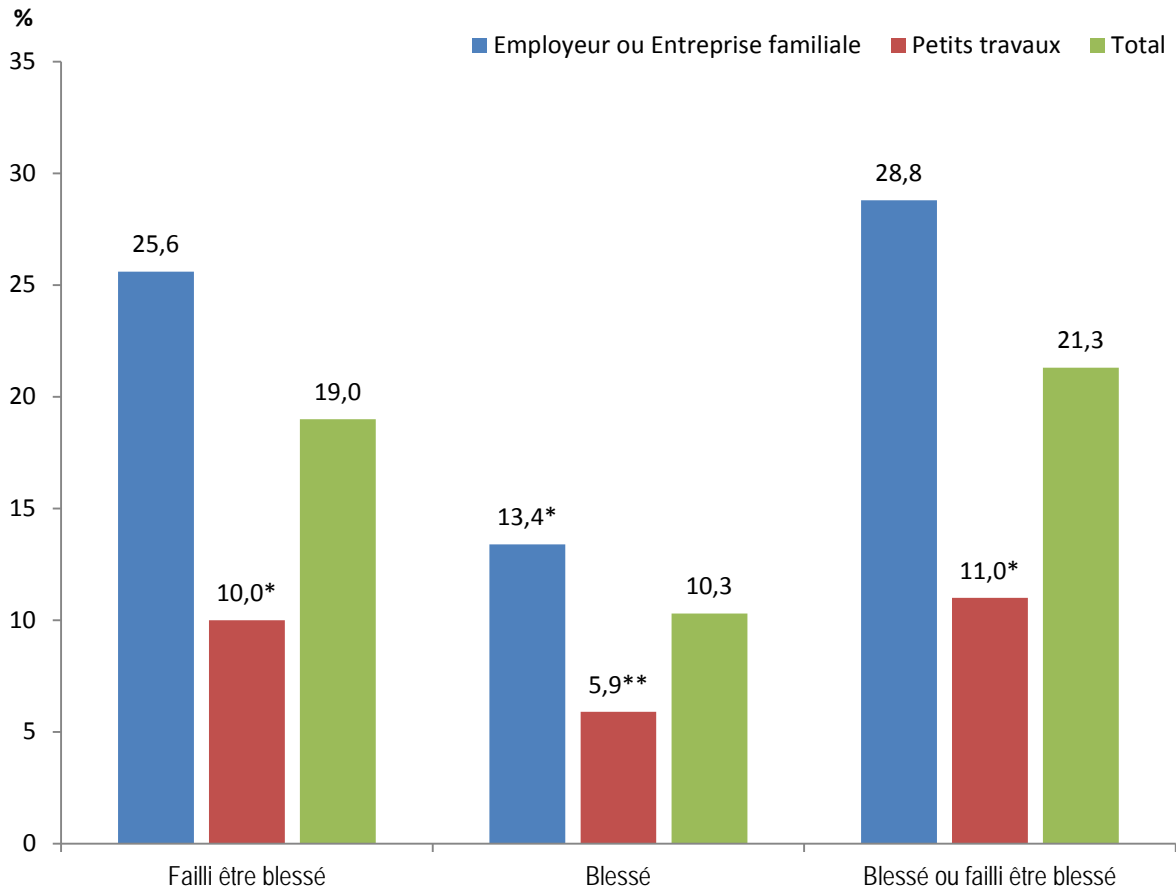


Figure 8 : Proportion des jeunes de 15 ans¹ qui se sont blessés au travail ou ont failli se blesser selon le type d'emploi chez ceux ayant travaillé dans le mois précédant l'enquête, Québec, 2013

1. Nés au Québec en 1997-1998.

*Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

**Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.3.5.2 Douleurs ressenties dans l'emploi occupé au cours du mois précédant l'enquête

L'ÉLDEQ a aussi recueilli de l'information sur les douleurs (fréquence et site) ressenties par les jeunes à la suite de leur travail. Parmi les jeunes en emploi pour un employeur ou l'entreprise familiale au cours du mois précédant l'enquête, 37,4 % ont répondu avoir ressenti de la douleur souvent/tout le temps à au moins un endroit (dos, cou/nuque, jambes/pieds, épaules, coudes, poignets, mains) tandis que 39,5 % affirment n'avoir jamais ressenti de douleur après le travail (données non présentées).

4.3.5.3 Sensibilisation et information concernant la SST chez les jeunes ayant occupé un emploi durant l'année scolaire

Parmi les jeunes ayant travaillé durant l'année scolaire, environ les deux tiers (63,9 %) ont déclaré avoir déjà entendu parler de SST (données non présentées). Malgré le fait que cette génération utilise grandement les réseaux sociaux, les campagnes de sensibilisation diffusées à la télévision sont identifiées par environ la moitié des jeunes (47 %) comme source d'information concernant la SST (tableau 8). Les parents et l'école jouent également un rôle à cet égard (44,4 % et 40,3 %). Par ailleurs, 42,2 % des jeunes qui travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale durant l'année scolaire identifient l'employeur ou le supérieur comme source d'information concernant la SST (données non présentées).

Les données ne permettent pas de détecter de lien entre le fait d'avoir déjà entendu parler de SST et celui de s'être blessé au travail ou d'avoir failli l'être dans l'emploi occupé durant l'année scolaire (données non présentées).

Tableau 8 : Source d'information chez les jeunes de 15 ans¹ qui ont travaillé durant l'année scolaire et qui ont déjà entendu parler de santé et de sécurité du travail (SST), Québec, 2013

Source d'information sur la SST	Total
Télévision	47,4 %
Parents	44,4 %
École	40,3 %

1. Nés au Québec en 1997-1998.

Source : Institut de la statistique du Québec, ÉLDEQ 1998-2015.

4.4 Différences entre les jeunes travailleurs et ceux qui n'occupent pas d'emploi durant l'année scolaire

Comme l'ÉLDEQ recueille de l'information sur plusieurs sphères de la vie des jeunes (sociodémographique, familiale, scolaire, santé, bien-être et habitudes de vie), il est pertinent de comparer les jeunes travailleurs aux non-travailleurs afin de déterminer si ces deux groupes se distinguent. Les analyses entre ces deux groupes ont été ventilées selon le genre, le nombre d'heures travaillées et le type d'emploi.

Dans l'ensemble, les résultats ne montrent pas de différences entre les jeunes travailleurs et ceux qui n'occupent pas d'emploi pour les variables telles que l'engagement scolaire, le risque de décrochage scolaire, le degré de réussite scolaire, la somnolence diurne, la perception de l'état de santé, le statut socioéconomique et le type de famille. Ces résultats ne sont toutefois pas étonnants compte tenu du faible nombre d'heures travaillées par les jeunes au volet 2013. Une étude publiée par l'INSPQ portant sur les jeunes du secondaire constate que le nombre d'heures travaillées est une variable importante à considérer puisqu'elle a des effets sur certaines mesures de l'état de santé et de la réussite éducative des jeunes travailleurs (INSPQ, sous presse).

La seule différence observée au volet 2013 concerne l'ensemble des blessures ou événements accidentels¹² rapporté par la PCM. Les jeunes de 15 ans qui occupent un emploi semblent se blesser davantage que les jeunes sans emploi. Aucun élément ne permet toutefois d'expliquer ce résultat, des analyses supplémentaires sont nécessaires.

¹² Les blessures ou événements accidentels sont, par exemple, un empoisonnement, une coupure, une brûlure par liquide ou aliment bouillant, une agression, un accident de bicyclette, etc.

5. DISCUSSION

Sans surprise, on constate qu'une proportion élevée des jeunes de 15 ans visés par l'ÉLDEQ (41 %) a travaillé durant l'année scolaire. Fait intéressant, près de la moitié des jeunes sans emploi ont répondu vouloir travailler tandis que seulement 22,8 % des jeunes sans emploi rapportent un manque d'intérêt pour le travail pendant l'année scolaire. Le travail semble donc bien présent dans les préoccupations des jeunes, et ce, dès l'âge de 15 ans. Selon Hamel (2007), le travail rémunéré occupe une place de choix dans l'échelle de valeurs des jeunes.

Bien que la principale raison évoquée pour occuper un emploi au cours des études soit la possibilité d'accroître son autonomie financière (80 % des jeunes travaillent pour se payer des choses), d'autres raisons en lien avec le développement social du jeune sont mentionnées comme le fait de vouloir acquérir de l'expérience, de développer son sens des responsabilités ou d'accroître son autonomie. Les filles rapportent plus souvent ce type de raisons que les garçons, suggérant des sources de motivations différenciées selon le genre. Ces résultats suggèrent également que les raisons évoquées par les jeunes pour travailler pendant les études sont restées sensiblement les mêmes au cours des dernières années. En effet, comme le montre l'étude de Csikszentmihalyi et Schneider (2000), l'emploi est plutôt perçu positivement par les étudiants, ceux-ci considérant qu'il procure une certaine autonomie personnelle et financière, qu'il favorise de nouveaux contacts et de nouvelles formes de socialisation et qu'il leur renvoie une image positive d'eux-mêmes. Le travail apparaît comme un moyen de démontrer son autonomie et ses compétences en dehors de la sphère familiale et scolaire (Steinberg et coll., 1982). En outre, l'emploi permettrait à certains jeunes de s'affranchir de la réalité scolaire, plus intellectuelle, au profit d'habiletés plus manuelles ou physiques et de construire de nouvelles relations (Roy, 2008).

Cette perception positive du travail pendant les études semble partagée par les parents. Ainsi, le quart des jeunes élèves occupant un emploi serait encouragé par leurs parents à travailler pendant l'année scolaire. Par ailleurs, chez les jeunes sans emploi seulement 9,4 % ont affirmé que leurs parents préféreraient qu'ils ne travaillent pas. D'ailleurs, des groupes de discussion menés auprès de parents ayant des enfants âgés de 12 à 14 ans qui occupent un emploi pendant l'année scolaire montrent que ces derniers sont très favorables au travail. Ils valorisent les apprentissages que leur jeune peut en tirer et soulèvent très rarement des inquiétudes quant aux répercussions négatives que le travail pourrait engendrer chez leurs enfants (Usher et Breslin, 2014).

L'entrée sur le marché du travail est déjà amorcée à l'âge de 13 ans pour plus de 59 % des jeunes de l'ÉLDEQ; les filles de cet âge étant proportionnellement plus nombreuses à travailler que les garçons. L'emploi formel pour un employeur ou pour l'entreprise familiale est toutefois très marginal à cet âge (11 % des jeunes occupant un emploi pendant l'année scolaire), les premiers contacts avec « le monde du travail » se construisant plutôt au travers des petits travaux, et ce, particulièrement chez les filles. Des profils d'emplois différenciés selon le genre se dessinent, les filles étant encore à cet âge plus nombreuses en proportion à effectuer des petits travaux seulement (52 % c. 30 %) tandis que les garçons travaillent plus souvent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale (52 % c. 28 %). Ces différences ont aussi été mises en évidence en Ontario et en Colombie-Britannique, les garçons y occupant davantage des emplois formels au sein d'entreprises du secteur des services, les filles y travaillant plus souvent comme gardienne d'enfants chez des particuliers (Breslin et coll. 2008). Les garçons semblent donc s'insérer plus

rapidement que les filles dans le marché du travail « formel » mieux encadré en ce qui a trait aux conditions de travail et à la santé et la sécurité au travail. Au Québec, il n'y a pas de règlement spécifique qui encadre l'accueil d'un nouvel employé, comme c'est le cas depuis 2007 en Colombie-Britannique. Toutefois, on peut noter dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (chap. III, section II, art. 51.10) que l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur. Ces mesures consistent notamment à informer adéquatement le travailleur sur les risques reliés à son travail et lui assurer la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin de faire en sorte qu'il ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié. D'ailleurs, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)¹³ lançait en 2009 une campagne de prévention intitulée « La sécurité au travail : ça s'enseigne, ça s'apprend » s'adressant aux jeunes travailleurs et aux employeurs afin de promouvoir l'importance de la formation et d'une bonne supervision dès l'embauche de nouveaux travailleurs.

La situation de l'emploi n'est pas nécessairement stable tout au long de l'année scolaire puisque parmi les jeunes ayant travaillé depuis septembre, 29 % n'occupaient pas d'emploi au cours du dernier mois précédant l'enquête. Laberge et coll. (2011) ont mis en évidence l'ampleur de la mobilité des étudiants en matière d'emploi. Des entretiens menés auprès de 94 étudiants de 19 à 21 ans révèlent que ces derniers avaient occupé en moyenne 4,1 emplois depuis l'âge de 15 ans. Aussi, plus du tiers d'entre eux (36 %) avaient changé cinq fois ou plus d'emploi (Bescou, 2008). Or, la mobilité de la main-d'œuvre est fortement associée à la survenue d'une lésion professionnelle (Godin et coll., 2009). Cette situation serait d'ailleurs plus fréquente chez les jeunes qui changent régulièrement d'emploi lors de leur entrée sur le marché du travail comparativement aux travailleurs plus âgés (Godin et coll., 2009). Cela souligne l'intérêt de continuer à documenter la situation des jeunes en emploi au fur et à mesure de leur avancement dans leur parcours scolaire et professionnel.

Parmi les jeunes de 15 ans effectuant seulement des petits travaux au cours du mois précédant l'enquête, garder des enfants est une activité fréquente pour les filles (89,9 %), mais aussi pour près de la moitié des garçons (45,6 %). Comparativement aux filles, les garçons semblent effectuer une plus grande diversité de petits travaux, ce qui pourrait leur permettre d'accroître leur capital d'expérience professionnelle et d'acquérir une « expérience de santé au travail » plus diversifiée. Quoi qu'il en soit, soulignons que ces premières expériences professionnelles se construisent souvent dans un environnement offrant très peu de supervision.

Lorsque les jeunes travaillent pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, tant les garçons que les filles occupent une diversité d'emplois. Les données obtenues (à interpréter avec prudence) ne permettent pas de détecter des différences selon le sexe quant au genre de travail effectué. Cela pourrait être attribuable en partie aux petits effectifs en présence dans certaines catégories d'emploi. Des écarts selon le sexe ont été observés dans d'autres études menées auprès d'étudiants plus âgés. Les filles occupaient plus souvent des emplois dans les services, en contact direct avec le public tandis que les garçons se concentraient dans des emplois à fortes composantes manuelles (Ledoux et coll., 2008), un phénomène qui tend d'ailleurs à persister tout

¹³ Depuis 2016, la Commission des normes du travail (CNT), la Commission de l'équité salariale (CES) et la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) ont été fusionnées pour former la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

au long de la vie professionnelle (Messing, 2000). Bien que les emplois occupés par les jeunes soient considérés peu qualifiés, les tâches assumées sont souvent plus diversifiées et parfois plus complexes que ce que le titre d'emploi ne le laisse croire (National Council Research, 1998; Entwisle et coll., 1999; Laberge et coll., 2011).

Comme le nombre d'heures varie en fonction du type d'emploi et que celui-ci varie selon l'âge, les résultats suggèrent que la transition vers un emploi pour un employeur ou pour l'entreprise familiale s'accompagne d'une augmentation du nombre d'heures travaillées. Cette augmentation du nombre d'heures s'observe en particulier lorsque les jeunes occupent un emploi de commis/vendeur, un métier de la restauration, ou bien travaillent dans le domaine de l'agriculture. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes de 15 ans travaillant pour un employeur ou l'entreprise familiale, effectuent une partie des heures travaillées avant ou après des jours de classe. Certaines études montrent qu'une semaine de 40 heures d'activités productives ne serait pas seulement le lot des travailleurs adultes. Certains auteurs (Franke, 2003; Veillette et coll., 2007; Ledoux et coll., 2008, Laberge et coll., 2011) ont montré que plus de la moitié des jeunes aux études cumulent plus de 40 heures par semaine d'activités productives en assistant notamment à leurs cours, en réalisant des travaux scolaires et du travail rémunéré. Or, combiner études et emploi ne signifie pas uniquement substituer une portion des heures de travail aux heures d'études, ou vice-versa, mais oblige surtout la réorganisation des activités du quotidien de manière à aménager un nouvel horaire, lequel laissera souvent moins de place à la récupération par le sommeil (Franke, 2003). Soulignons que les National Institutes of Health (NIH), principal organisme fédéral américain en matière de santé, a identifié les adolescents et les jeunes adultes (12-25 ans) comme une population à risque de somnolence excessive (National Institutes of Health, 1997), pour des raisons liées tant au style de vie qu'à des changements dans l'horloge biologique chez ces derniers.

Bien que la majorité des jeunes de 15 ans visés par l'ÉLDEQ travaillent moins de 10 heures par semaine (80 %), l'environnement de travail auquel sont exposés les jeunes adolescents n'est pas exempt de contraintes physiques. Les garçons sont exposés en moyenne à plus de contraintes physiques que les filles et ils sont plus nombreux à être exposés à des contraintes spécifiques exigeant des efforts physiques. Toutefois, la manutention de charges est aussi le lot d'une fille sur cinq. Notons qu'une exposition à un plus grand nombre de contraintes physiques au travail a été associée à des niveaux plus élevés de fatigue aiguë et chronique chez des étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire, et ce, indépendamment du sexe et du nombre d'heures hebdomadaires consacrées au travail rémunéré (Laberge et coll., 2011). Le fait de devoir effectuer des gestes répétitifs, d'adopter des postures contraignantes, de devoir effectuer des efforts sur des équipements mal adaptés aux caractéristiques physiques des adolescents peut également entraîner des douleurs au dos et des troubles musculosquelettiques chez ces derniers (Feldman et coll., 2002; Feldman et coll., 2001). Ces constats prévalent également chez les travailleurs adultes (Vézina et coll., 2011).

Le cumul des contraintes serait associé à une hausse du taux d'accidents au travail, et ce, de façon plus marquée chez les jeunes (Gervais et coll., 2006). D'ailleurs, près de 21,3 % des jeunes qui occupent un emploi au cours du dernier mois précédant l'enquête déclarent s'être blessés ou avoir failli l'être. Par ailleurs, bien que les jeunes qui ont travaillé pour un employeur ou l'entreprise familiale se retrouvent dans un environnement de travail plus structuré et offrant normalement de la supervision, on observe un lien entre le fait d'avoir été blessé ou d'avoir failli l'être et

l'exposition à quatre contraintes physiques ou plus. Force est de constater que les premières expériences de travail en entreprise pour les jeunes de 15 ans se construisent dans des environnements qui ne sont pas exempts de risque. Soulignons également que seulement 42 % des jeunes qui travaillent pour un employeur identifient ce dernier comme source d'information concernant la SST et que seulement la moitié d'entre eux dit avoir un soutien élevé de leurs supérieurs. D'ailleurs, la formation à la santé et la sécurité au travail au moment de l'embauche des étudiants semble plutôt rare (Ledoux et coll., 2015). Toutefois, cette même étude révèle le rôle central des collègues de travail dans la transmission des savoirs de prudence. Soulignons qu'une forte proportion de jeunes (80 %) a répondu que les collègues facilitent l'exécution de leur travail, suggérant des environnements de travail favorables à l'entraide.

Au-delà de la sensibilisation et de la formation, agir sur une diminution des contraintes physiques en milieu de travail, tout en misant sur l'entraide collective, est une piste importante pour assurer la sécurité des adolescents en milieu de travail puisque les jeunes exposés à quatre contraintes ou plus étaient plus nombreux à s'être blessés ou avoir failli l'être.

À la suite d'une revue de la littérature systématique des études mesurant les relations entre certains facteurs de risque et les accidents de travail chez les jeunes, Breslin et coll. (2007) montrent que les facteurs liés à l'emploi (type d'emploi, présence de facteurs de risque, charge de travail, cadence) ont une valeur explicative plus forte que les facteurs individuels (genre, âge, personnalité). En outre, Breslin et Smith (2010) remettent en question les études qui attribuent de façon prédominante les risques de lésions professionnelles aux caractéristiques développementales des jeunes (tels que la maturité cognitive et sociale, la croissance). Sur la base de nombreux résultats scientifiques probants, ils expliquent que les jeunes se retrouvent plus souvent dans des types d'emplois et des conditions de travail connus pour augmenter les risques de lésions professionnelles.

Plusieurs travaux suggèrent que les jeunes qui cumulent études et travail rémunéré s'exposent à différents types de conséquences délétères, particulièrement lorsqu'un trop grand nombre d'heures dans la semaine est consacré à l'emploi (Carskadon et coll., 1989; Carskadon, 1990; Dumont, 2007). Ces effets concernent, d'une part, la réussite scolaire et éducative des étudiants et, d'autre part, certains comportements en matière de santé et de bien-être psychologique, tels la consommation de tabac et d'alcool, le niveau d'estime de soi, l'anxiété et le stress ainsi que la fatigue.

Or, compte tenu du faible nombre d'heures consacrées au travail des jeunes de 15 ans visés par l'ÉLDEQ, les résultats ne démontrent pas des différences entre les élèves qui travaillent et ceux qui n'occupent pas d'emploi quant à l'investissement scolaire et à la perception de l'état de santé. Toutefois, certaines études constatent que l'intensité du travail s'accroît avec l'augmentation du niveau de scolarité (Pica et coll., 2012) et que les effets sur la santé sont aussi associés au nombre d'heures travaillées (INSPQ, sous presse). L'étude de l'INSPQ (sous presse) constate qu'un jeune qui effectue moins de 16 heures de travail a une meilleure perception de son état de santé que ceux qui sont sans emploi. Toutefois, au-delà de 21 heures de travail par semaine la proportion de jeunes ne se percevant pas en bonne santé augmente passablement. L'étude met en évidence des constats similaires pour le risque de décrochage scolaire (INSPQ, sous presse).

Dans une enquête réalisée auprès d'élèves du secondaire au Québec (Laberge et coll., 2014), près de neuf élèves sur dix sont en désaccord avec l'affirmation selon laquelle le travail nuit à leurs études. Toutefois, un élève sur trois (37,4 %) est d'accord avec l'énoncé voulant qu'après le travail, il n'a pas l'énergie nécessaire pour faire ses travaux scolaires et étudier. De plus, dans cette étude, la perception d'un état de santé moins positive a été associée au fait de se coucher tard, de ressentir une fatigue accrue depuis qu'un emploi est occupé, d'être de sexe féminin, de rapporter un plus grand nombre d'accidents de travail au cours des deux années précédant l'enquête et enfin d'avoir consacré un plus grand nombre d'heures par semaine à son emploi au cours du dernier mois. Ces résultats suggèrent que si le nombre d'heures consacrées au travail par les adolescents n'est pas trop élevé, les milieux de travail devraient concentrer en priorité leurs efforts pour que les environnements de travail présentent le moins de risques possibles et offrent la formation suffisante en SST afin d'éviter que la trajectoire scolaire et la santé des jeunes ne soient menacées par les conséquences d'un accident de travail.

Toutefois, un certain contrôle du nombre d'heures travaillées par les adolescents ne va pas nécessairement de soi. En effet, dans cette même enquête, Laberge et coll. (2014) montrent que 20 % des jeunes âgés de 12 à 14 ans qui occupaient un emploi travaillaient déjà 20 heures ou plus par semaine. Les impacts du travail précoce sur la réussite éducative et sur la santé risquent d'être alors plus importants. Il devient de plus en plus évident qu'une surveillance des très jeunes adolescents au travail et de leur SST doit être mise en place.

5.1 Portée et limites

Jusqu'à présent plusieurs études se sont penchées sur la survenue des lésions professionnelles chez les jeunes. Toutefois, ces études reposent sur des données transversales ou des sources administratives qui ne tiennent pas compte du moment, de l'expérience sur le marché du travail et des étapes de leur insertion en emploi. Or, pour déterminer les facteurs de risque d'un problème de santé ou de sécurité au travail, l'étude épidémiologique idéale est une étude longitudinale. L'étude longitudinale du développement des enfants du Québec collecte des données riches, multidisciplinaires (socioéconomique, milieux familial, scolaire et communautaire, habitudes de vie et santé, etc.), s'étalant jusqu'ici sur une durée de 15 ans. L'ajout d'une série de questions permettant d'approfondir les conditions d'emploi, le type d'emploi, l'environnement de travail ainsi que la survenue de blessures au travail, la fatigue et d'autres indicateurs de santé à l'âge de 15 ans (2013), remédie à l'absence d'étude longitudinale sur la santé et la sécurité du travail chez cette population.

Par ailleurs, comme les jeunes présentent une forte mobilité en matière d'emploi (Godin et coll., 2009) l'enquête a l'avantage d'avoir collecté de l'information sur l'emploi au cours du dernier mois et l'emploi durant l'année scolaire.

Le volet 2013 de l'ÉLDEQ comporte toutefois quelques limites en lien avec le travail qui méritent d'être soulignées. Dans un premier temps, certains répondants semblent avoir éprouvé des difficultés à déterminer le type d'emploi qu'ils occupaient. En effet, certains jeunes occupant un emploi de moniteur/entraîneur se sont classés comme effectuant des petits travaux tandis qu'ils auraient dû se considérer comme occupant un emploi pour un employeur. Bien que cet élément ait fait l'objet d'une étude approfondie lors du prétest, nous croyons que certains jeunes ont effectué ce type d'erreur en raison du faible nombre d'heures travaillées. Cette confusion

chez les répondants a pour effet de sous-estimer la population qui effectue un emploi d'entraîneur/moniteur parmi les jeunes de 15 ans qui occupent un emploi pour un employeur ou pour l'entreprise familiale. Le même constat a également été observé pour les camelots, mais dans une moindre mesure.

Comme à 15 ans les jeunes effectuent leur entrée sur le marché du travail, la taille des effectifs de travailleurs a parfois restreint les analyses ou n'a pas permis de vérifier certaines différences notamment selon le genre. Pour limiter les problèmes liés aux effectifs insuffisants, certaines variables ont fait l'objet de regroupement. Comme le nombre de travailleurs tend à croître au fur et à mesure que le niveau de scolarité augmente les difficultés liées aux effectifs de travailleurs devraient s'atténuer aux volets subséquents.

Au moment de la validation des données, certaines incohérences ont été relevées quant aux nombres d'heures travaillées dans tout type d'emploi confondu par rapport au nombre d'heures travaillées dans un emploi spécifique. Ainsi, pour ne pas surestimer le nombre d'heures travaillées pour les cas incohérents, le nombre d'heures le moins élevé a été considéré. Des modifications ont été apportées au questionnaire en ligne afin d'éviter ces incohérences au volet 2015 (jeunes d'environ 17 ans).

Finalement, il convient de rappeler que les données statistiques permettent de dresser le portrait général d'un phénomène étudié dans une optique de prévention et planification de la recherche. Toutefois, les analyses quantitatives ne permettent pas de tout mesurer et le recours à des méthodes qualitatives s'avère nécessaire pour enrichir la compréhension du phénomène étudié.

6. CONCLUSION

Occuper un emploi pendant l'année scolaire n'est pas seulement le lot des étudiants des cégeps et des universités. Une proportion importante d'élèves du secondaire vit leurs premières expériences de travail dès l'âge de 15 ans au Québec. Certains vont même travailler pour un employeur ou pour l'entreprise familiale dès l'âge de 13 ans (11 % des jeunes). Des recherches portant sur le travail pendant les études chez les adolescents mettent en évidence l'équilibre fragile de la conciliation études-travail en pointant l'impact d'un trop grand nombre d'heures de travail sur l'engagement scolaire, le risque de décrochage scolaire et la santé des jeunes. Or, la seule enquête québécoise portant sur des conditions d'emploi, de travail et de SST (EQCOTESST) ne permet pas de documenter l'entrée sur le marché du travail des jeunes de 15 ans qui travaillent un nombre modéré d'heures par semaine. Le portrait présenté dans ce rapport est une première étape visant à lever le voile sur ce phénomène bien ancré au Québec.

La présente étude montre que l'entrée sur le marché du travail des jeunes au Québec débute dès les premières années de l'adolescence et emprunte des trajectoires qui diffèrent en partie entre les filles et les garçons, ces derniers travaillant en plus grande proportion pour un employeur ou pour l'entreprise familiale à l'âge de 15 ans. L'étude montre également que ce passage vers l'emploi « formel » s'accompagne d'une augmentation du nombre moyen d'heures travaillées, qui suppose alors une réorganisation de l'emploi du temps des jeunes. Parmi les jeunes travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale, plus de 40 % peuvent travailler la semaine et/ou la fin de semaine. De plus, une plus forte proportion de jeunes de 15 ans travaillant pour un employeur ou pour l'entreprise familiale se sont blessés ou ont failli l'être par rapport à ceux effectuant des petits travaux. Les milieux de travail ne sont pas exempts de risque puisque les jeunes exposés à quatre contraintes physiques ou plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir été blessés ou failli l'être. Les douleurs ressenties souvent après le travail sont également le lot de plus du tiers des jeunes. Des efforts doivent donc être déployés par les milieux de travail afin que leurs environnements soient plus sécuritaires et qu'ils assurent la formation et la supervision nécessaires pour éviter que le développement et la santé des jeunes de 15 ans soient compromis à la suite d'un accident de travail.

Aucune différence n'a toutefois pu être mesurée entre les jeunes occupant un emploi pendant l'année scolaire et ceux qui n'en avaient pas quant à l'engagement scolaire, le risque de décrochage scolaire, le degré de réussite scolaire, la somnolence diurne et la perception de l'état de santé général. Ce résultat suggère que travailler un nombre modéré d'heures par semaine limiterait les effets potentiellement négatifs sur le parcours scolaire et la santé des adolescents, comme l'ont montré aussi certaines études américaines (Carskadon et coll., 1989; Carskadon, 1990).

L'équilibre études/travail est toutefois fragile comme le suggère une autre étude québécoise réalisée auprès d'un échantillon représentatif d'élèves du secondaire dans trois régions du Québec (Laberge et coll., 2014). Ainsi cet équilibre semble incertain à 15 ans et les volets subséquents de l'ÉLDEQ nous permettront de suivre son évolution ainsi que les effets sur la santé du cumul études/travail avec l'avancée en âge des jeunes et l'augmentation de leurs expériences de travail.

7. PISTES D'INTERVENTION ET DE RECHERCHE

Les résultats de cette recherche nous amènent à suggérer quelques pistes d'intervention s'adressant aux élèves et à leurs parents, aux intervenants ainsi qu'aux employeurs. En effet, le vieillissement de la population au Québec ainsi que les transformations du marché du travail, à l'origine de la création d'un besoin grandissant de main-d'œuvre étudiante, favorise une insertion socioprofessionnelle précoce des adolescents. Bien que les étudiants qui travaillent soient considérés comme moins à risque de lésions professionnelles que les jeunes n'étant plus aux études, les résultats de cette recherche soulignent l'intérêt de mener des actions de prévention dans les milieux de travail fortement investis par les étudiants.

Aux intervenants en SST et en santé publique, nous suggérons de :

- Considérer les premières expériences de travail comme un déterminant de la santé des jeunes et enrichir les outils de surveillance afin de pouvoir documenter les conditions d'emploi, de travail et de SST.
- Poursuivre les campagnes faisant la promotion de la formation et d'une bonne supervision dans les milieux de travail.
- Maintenir les actions de prévention afin d'agir sur les contraintes physiques auxquelles les jeunes sont exposés dans les milieux de travail, mais aussi sur la réduction des contraintes organisationnelles.
- Promouvoir des solutions très simples auprès des employeurs comme, par exemple, la présence de sièges sur les lieux de travail ou d'outils adaptés, qui pourraient avoir un effet immédiat sur la diminution des douleurs, des inconforts et des risques d'accident. Il serait d'ailleurs intéressant de comprendre pourquoi des solutions simples en apparence s'avèrent dans les faits parfois difficiles à implanter.
- Sensibiliser et informer les jeunes, leurs parents et les enseignants des effets possibles du cumul études-travail sur la santé des adolescents (sachant qu'ils constituent aussi une population à risque de somnolence excessive).

Certaines pistes de recherche se dégagent également des principaux constats de cette étude :

- Produire des connaissances sur les trajectoires d'insertion socioprofessionnelle précoce des adolescents et de ses impacts possibles sur leur trajectoire professionnelle et leur santé et sécurité au travail à l'âge adulte.
- Concevoir des indicateurs d'intensité du travail chez les adolescents permettant de mieux orienter les actions de prévention.
- Documenter les pratiques de prévention, de formation et de supervision mises en place par les employeurs embauchant une forte proportion d'étudiants.

Enfin, nous sommes d'avis qu'une perspective interdisciplinaire est primordiale pour aborder ces différentes questions.

BIBLIOGRAPHIE

BAILLARGEON, R. H., M. Zoccolillo, K. Keenan, P. Cote, H. X. Wu, M. Boivin et R. E. Tremblay. « Gender Differences in Physical Aggression: A Prospective Population-Based Survey of Children Before and After 2 Years of Age », *Developmental Psychology*, vol. 43, 2007, p. 13-26.

BESCOU, S. *La conciliation travail et études des jeunes au Québec : Expérience professionnelle des jeunes étudiants de 20 ans*, Rapport de stage, Maîtrise professionnelle d'Ergonomie, Faculté des sciences d'Orsay, Paris, France, 2008, 36 p.

BOURDON, S. *La vie après le cégep. L'insertion des jeunes professionnels diplômés de l'enseignement technique au collégial*, Thèse de doctorat, Université de Montréal, 1994, 242 p.

BRESLIN, F.C. et P. Smith. « A commentary on the unique developmental considerations of youth ». *International Journal of Occupational and Environmental Health*, vol. 16, n° 2, 2010, p. 225-229.

BRESLIN, F. C., M. Koehoorn et D. C. Cole. « Employment patterns and work injury experience among Canadian 12 to 14 year olds », *Can J Public Health*, vol. 99, 2008, p. 201-205.

BRESLIN, F.C., D. Day, E. Tompa, E. Irvin, S. Bhattacharyya, J. Clarke et A. Wang. « Non agricultural work injuries among youth. A systematic review ». *American Journal of Preventive Medicine*, vol. 21, n° 2, 2007, p. 151-162.

BRESLIN, F.C. et P. Smith. « Trial by fire: A multivariate examination of the relationship between job tenure and work injuries ». *Occupational and Environmental Medicine*, vol. 63, n° 1, 2006, p. 27-32.

BRESLIN, F.C. et P. Smith. « Age-related differences in work injuries: A multivariate, population-based study ». *American Journal of Industrial Medicine*, vol.48, n° 1, 2005, p. 50– 56.

CARSKADON, M. A. « Patterns of sleep and sleepiness in adolescents », *Pediatrician*, vol. 17, 1990, p. 5-12.

CARSKADON, M. A., J. Mancuso et M. R. Rosekind. « Impact of part-time employment on adolescent sleep patterns », *Sleep Research*, vol. 18, 1989, p. 114.

CHARBONNEAU, J. « Réversibilité et parcours scolaires au Québec », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 1, n° 120, 2007, p 109-129.

CSIKSZENTMIHALYI, M. et B. Schneider. *Becoming Adult: How Teenagers Prepare for World of Work*, New York, Basic Book, 2000, 289 p.

DESROSIERS, H. « Milieux de vie : la famille, la garde et le quartier », *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2000)*, Institut de la statistique du Québec, Québec, vol. 1, 2000.

DUGUAY, P., A. Boucher, M.-A. Busque, P. Prud'homme et D. Vergara. *Lésions professionnelles indemnisées au Québec en 2005-2007 : Profil statistique par industrie - catégorie professionnelle*, Études et recherches, Rapport R-749, Montréal, IRSST, 2012, 176 p.

DION, K. et C. Fontaine. *Pondération des données du volet 2013*, Institut de la statistique du Québec, 2014, 17 p.

DUMONT, M. *Le travail à temps partiel durant les études chez les élèves du secondaire : impacts sur leur adaptation scolaire et psychosociale*, Éducation et francophonie, vol. 35, 2007, p. 161-181.

ENTWISLE D.R., K.L. Alexander, L.S. Olson et K. Ross. « Paid work in early adolescence: Developmental and ethnic patterns ». *Journal of Early Adolescence*, vol. 19, n° 3, 1999, p. 363-388.

FELDMAN DE, I. Shrier, M. Rossignol et L. Abenhaim. « Work is a risk factor for adolescent musculoskeletal pain ». *Journal of Occupational Environmental Medicine*, vol. 44, n° 10, 2002, p. 956-961.

FELDMAN DE, I. Shrier, M. Rossignol et L. Abenhaim. « Risk factors for the development of low back pain in adolescence ». *American Journal of Epidemiology*, vol. 154, n° 1, 2001, p.30-36.

FRANKE, S. *Travailler pendant ses études : une charge de plus à l'emploi du temps des jeunes*, Tendances sociales et canadiennes, no 11-008 au catalogue de Statistique Canada, 2003, p. 25-28.

GAUTHIER, M.-A. et M. P. Labrie. *Conciliation études-travail : les étudiants québécois s'investissent davantage dans un emploi rémunéré pendant leurs études que l'ensemble de leurs homologues canadiens*, Données sociodémographiques en bref, Institut de la statistique du Québec, vol. 17, 2013, p. 1-16.

GERVAIS, M., P. Massicotte et D. Champoux. *Conditions de travail, de santé et de sécurité des travailleurs du Québec*, Études et recherches, Rapport R-449, Montréal, IRSST, 2006, 140 pages.

GINGRAS, M. et R. Terrill. *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire. Dix ans plus tard*, Montréal, SRAM, Service de la recherche, 2006, 133 pages.

GODIN, J.F., B. Laplante, É. Ledoux, M. Vultur et Z. Tsala Dimbuence. *Étude exploratoire des parcours d'emploi en lien avec l'apparition des premières lésions chez les jeunes de 16 à 24 ans*, Études et recherches, Rapport R-630, Montréal, IRSST, 2009, 74 pages.

HAMEL, J. *Le rapport au travail et la génération numérique*, dans S. Bourdon et M. Vultur (dir.), *Les jeunes et le travail*, Québec, Les Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC, 2007, p. 69-87.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ 1998-2015)*. Tiré de : www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca

INSTITUT DE LA STATISTIQUE, Direction des enquêtes longitudinales et sociales. (2015). *Questionnaire en ligne au jeune (QELJ)*, 95 p. Tiré de : http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/questionnaires/QELJ_Final_FR_E16.pdf

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Regard statistique sur la jeunesse. État et évolution de la situation des Québécois âgés de 15 à 29 ans, 1996-2012*, Québec, Gouvernement du Québec, 2014a, 188 p.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *Variables dérivées de l'ÉLDEQ 1998-2013*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2014b.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ). *L'enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011*, Tome I. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie. Québec, 2012, 258 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE, Direction des enquêtes longitudinales et sociales. (2012). *Questionnaire informatisé à l'enfant (QIE)*, 170 p. Tiré de : http://www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca/pdf/questionnaires/E14-QIE_13ans.pdf

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le travail chez les jeunes du secondaire au Québec*, sous presse.

JETTÉ, M. et L. Des Groseilliers. « Survey Description and Methodology », In *Longitudinal Study of Child Development in Québec (ÉLDEQ 1998–2002)*, Institut de la Statistique du Québec. Québec, vol. 1, 2000, 57 p.

JETTÉ, M. « Survey Description and Methodology », In *Quebec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002)*, Institut de la statistique du Québec, Québec, vol. 2, 2002, 65 p.

LABERGE, L., É. Ledoux, J. Auclair, M. Gaudreault. *Jeunes du secondaire et du collégial qui cumulent études et travail : Une enquête sur les conditions d'exercice du travail et la SST*, Études et recherches / Rapport R-795, Montréal, IRSST, 2014, 57 p.

LABERGE, L., É. Ledoux, C. Thuilier, M. Gaudreault, J.-S. Martin, É. Cloutier, J. Auclair, L. Lachance, S. Veillette, C. Rozon, M. Gaudreault, N. Arbour, S. Bescou, T. Agenais et L. Hostiou. *Santé et sécurité des étudiants qui occupent un emploi durant l'année scolaire – Les effets du cumul d'activités et de contraintes de travail*, Études et recherches / Rapport R-705, Montréal, IRSST, 2011, 147 pages.

LEDOUX, É., L. Laberge, C. Thuilier. *Portrait de l'accueil et de la formation à l'embauche des étudiants occupant un emploi pendant l'année scolaire*, Études et recherches, Rapport R-865, Montréal, IRSST, 2015, 31 p.

LEDOUX, É., L. Laberge, C. Thuilier, P. Prud'homme, S. Veillette, M. Gaudreault et M. Perron. *Étudier et travailler en région à 18 ans : quels sont les risques de SST? Une étude exploratoire*, Études et recherches / Rapport R-560, Montréal, IRSST, 2008a, 90 pages.

LEDOUX, É., J., Bernier, C., Thuilier, M., Laberge S., Paquin-Collins. *Approche terrain pour rejoindre et sensibiliser les jeunes travailleurs à la SST*, Études et recherches / Rapport R-588, Montréal, IRSST, 2008b, 115 pages.

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, c 6, s 2, art. (51.10).

MESSING, K. *La santé des travailleuses. La science est-elle aveugle?* dans Renée Bourbonnais (dir.), *Recherches féministes*, Les éditions du remue-ménage, vol. 13, n° 2, 2000, p. 166-170.

MOULIN, S. et P., Doray. *Les parcours des jeunes : catégorisations statistiques et représentations normatives*. In Colloque Approches longitudinales: Confrontations franco-canadiennes, à Paris, les 22-23 Octobre 2007.

NATIONAL INSTITUTES OF HEALTH. *Working Group Report on Problem Sleepiness (Bethesda)*, National Heart, Lung, and Blood Institute, National Center on Sleep Disorders Research and Office of Prevention, 1997.

NATIONAL RESEARCH COUNCIL AND INSTITUTE OF MEDICINE, COMMITTEE ON THE HEALTH AND SAFETY IMPLICATIONS OF CHILD LABOR. *Protecting Youth at Work: Health, Safety, and Development of Working Children and Adolescents in the United States*, Washington, DC, National Academy Press, 1998.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Des emplois pour les jeunes/ Jobs for Youth: Canada*, Éditions OCDE, 2008, 187 pages.

PASCHALL, M. J., R. L. Flewelling et T. Russell. « Why is Work Intensity Associated With Heavy Alcohol use Among Adolescents? », *Journal of Adolescent Health*, vol. 34, 2004, p. 79-87.

PICA, L. A., I. Traoré, F. Bernèche, P. Laprise, L. Cazale, H. Camirand, M. Berthelot et N. Plante. *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011. Le visage des jeunes d'aujourd'hui : leur santé physique et leurs habitudes de vie*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tome 1, 2012, 258 p.

PLANTE, N., R. Courtemanche et L. Des Groseilliers. *Survey Description and Methodology. Part II: Longitudinal Aspects of the First Three Rounds 1998 to 2000*, Quebec Longitudinal Study of Child Development (QLSCD 1998-2002), Institut de la statistique du Québec, Québec, vol. 2, 2002.

RAMCHAND, R., N. S. Ialongo et H. D. Chilcoat. « The Effect of Working for Pay on Adolescent Tobacco Use », *American Journal of Public Health*, vol. 97, 2007, p. 2056-2062.

ROY, J. *Entre la classe et les McJobs - Portrait d'une génération de cégépiens*, Québec, INRS, Presse de l'Université Laval, 2008, 140 pages.

SALES, A., R. Drolet et I. Bonneau. « Academic Paths, Ageing and the Living Conditions of Students in the Late 20th Century », *The Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 38, no. 2, 2001, p. 167-188.

STEINBERG, L., E. Greenberger, L. Garduque et M. Ruggiero. « Effects of working on adolescent development », *Developmental Psychology*, vol. 18, 1982, p. 385-395.

TERRILL, R. et R. Ducharme. « Passage secondaire-collégial : caractérisations étudiantes et rendement scolaire », Montréal, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, 1994, 380 pages.

TRAORÉ, I. et M. Dumont. *Étude québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail, 2007-2008. (EQCOTESST)*, Cahier technique et méthodologique, Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010, 279 p.

USHER, A. et F.C. Breslin. *Parents views of employment and work safety among 12 to 14 year olds*, Institut for work and Health », 2014, 64 pages.

VEILLETTE, S., J. Auclair, L. Laberge, M. Gaudreault, N. Arbour et M. Perron. *Les parcours scolaires du secondaire au collégial*, Série Enquête longitudinale auprès des élèves saguenéens et jeannois âgés de 14 ans en 2002, Rapport de recherche PAREA. Jonquière, Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière, 2007, 153 pages.

VÉZINA, M., E. Cloutier, S. Stock, K. Lippel, É. Fortin, A. Delisle, M. St-Vincent, A. Funes, P. Duguay, S. Vézina et P. Prud'homme. *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, Études et recherches / Rapport R-691, Montréal, IRSST, 2011, 986 pages.

VÉZINA, M., S. Stock, A. Funes, A. Delisle, M. St-Vincent, A. Turcot, K. Messing et R. Arcand, *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi, de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, Québec, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec - Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, 2011, Chapitre 4, p. 233-322.

VIGNAULT, M. *La pratique études/travail : les effets?*, Laval, Collège Montmorency, Centre de documentation collégiale, 1993, 318 pages.

ANNEXE #1 : LISTE DES QUESTIONNAIRES DE RÉFÉRENCES

Liste des questionnaires de références

Acronyme	Nom de l'enquête	Maître d'œuvre
Étudier et travailler?	Enquête auprès des élèves du secondaire sur le travail rémunéré durant l'année scolaire (1993)	Direction de la recherche Ministère de l'Éducation
	Enquête sociale et de santé auprès des enfants et des adolescents québécois (1999)	Santé Québec
	Étude : forum des jeunes au travail (2003)	Association des commissions des accidents du travail, Ipsos Reid
	Questionnaire destiné aux étudiantes et étudiants du collégial (2004)	Conseil supérieur de l'éducation
	Enquête nationale menée au Québec auprès des collégiens sur le travail rémunéré et la réussite scolaire (2006)	Jacques Roy
ELESJ-14	Enquête longitudinale auprès des élèves saguenéens et jeannois âgés de 14 ans en 2002 (2006)	ECOBES
	Enquêtes interrégionales 2008	ECOBES
EQSP	Enquête québécoise sur la santé de la population (2008)	Ministère de la Santé, ISQ
EQCOTESST	Enquête québécoise sur les conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (2007-2008)	IRSST, INSPQ, ISQ, CNT
EQSSJS	Enquête québécoise sur la santé et le bien-être des jeunes du Québec (2010-2011)	Ministère de la Santé et des Services sociaux, ISQ

**ANNEXE #2 : QUESTIONNAIRE EN LIGNE AU JEUNE - SECTION
TRAVAIL**

SECTION 17 TRAVAIL

TRA_I1

À propos du travail...

Les questions qui suivent portent sur différents aspects du travail (travail rémunéré ou non) tels que l'environnement de travail, les caractéristiques de l'emploi, la santé et la sécurité au travail et la conciliation travail/études.

TRA_Q1 - Depuis septembre dernier, as-tu travaillé?

Oui 1
Non 2

PAQ : SI TRA_Q1 = 1, passer à TRA_Q2a

PAQ : SI TRA_Q1 = 2, passer à TRA_Q3a

PAQ : si TRA_Q1 = 9 (NR), passer à TRA_Q3a

TRA_Q2a- Depuis septembre dernier as-tu travaillé...

Note : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Pour un employeur en étant payé..... 1
Pour l'entreprise familiale en étant payé..... 2
Pour l'entreprise familiale **sans** être payé..... 3
À des petits travaux en étant payé (garder des enfants, entretien de terrain, aide aux devoirs, etc.)..... 4

TABLEAU

Choix multiples

PAQ : si TRA_Q2a=1 à 4, passer à la question TRA_Q3a.

PAQ : si TRA_Q2a=9 (NR), passer à TRA_Q3a

TRA_Q3a - Au cours du dernier mois, as-tu travaillé?

Oui....1
Non....2

PAQ : SI TRA_Q3a = 1, passer à TRA_Q4

PAQ : si TRA_Q3a = 2 ET TRA_Q1 =1, passer à Q7b- Sphère ne travaille pas_au cours du dernier mois

PAQ : si TRA_Q3a = 2 ET TRA_Q1 =9, passer à Q7b- Sphère ne travaille pas_au cours du dernier mois

PAQ : si TRA_Q3a = 2 ET TRA_Q1 =2, passer à Q7a -Sphère ne travaille pas _depuis septembre

PAQ : Si TRA_Q3a = 9 (NR), passer à HLT_I1-sort de la section du travail

TRA_Q4- Au cours du dernier mois, as-tu travaillé..

Note : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Pour un employeur en étant payé..... 1
Pour l'entreprise familiale en étant payé..... 2
Pour l'entreprise familiale **sans** être payé..... 3
À des petits travaux en étant payé (garder des enfants, entretien de terrain, aide aux devoirs, etc.)..... 4

TABLEAU

Choix multiples

PAQ : si TRA_Q4=1 à 4, passer à la question TRA_Q5

Validation interne : si TRA_Q4=9 (NR), afficher message d’erreur : « Tu as indiqué précédemment que tu as travaillé au cours du dernier mois, mais tu n’as rien coché à la dernière question concernant ton type d’emploi. Cliquer sur précédent pour corriger ta réponse ou suivant pour continuer. »

PAQ : si le jeune ne répond toujours rien TRA_Q4=9, passer à TRA_Q5

TRA_Q5 - En considérant l’ensemble des emplois que tu as occupés au cours du dernier mois (rémunérés ou non), combien d’heures en moyenne travailles-tu par semaine ?

NOTE : Arrondir au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine, inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine, inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)

h) _____ heure(s) et m) _____ minute(s) par semaine

MENU DÉROULANT : 0 à 25 pour les heures et 0 – 15 – 30 – 45 pour les minutes

Validation: 0 heure ET 0 minute ne sont pas valides

TRA_Q6 - En considérant l’ensemble des emplois que tu as occupés au cours du dernier mois (rémunérés ou non), quand travailles-tu habituellement ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s’appliquent

	Le matin très tôt (entre 5 :00 et 8 :59)-----1	Le jour (entre 9 :00 et 15 :59)---- -----2	Le soir (entre 16 :00 et 22 :59)----- -----3	La nuit (entre 23 :00 et 4 :59)----4	Ne travaille pas (semaine, fin de semaine).....5
a) En semaine					
b) La fin de semaine					

TABLEAU

Choix multiples

PAQ : Si non réponse à toutes les questions depuis TRA_Q4 : passer à HLT_I1

PAQ : Si non réponse à TRA_Q3a=9, passer à HLT_I1

Il faut coder chaque choix de réponses comme des variables binaires (on aura un total de 10 variables ici : a1, a2,b5. ex : TRA_Q6a1 peut être 0 ou 1.

Déterminer la sphère de travail

Les PAQ sont affichés selon la priorité de réponse si plus d’un choix est coché à TRA_Q4

1-PAQ : Si TRA_Q4 = 1 ou 2, passer à TRA_Q18 (Sphère_Emploi rémunéré_Employeur ou Entreprise familiale)

2-PAQ : Si TRA_Q4 = 3, passer à TRA_Q36 (Sphère_travail_entreprise familiale sans rémunération)

3-PAQ : Si TRA_Q4 = 4, passer à TRA_Q9 (Sphère_petits travaux rémunérés)

Sphère _ Ne travaille pas_depuis septembre

Filtre : Si TRA_Q3a = 2 ET TRA_Q1 =2

TRA_Q7a - Pour quelle raison n'as-tu pas travaillé depuis septembre?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

- Parce que je veux consacrer plus de temps à mes études 1
- Parce que je veux consacrer assez de temps à mes loisirs 2
- Parce que mes parents préfèrent que je ne travaille pas..... 3
- Parce que je n'ai pas trouvé de travail 4
- Parce que je n'ai pas besoin de plus d'argent 5
- Parce que cela ne m'intéresse pas de travailler pendant l'année scolaire 6
- Je ne travaille pas présentement, mais j'y pense sérieusement pour la prochaine année scolaire 7
- Autres..... 8

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_Q8A - Si depuis septembre on t'avait proposé un travail, l'aurais-tu accepté?

- Oui 1
- Non 2
- Je ne sais pas..... 3

Passer à HLT_I1

Fin de la section_Sphère Ne travaille pas_depuis septembre

Sphère _ Ne travaille pas_au cours du mois dernier

Filtre : Si (TRA_Q3a = 2) ET (TRA_Q1 =1 ou 9)

TRA_Q7b- Pour quelle raison n'as-tu pas travaillé au cours du dernier mois?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

- Parce que je veux consacrer plus de temps à mes études 1
- Parce que je veux consacrer assez de temps à mes loisirs 2
- Parce que mes parents préfèrent que je ne travaille pas..... 3
- Parce que je n'ai pas trouvé de travail 4
- Parce que je n'ai pas besoin de plus d'argent 5
- Parce que cela ne m'intéresse pas de travailler pendant l'année scolaire 6
- Je ne travaille pas présentement, mais j'y pense sérieusement pour la prochaine année scolaire 7
- Autres 8

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_Q8b - Si on t'avait proposé un travail pendant le dernier mois, l'aurais-tu accepté?

- Oui 1
- Non 2
- Je ne sais pas..... 3

TRA_Q17A – As-tu déjà lu, vu ou entendu parler de santé et sécurité au travail (prévention des accidents et des maladies professionnelles)?

- Oui1
- Non2

PAQ :Si TRA_Q17A=1, passer à la question TRA_Q17B

PAQ :Si TRA_Q17A=2 ou 9, sortie de la section

TRA_Q17B- De quelles sources provenaient ces informations ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s’appliquent.

- Un employeur 1
- De l’Escouade jeunesse 2
- De la télévision 3
- Lors d’une formation en emploi 4
- Des collègues de travail 5
- De mes parents 6
- De l’école 7
- Du Défi prévention jeunesse 8
- De l’Internet 9
- Des magazines 10
- Des amis 11
- Autres 12

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

Passer à HLT_I1

Fin de la section_Sphère Ne travaille pas_au cours du dernier mois

Sphère _ Petits travaux rémunérés

Filtre : si TRA_Q4 = 4

TRA_Q9 – Au cours du dernier mois, quel genre de petits travaux as-tu réalisés ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s’appliquent

Garder des enfants	1
Entretien de terrain (pelletage, ramasser des feuilles, jardinage, etc.)	2
Entretien ménager	3
Garder et s’occuper d’animaux	4
Surveillance de résidence en l’absence des propriétaires (entrer le courrier, arroser les plantes, etc.)	5
Aide aux devoirs	6
Autres	7

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TABLEAU

Choix multiples

TRA_Q10 – Au cours du dernier mois, combien d’heures as-tu travaillé en moyenne par semaine à faire des petits travaux pour de l’argent?

NOTE : Arrondis au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)

h) _____ heure(s) et **m)** _____ minute(s) par semaine

MENU DÉROULANT : 0 à « 25 et plus » pour les heures et 0 – 15 – 30 – 45 pour les minutes
Validation:0 heure ET 0 minute n’est pas valide

TRA_Q11 - Généralement, quand fais-tu ces petits travaux ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s’appliquent

	Le matin très tôt (entre 5 :00 et 8 :59)-----1	Le jour (entre 9 :00 et 15 :59)---- ----2	Le soir (entre 16 :00 et 22 :59)-----3	La nuit (entre 23 :00 et 4 :59)----- -4	Ne travaille pas (semaine , fin de semaine).....5
a) En semaine					
b) La fin de semaine					

TABLEAU

Choix multiples

Il faut coder chaque choix de réponse comme des variables binaires (on aura un total de 10 variables ici : a1, a2, ...b5. ex : TRA_Q11a1 peut être 0 ou 1

TRA_Q12 À quel âge as-tu commencé à faire des petits travaux pour de l’argent?

_____ ans

MENU DÉROULANT : 10 à « 15 et plus » pour les ans

TRA_Q13A - As-tu déjà failli ou « passé proche » d’être blessé en faisant ces petits travaux ?

Oui.....1
Non.....2

TRA_Q13B - As-tu déjà été blessé en faisant ces petits travaux ?

Oui.....1
Non.....2

PAQ : si TRA_Q13B=1, passer à TRA_Q14A

PAQ : si TRA_Q13B=2, passer à TRA_Q15

PAQ : si TRA_Q13B=9, passer à TRA_Q15

TRA_Q14A - En te référant à ton dernier accident qui est survenu en faisant ces petits travaux, quelle sorte de blessure as-tu subie ?

NOTE : Si plus d'une blessure lors du dernier accident, choisis la blessure la plus grave.

- Une coupure 1
- Une brûlure..... 2
- Une entorse, étirement..... 3
- Une fracture..... 4
- Un mal de dos..... 5
- Une ecchymose ou un bleu..... 6
- Autres 7

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q14B – Quelle(s) partie(s) de ton corps a (ont) été atteinte(s) ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

- Tête (en excluant le visage et les yeux).....1
- Visage et yeux 2
- Tronc 3
- Dos 4
- Bras, coude, épaule.....5
- Main, doigt.....6
- Jambe..... 7
- Cheville, pied..... 8
- Autres 9

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_Q14C - Décris-nous comment l'accident s'est produit?

Exemple : En me rendant garder des enfants chez un voisin un samedi soir, je suis tombé dans les escaliers extérieurs qui étaient couverts de glace et de neige.

TRA_Q14E À la suite de cet accident, as-tu...

NOTE : coche toutes les cases qui s'appliquent

- Reçu des soins par un membre de ta famille ou par une personne que tu connais ?1
- Consulté un professionnel de la santé (infirmière, médecin, etc.) dans une clinique ou un hôpital ?.....2
- Manqué au moins une journée d'école ?.....3

Choix multiples

TRA_Q14F - À la suite de cet accident, pendant combien de jours as-tu ressenti de la douleur ou une gêne dans tes activités quotidiennes ?

- Pas de douleur ou de gêne 1
 1 jour ou moins..... 2
 Entre 2 et 5 jours 3
 Entre 6 et 10 jours 4
 Plus de 10 jours 5

TRA_Q14G

Si jamais nous avons besoin d'obtenir plus d'informations sur la façon dont tu t'es blessé(e), nous autorises-tu à communiquer avec toi ? Tes réponses resteront strictement confidentielles et sois rassuré(e) : le nom de ton employeur ne te sera jamais demandé.

Oui.....1

Non.....2

TRA_Q15 - Généralement après avoir fait des petits travaux pour de l'argent, à quelle fréquence ressens-tu des douleurs ou de la fatigue musculaire?

	Jamais...1	De temps en temps...2	Souvent...3	Tout le temps...4
a) Au dos				
b) Au cou ou à la nuque				
c) Aux jambes /aux pieds				
d) Aux épaules				
e) Aux coudes, poignets, mains				

TABLEAU

TRA_Q16 - Ressens-tu plus de fatigue depuis que tu fais des petits travaux pour de l'argent?

Oui 1

Non 2

TRA_Q17 - Indique pour quelles raisons tu as décidé de faire des petits travaux pour de l'argent.

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Pour payer des choses dont j'ai envie	1
Pour occuper mes temps libres	2
Pour me changer les idées de l'école	3
Pour faire des économies pour plus tard	4
Pour aider mes parents	5
Parce que mes parents m'ont encouragé à travailler	6
Pour accroître mon autonomie, être moins dépendant de mes parents	7
Pour développer mon sens des responsabilités	8
Pour apprendre de nouvelles choses	9
Pour acquérir de l'expérience de travail	10
Autres	11

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TABLEAU

TRA_Q17A – As-tu déjà lu, vu ou entendu parler de santé et sécurité au travail (prévention des accidents et des maladies professionnelles)?

- Oui 1
- Non 2

PAQ :Si TRA_Q17A=1, passer à la question TRA_Q17B

PAQ :Si TRA_Q17A=2 ou 9, sortie de la section

TRA_Q17B- De quelles sources provenaient ces informations ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.

- Un employeur..... 1
- De l'Escouade jeunesse..... 2
- De la télévision..... 3
- Lors d'une formation en emploi..... 4
- Des collègues de travail..... 5
- Par mes parents..... 6
- À l'école 7
- Par le défi prévention jeunesse 8
- Par Internet 9
- Dans des magazines..... 10
- Par des amis..... 11
- Autres 12

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

Fin de la section : Sphère Travail_Petits travaux

Sphère _ Emploi rémunéré_ Employeur ou Entreprise familiale

Filtre : Si TRA_Q4 = 1 ou 2

TRA_Q18 Au cours du dernier mois, as-tu plus d'un emploi rémunéré (pour un employeur ou pour l'entreprise familiale) ?

Oui 1

Non..... 2

PAQ : Si TRA_Q18=1, passer à TRA_I2

PAQ : Si TRA_Q18=2, passer à TRA_Q18a

TRA_I2

Réponds aux questions suivantes en pensant à l'emploi rémunéré (pour un employeur ou pour l'entreprise familiale) pour lequel tu as travaillé le plus au cours du dernier mois.

PAQ : passer à TRA_Q18a

TRA_Q18a Dans quel genre d'entreprise as-tu travaillé au cours du dernier mois?

- Restaurant, service de traiteur 1
- Dépanneur 2
- Station-service 3
- Camp de jour ou camp de vacances..... 4
- Commerce de détails (magasin de vêtement, quincaillerie, etc.)..... 5
- Épicerie..... 6
- Hôtel 7
- Installations sportives (gymnase, aréna, piscine, etc.) 8
- Établissement de santé (hôpital, clinique, etc...)..... 9
- Usine..... 10
- Ferme.....11
- Entretien, aménagement paysager.....12
- Autres 13

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q18B - Environ combien de personnes sont employées dans l'entreprise ou l'organisation pour laquelle tu as travaillé au cours du dernier mois?

- Je suis le (la) seul(e) employé(e) 1
- Entre 2 et 20 2
- Entre 21 et 50 3
- Entre 51 et 199 4
- Entre 200 et 499 5
- 500 et plus 6

TRA_Q18C - Quel genre de travail rémunéré as-tu fais au cours du dernier mois ?

Camelot, distribution de journaux	1
Travail à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	2
Entraîneur/Moniteur sportif, Assistant-surveillant-sauveteur en piscine	3
Arbitre sportif	4
Animateur/Moniteur	5
Plongeur	6
Cuisinier ou aide-cuisinier	7
Serveur	8
Emballer	9
Caissier	10
Pompiste	11
Vendeur, conseiller ou commis	12
Réceptionniste	13
Agent de sécurité	14
Ouvrier, journalier, mécanicien	15
Autres	16

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q18D - Quel type de tâches fais-tu généralement à ce travail?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Nettoyer, ranger (outils, plancher, comptoirs, locaux, etc.)	1
Laver la vaisselle	2
Faire de la vente, conseiller sur des produits	3
Tenir une caisse	4
Servir aux tables ou au comptoir	5
Placer des articles sur les étagères des rayons, dans les frigidaires, ou dans un entrepôt	6
Emballer, emballer	7
Livrer	8
Faire des préparations alimentaires (cuisiner, découper, ensacher des aliments, etc.)	9
Fabriquer ou assembler des objets	10
Surveiller, s'occuper ou prendre soin de personnes	11
Faire des animations socioculturelles et sportives, donner des cours	12
Faire du travail clérical (répondre au téléphone, donner des informations, classer des documents, faire de la saisie de données)	13
Conduire des véhicules (tracteur, quatre roues, etc.)	14
Réparer et faire l'entretien d'appareils, d'équipements, de vélos, etc.	15
Accueillir, orienter, informer la clientèle	16
Autres	17

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TABLEAU

Choix multiples

TRA_Q19 - Depuis combien de temps occupes-tu cet emploi ?

NOTE : Indique le nombre d'année(s) et de mois. (Par exemple : si tu as commencé il y a 2 ans, inscris « 2 » années et « 0 » mois. Si tu as commencé il y a 6 mois, inscris « 0 » année et « 6 » mois.)

a) _____ année(s) m) _____ mois

MENU DÉROULANT : 0 à « 5 années et plus » pour les années
moins de 1 mois, 0 - 12 pour les mois

Validation : le choix 0 an ET 0 mois n'est pas valide

TRA_Q20 – Au cours du dernier mois, combien d'heures as-tu travaillé en moyenne par semaine à cet emploi ?

NOTE : Arrondis au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)

h) _____ heure (s) et m) _____ minute(s) par semaine

Inclure un menu déroulant

MENU DÉROULANT : 0 à « 25 heures et plus » et 0, 15, 30, 45 minutes

Validation: 0 heure ET 0 minute n'est pas valide

TRA_Q21A - Quand tu as trouvé cet emploi, est-ce que ton employeur a exigé que tu travailles un nombre minimal d'heures par semaine pour t'engager ?

Oui..... 1

Non..... 2

PAQ: si TRA_Q21A=1, passer à TRA_Q21B

PAQ : si TRA_Q21A=2, passer à TRA_Q22

TRA_Q21B - Combien d'heures par semaine a-t-il exigées?

NOTE : Arrondis au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)

h) _____ heure(s) et m) _____ minute(s) par semaine

Inclure un menu déroulant

0 à 25 heures et plus et 0, 15, 30, 45 minutes

Validation:0 heures ET 0 minutes n'est pas valide

TRA_Q22 - Généralement, quand travailles-tu à cet emploi rémunéré?

NOTE : Coche toutes les cases qui s’appliquent

	Le matin très tôt (entre 5 :00 et 8 :59).....1	Le jour (entre 9 :00 et 15 :59).....2	Le soir (entre 16 :00 et 22 :59).....3	La nuit (entre 23 :00 et 4 :59)....4	Ne travaille pas (semaine , fin de semaine).....5
a) En semaine					
b) La fin de semaine					

Idem à question 11.

Il faut coder chaque choix de réponse comme des variables binaires (on aura un total de 10 variables ici : a1, a2, ...b5. ex : TRA_Q22a1 peut être 0 ou 1.

TABLEAU

Choix multiples

TRA_Q34a - Est-ce que ton patron te demande de faire des heures supplémentaires ?

- Oui, chaque semaine 1
- Oui, de temps en temps2
- Oui, mais rarement3
- Non, jamais4

PAQ : si TRA_Q34a=1 à 3, passer à TRA_Q34b

PAQ : si TRA_Q34a=4, passer à TRA_Q34c

TRA_Q34B - Habituellement, acceptes-tu d’en faire ?

- Oui, je peux difficilement refuser car mon employeur aurait de la peine à trouver quelqu’un d’autre 1
- Oui, je peux difficilement refuser car je risquerais de perdre mon emploi 2
- Oui, je veux en faire le plus possible pour faire plus d’argent 3
- Oui, je veux en faire, mais je ne veux pas dépasser un certain nombre d’heures par semaine..... 4
- Oui, mais je peux refuser facilement..... 5
- Non, je n’en fais pas parce que je veux me garder du temps 6
- Autres 7

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q34C - Est-ce que tu demandes à ton patron de faire des heures supplémentaires ?

- Oui, chaque semaine 1
- Oui, de temps en temps2
- Oui, mais rarement3
- Non, jamais4

TRA_Q35 – Pour chacun des énoncés indique si cela correspond à ta situation.

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Je peux facilement m'absenter de mon travail si j'ai besoin	1
Je peux faire des devoirs, des travaux scolaires sur mes heures de travail lorsque je suis disponible	2
J'ai choisi le nombre d'heures maximum de travail que je fais par semaine	3
Je peux aller travailler à pied (mon travail est à côté de la maison ou de l'école)	4
Je peux m'arranger avec mes collègues pour modifier mon horaire de travail	5
J'ai limité volontairement mes disponibilités de travail de manière à me réserver du temps libre ou du temps pour étudier	6
J'envisage de changer d'emploi ou d'arrêter de travailler s'il venait à nuire à mes études	7
À cause du temps passé au travail, il m'est arrivé de demander à mon professeur de m'arranger pour un cours, un examen ou des travaux à remettre.	8

Choix multiples

TABLEAU

Filtre : si tra_q4=1 ou 2

TRA_Q23 – Indique pour quelles raisons tu as décidé de travailler à cet emploi rémunéré.

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.

Pour payer des choses dont j'ai envie	1
Pour occuper mes temps libres	2
Pour me changer les idées de l'école	3
Pour faire des économies pour plus tard	4
Pour aider mes parents	5
Parce que mes parents m'ont encouragé à travailler	6
Pour accroître mon autonomie, être moins dépendant de mes parents	7
Pour développer mon sens des responsabilités	8
Pour apprendre de nouvelles choses	9
Pour acquérir de l'expérience de travail	10
Autres	11

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TABLEAU

TRA_Q24 - Dans le cadre de ton emploi rémunéré, à quelle fréquence es-tu exposé(e) à l'une ou l'autre des situations suivantes :

	Jamais...1	De temps en temps...2	Souvent...3	Tout le temps...4
a) Travailler les mains au-dessus des épaules				
b) Travailler le dos penché en avant ou de côté, ou avec une torsion du dos				
c) Effectuer des gestes répétitifs à l'aide des mains et des bras (par exemple, le travail à la chaîne, la saisie de données, ou encore un rythme imposé par une machine)				
d) Effectuer des gestes de précision (par exemple, saisir du bout des doigts, aligner un outil ou une pièce ou contrôler finement ses mouvements)				
e) Fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou des équipements				
f) Manier sans aide des charges lourdes (par exemple, soulever, porter, transporter des boîtes, des meubles, des personnes)				
g) Subir des vibrations provenant d'outils à main (vibrations des mains ou des bras)				
h) Subir des vibrations provenant de grosses machines ou du sol (vibration dans tout le corps)				
i) Conduire un véhicule (4 roues, chariot élévateur, tracteur)				
j) Respirer des vapeurs de solvants tels que dégraissant, peinture à l'huile, vernis, colle, Varsol, térébenthine, etc.				
k) Travailler dans un bruit si intense qu'il est difficile de tenir une conversation à un mètre de distance même en criant				

TABLEAU

TRA_Q25A - En général, dans quelle proportion du temps travailles-tu en position debout dans le cadre de ton emploi rémunéré actuel?

- Jamais 1
- Le quart du temps ou moins 2
- La moitié du temps 3
- Les trois quarts du temps 4
- Tout le temps 5

PAQ : si TRA_Q25A = 2 à 5, passer à TRA_Q25B

PAQ : si TRA_Q25A = 1, passer à TRA_Q26

TRA_Q25B - Lorsque tu travailles debout dans le cadre de ton emploi rémunéré actuel, laquelle de ces situations s'applique à ton travail le plus souvent?

Position debout ...

- Avec possibilité de m'asseoir à **volonté** 1
- Avec possibilité de m'asseoir à **l'occasion** ... 2
- Sans** possibilité de m'asseoir 3

TRA_Q26 - En te référant à ton emploi rémunéré actuel, indique dans quelle mesure tu es d'accord ou non avec les énoncés suivants :

FAIRE DES TABLEAUX de 3-4-5 ITEMS pour que ça entre bien sur une page.

	Fortement en désaccord...1	En Désaccord...2	D'accord...3	Fortement d'accord...4
a) Mon travail exige que j'apprenne des choses nouvelles				
b) Mon travail exige un niveau élevé de qualification				
c) Mon travail consiste à refaire toujours la même chose				
d) J'ai la liberté de décider comment je fais mon travail				
e) J'ai passablement d'influence sur la façon dont les choses se passent à mon travail				

	Fortement en désaccord...1	En Désaccord...2	D'accord...3	Fortement d'accord...4	Travaille seul...5
f) Mes collègues facilitent l'exécution de mon travail					
g) À mon travail, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe					
h) Mes collègues ont une attitude conflictuelle envers moi					

	Fortement en désaccord...1	En Désaccord...2	D'accord...3	Fortement d'accord...4
i) Mon supérieur immédiat réussit à faire travailler les gens ensemble				
j) Mon supérieur immédiat prête attention à ce que je dis				
k) Mon supérieur immédiat facilite la réalisation du travail				
l) Mon supérieur immédiat a une attitude conflictuelle envers moi				

	Fortement en désaccord...1	En Désaccord...2	D'accord...3	Fortement d'accord...4
m) Mon travail exige d'aller très vite				
n) On me demande de faire une quantité excessive de travail				
o) J'ai suffisamment de temps pour faire mon travail				
p) Je reçois des demandes contradictoires de la part des autres				
q) Mon travail exige de travailler très fort				
r) Je subis plusieurs interruptions et dérangements dans la réalisation de mes tâches				

TRA_Q27- Au travail, vis-tu des situations de tension dans tes rapports avec le public (clients, élèves, patients, etc.)?

- Non, je ne travaille pas avec le public..... 1
Jamais..... 2
Rarement..... 3
Souvent..... 4
Très souvent..... 5
-
-

TRA_Q28A – As-tu déjà failli ou « passé proche » d’être blessé en faisant ce travail rémunéré?

- Oui..... 1
Non..... 2
-
-

TRA_Q28B - As-tu déjà été blessé en faisant ce travail rémunéré?

- Oui..... 1
Non..... 2

PAQ : si TRA_Q28B=1, passer à TRA_Q29A

PAQ : si TRA_Q28B=2 ou 9, passer à TRA_Q30

TRA_Q29A - En te référant à ton dernier accident qui s’est produit alors que tu étais au travail, quelle sorte de blessure as-tu subie ?

NOTE : Si plus d’une blessure lors du dernier accident, choisis la blessure la plus grave.

- Une coupure..... 1
Une brûlure..... 2
Une entorse, étirement..... 3
Une fracture..... 4
Un mal de dos..... 5
Une ecchymose ou un bleu..... 6
Autres..... 7

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q29B - Quelle(s) partie(s) de ton corps a (ont) été atteinte(s) ?**NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.**

Tête (en excluant le visage et les yeux).....	1
Visage et yeux.....	2
Tronc.....	3
Dos.....	4
Bras, coude, épaule.....	5
Main, doigt.....	6
Jambe.....	7
Chevilles, pied.....	8
Autres.....	9

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_Q29C - Décris-nous, le plus précisément possible, comment l'accident s'est produit?

Exemple : Je travaillais comme journalier. Je me dépêchais pour pouvoir terminer mon travail à temps avant la fin de la journée. L'accident s'est produit en tirant un chariot rempli de caisses de tomates, dans une pente peu éclairée. Le chariot ne possédait pas de frein et la charge était instable (3 caisses de large par 10 caisses de haut). Alors que je tirais le chariot, ce dernier est arrivé plus vite que je ne l'avais évalué et a frappé ma cheville.

TRA_Q29D - Au moment de l'accident, étais-tu en train d'accomplir une nouvelle tâche ou une tâche avec laquelle tu n'étais pas familier(ère)?

Oui..... 1
Non..... 2

TRA_Q29E - À la suite de cet accident, as-tu ...**Note : Coche toutes les cases qui s'appliquent**

Reçu des soins de la part de ton employeur, d'un superviseur ou d'un autre employé	1
Consulté un professionnel de la santé (infirmière, médecin, etc.) dans une clinique ou un hôpital	2
Manqué au moins une journée d'école	3
Manqué au moins une journée de travail	4
Rempli un formulaire de déclaration d'accident à la demande de ton employeur	5

Choix multiples

TRA_Q29F - À la suite de cet accident, pendant combien de jours as-tu ressenti de la douleur ou une gêne dans tes activités quotidiennes ?

- Pas de douleur ou de gêne1
- 1 jour ou moins2
- Entre 2 et 5 jours3
- Entre 6 et 10 jours4
- Plus de 10 jours5

TRA_Q29G

Si jamais nous avons besoin d'obtenir **plus d'informations sur la façon dont tu t'es blessé(e)**, nous autorises-tu à communiquer avec toi ? Tes réponses resteront strictement confidentielles et sois rassuré : le nom de ton employeur ne te sera jamais demandé.

- Oui1
- Non2

TRA_Q30 - Généralement après avoir travaillé à cet emploi rémunéré, à quelle fréquence ressens-tu des douleurs ou de la fatigue musculaire ...

	Jamais	De temps en temps	Souvent	Tout le temps
au dos				
dans le cou ou la nuque				
aux jambes /aux pieds				
aux épaules				
aux coudes, poignets, mains				

TABLEAU

TRA_Q31 - Ressens-tu plus de fatigue depuis que tu travailles à cet emploi rémunéré?

- Oui 1
- Non 2

TRA_Q32A - As-tu déjà lu, vu ou entendu parler de santé et sécurité au travail (prévention des accidents et des maladies professionnelles) ?

- Oui 1
- Non 2

PAQ : si TRA_Q32A=1, passer à TRA_Q32B

PAQ : si TRA_Q32A=2 ou 9, passer à intro TRA_I3

TRA_Q32B - De quelles sources provenaient ces informations ?**NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.**

De mon employeur ou supérieur.....	1
De l'escouade jeunesse	2
De la télévision	3
Lors de ma formation en emploi.....	4
De mes collègues de travail	5
De mes parents.....	6
De l'école.....	7
Du défi prévention jeunesse.....	8
De l'Internet.....	9
Des magazines	10
Des amis.....	11
Autre	12

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_I3

Les questions suivantes portent sur la conciliation travail-études. N'oublie pas qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que personne ni à ta maison ni à ton école ne verra tes réponses

PAQ : passer à TRA_Q33A

FILTRE VALIDATION INTERNE : SI DCS_Q16=1 (abandonné l'école) ET DCS_Q17= plus grand ou égal à 6 (depuis 6 mois et plus), passer à HLT_I1

TRA_Q33A - Le travail rémunéré pendant l'année scolaire est-il plus important, aussi important ou moins important que tes études ?

Plus important.....	1
Aussi important	2
Moins important	3

TRA_Q33B - Concilier le travail rémunéré et les études pose-t-il des difficultés pour réussir dans tes cours?

Souvent.....	1
Parfois.....	2
Peu.....	3
Pas du tout	4

TRA_Q33C - T'est-il arrivé de manquer des cours à cause d'un emploi rémunéré ?

- Souvent 1
- Rarement..... 2
- Jamais 3

Fin de section – passer a HLT_I1

Sphère Travail_Entreprise familiale sans rémunération

Filtre : Si TRA_Q4 = 3

TRA_Q36 Au cours du dernier mois, as-tu travaillé pour tes parents dans plus d'une entreprise familiale sans être rémunéré?

- Oui 1
- Non 2

PAQ : Si TRA_Q36=1, passer à TRA_I4

PAQ : Si TRA_Q36=2, passer à TRA_Q36A

TRA_I4

Réponds aux questions suivantes en pensant à l'entreprise familiale pour laquelle tu as travaillé le plus au cours du dernier mois

PAQ : passer à TRA_Q36A

TRA_Q36A Dans quel genre d'entreprise as-tu travaillé au cours du dernier mois?

- Restaurant, service de traiteur..... 1
- Dépanneur..... 2
- Station-service..... 3
- Camp de jour ou camp de vacances..... 4
- Commerce de détail (magasin de vêtement, quincaillerie, etc.)..... 5
- Épicerie..... 6
- Hôtel..... 7
- Installations sportives (gymnase, aréna, piscine, etc.)..... 8
- Établissement de santé (hôpital, clinique, etc.)..... 9
- Usine..... 10
- Ferme..... 11
- Entretien, aménagement paysager..... 12
- Autre..... 13

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q36b - Environ combien de personnes sont employées dans l'entreprise pour laquelle tu as travaillé au cours du dernier mois?

- Je suis le (la) seul(e) employé(e)... 1
 Entre 2 et 20..... 2
 Entre 21 et 50..... 3
 Entre 51 et 199..... 4
 Entre 200 et 499..... 5
 500 et plus..... 6

TRA_Q36C - Quel genre de travail non rémunéré as-tu fait au cours du dernier mois?

Camelot, distribution de journaux	1
Travaille à la ferme ou dans le domaine de l'agriculture	2
Entraîneur/Moniteur sportif, Assistant-surveillant-sauveteur en piscine	3
Arbitre sportif	4
Animateur/Moniteur	5
Plongeur	6
Cuisinier ou aide-cuisinier	7
Serveur	9
Emballeur	8
Caissier	10
Pompiste	11
Vendeur, conseiller ou commis	12
Réceptionniste	13
Agent de sécurité	14
Ouvrier, journalier, mécanicien	15
Autre	16

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q36D - Quel type de tâches fais-tu généralement à ce travail?**NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.**

Nettoyer, ranger (outils, plancher, comptoirs, locaux, etc.)	1
Laver la vaisselle	2
Faire de la vente, conseiller sur des produits	3
Tenir une caisse	4
Servir aux tables ou au comptoir	5
Placer des articles sur les étagères des rayons, dans les frigidaires, ou dans un entrepôt	6
Emballer, emballer	7
Livrer	8
Faire des préparations alimentaires (cuisiner, découper, ensacher des aliments, etc.)	9
Fabriquer ou assembler des objets	10
Surveiller, s'occuper ou prendre soin de personnes	11
Faire des animations socioculturelles et sportives, donner des cours	12
Faire du travail clérical (répondre au téléphone, donner des informations, classer des documents, faire de la saisie de données)	13
Conduire des véhicules (tracteur, quatre roues, etc.)	14
Réparer et faire l'entretien (appareil, équipement, vélos, etc.)	15
Accueillir, orienter, informer la clientèle	16
Autre	17

Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TABLEAU**TRA_Q37 - Depuis combien de temps occupes-tu cet emploi non rémunéré ?****NOTE : Indique le nombre d'année(s) et de mois. (Par exemple : si tu as commencé il y a 2 ans, inscris « 2 » années et « 0 » mois. Si tu as commencé il y a 6 mois, inscris « 0 » année et « 6 » mois.)**

a) _____ année(s) m) _____ mois

MENU DÉROULANT : 0 à « 5 années et plus » pour les années

Moins de 1 mois, 0 – 12 pour les mois

Validation : le choix 0 année ET 0 mois n'est pas valide

TRA_Q38 – Au cours du dernier mois, combien d'heures as-tu travaillé en moyenne par semaine à cet emploi?**NOTE : Arrondis au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine, inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine, inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)**

h) _____ heure(s) et m) _____ minute(s) par semaine

MENU DÉROULANT : 0 à « 25 et plus » pour les heures et 0-15-30-45 pour les minutes

Validation : 0 heure ET 0 minute ne sont pas valides

TRA_Q39a Quand tu as commencé à travailler dans l'entreprise familiale, ton(tes) parent(s) a-t-il (ont-ils) exigé(s) que tu travailles un nombre minimal d'heures par semaine?

Oui1

Non2

PAQ : si TRA_Q39a =1, passer à TRA_Q39b

PAQ : si TRA_Q39b=2, passer à TRA_Q40

TRA_Q39b - Combien d'heures par semaine a-t-il/ont-ils exigées?

NOTE : Arrondis au 15 minutes près. (Par exemple : si tu as travaillé 10 heures par semaine, inscris « 10 » heures et « 0 » minute. Si tu as travaillé 45 minutes par semaine, inscris « 0 » heure et « 45 » minutes.)

h) _____ heure(s) et m) _____ minute(s) par semaine

MENU DÉROULANT : 0 à « 25 et plus » pour les heures et 0-15-30-45 pour les minutes

Validation : 0 heure ET 0 minute ne sont pas valides

TRA_Q40 – Généralement, quand travailles-tu à cet emploi non rémunéré?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.

	Le matin très tôt (entre 5 :00 et 8 :59).....1	Le jour (entre 9 :00 et 15 :59).....2	Le soir (entre 16 :00 et 22 :59).....3	La nuit (entre 23 :00 et 4 :59).....4	Ne travaille pas (semaine , fin de semaine).....5
a) En semaine					
b) La fin de semaine					

Idem à question 11

Choix multiples

Tableau

Il faut coder chaque choix de réponses comme des variables binaires (on aura un total de 10 variables ici : a1, a2,b5. ex : TRA_Q40a1 peut être 0 ou 1.

TRA_Q52a - Est-ce que ton(tes) parent(s) te demande(nt) de travailler davantage ?

Oui, chaque semaine..... 1

Oui, de temps en temps..... 2

Oui, mais rarement 3

Non, jamais..... 4

PAQ : si TRA_Q52a = 1 à 3, passer à TRA_Q52b

PAQ : si TRA_Q52a = 4, passer à TRA_52c

TRA_Q52b - Habituellement, acceptes-tu de travailler davantage?

- Oui, je peux difficilement refuser mon (mes) parent(s) aurait (aient) de la peine à trouver quelqu'un d'autre..... 1
 - Oui, je veux en faire, mais je ne veux pas dépasser un certain nombre d'heures par semaine 2
 - Oui, mais je peux refuser facilement 3
 - Non, je n'en fais pas parce que je veux me garder du temps 4
 - Autre 5
- Ouvrir une boîte si « Autre » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q52c - Est-ce que tu demandes à ton(tes) parent(s) de travailler davantage ?

- Oui, chaque semaine..... 1
- Oui, de temps en temps..... 2
- Oui, mais rarement 3
- Non, jamais..... 4

TRA_Q53 - Pour chacun des énoncés indique si cela correspond à ta situation

Note : Coche toutes les cases qui s'appliquent

Je peux facilement m'absenter de mon travail si j'ai besoin	1
Je peux faire des devoirs, des travaux scolaires sur mes heures de travail lorsque je suis disponible	2
J'ai choisi le nombre d'heures maximums de travail que je fais par semaine	3
Je peux aller travailler à pied (mon travail est à côté de la maison ou de l'école)	4
Je peux m'arranger avec mes collègues pour modifier mon horaire de travail	5
J'ai limité volontairement mes disponibilités de travail de manière à me réserver du temps libre ou du temps pour étudier	6
J'envisage de changer d'emploi ou d'arrêter de travailler s'il venait à nuire à mes études	7
À cause tu temps passé au travail, il m'est arrivé de demander à mon professeur de m'arranger pour un cours, un examen ou des travaux à remettre.	8

Choix multiples

TRA_Q41 - Indique pour chaque énoncé, s'il a été très important, important ou pas du tout important, dans ta décision de travailler de façon non rémunérée dans l'entreprise familiale.

Note : Coche toutes les cases qui s'appliquent

	Très important...1	Important...2	Pas du tout important...3
a) Pour occuper mes temps libres			
b) Pour me changer les idées de l'école			
c) Pour faire comme mes amis qui travaillent aussi			
d) Pour rencontrer des nouvelles personnes			
e) Pour aider mes parents			
f) Parce que mes parents m'ont encouragé à travailler			
g) Pour développer mon sens des responsabilités			
h) Pour apprendre de nouvelles choses			
i) Pour acquérir de l'expérience de travail			

TRA_Q42 - Dans le cadre de ton emploi non rémunéré actuel, à quelle fréquence es-tu exposé à l'une ou l'autre des situations suivantes :

	Jamais...1	De temps en temps...2	Souvent...3	Tout le temps...4
a) Travailler les mains au-dessus des épaules				
b) Travailler le dos penché en avant ou de côté, ou avec une torsion du dos				
c) Effectuer des gestes répétitifs à l'aide des mains et des bras (par exemple, le travail à la chaîne, la saisie de données, ou encore un rythme imposé par une machine)				
d) Effectuer des gestes de précision (par exemple, saisir du bout des doigts, aligner un outil ou une pièce ou contrôler finement ses mouvements)				
e) Fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou des équipements				
f) Manier sans aide des charges lourdes (par exemple, soulever, porter, transporter des boîtes, des meubles, des personnes)				
g) Subir des vibrations provenant d'outils à main (vibrations des mains ou des bras)				
h) Subir des vibrations provenant de grosses machines ou du sol (vibration dans tout le corps)				
i) Conduire un véhicule (4 roues, chariot élévateur, tracteur)				
j) Respirer des vapeurs de solvants tels que dégraissant, peinture à l'huile, vernis, colle, Varsol, térébenthine, etc.				
k) Travailler dans un bruit si intense qu'il est difficile de tenir une conversation à un mètre de distance même en criant				

TABLEAU

TRA_Q43a En général, dans quelle proportion du temps travailles-tu en position debout dans le cadre de ton emploi non rémunéré actuel?

- Jamais.....1
- Le quart du temps ou moins....2
- La moitié du temps.....3
- Les trois quarts du temps4
- Tout le temps.....5

PAQ : si TRA_Q43a=2 à 5, passer à TRA_Q43B

PAQ : si TRA_Q43a = 1, passer à TRA_Q44

TRA_Q43B - Lorsque tu travailles debout dans le cadre de ton emploi non rémunéré actuel, laquelle de ces situations s'applique à ton travail le plus souvent?

Position debout...

Avec possibilité de m'asseoir à **volonté** 1

Avec possibilité de m'asseoir à **l'occasion**..... 2

Sans possibilité de m'asseoir..... 3

TRA_Q44 - En te référant à ton emploi non rémunéré actuel, indique dans quelle mesure tu es d'accord ou non avec les énoncés suivants :

FAIRE DES TABLEAUX de 3-4-5 ITEMS pour que ça entre bien sur une page.

	Fortement en désaccord....1	En Désaccord....2	D'accord....3	Fortement d'accord.....4
a) Mon travail exige que j'apprenne des choses nouvelles				
b) Mon travail exige un niveau élevé de qualification				
c) Mon travail consiste à refaire toujours la même chose				
d) J'ai la liberté de décider comment je fais mon travail				
e) J'ai passablement d'influence sur la façon dont les choses se passent à mon travail				

	Fortement en désaccord....1	En Désaccord....2	D'accord....3	Fortement d'accord....4	Travaille seul....5
f) Mes collègues facilitent l'exécution de mon travail					
g) À mon travail, j'ai l'impression de faire partie d'une équipe					
h) Mes collègues ont une attitude conflictuelle envers moi					

	Fortement en désaccord....1	En Désaccord...2	D'accord....3	Fortement d'accord....4
i) Mon supérieur immédiat réussit à faire travailler les gens ensemble				
j) Mon supérieur immédiat prête attention à ce que je dis				
K) Mon supérieur immédiat facilite la réalisation du travail				
l) Mon supérieur immédiat à une attitude conflictuelle envers moi				

	Fortement en désaccord....1	En Désaccord...2	D'accord....3	Fortement d'accord....4
m) Mon travail exige d'aller très vite				
n) On me demande de faire une quantité excessive de travail				
o) J'ai suffisamment de temps pour faire mon travail				
p) Je reçois des demandes contradictoires de la part des autres				
q) Mon travail exige de travailler très fort				
r) Je subis plusieurs interruptions et dérangements dans la réalisation de mes tâches				

TRA_Q45 - Au travail, vis-tu des situations de tension dans tes rapports avec le public (clients, élèves, patients, etc...)?

- Non, je ne travaille pas avec le public..... 1
 Jamais.....2
 Rarement.....3
 Souvent4
 Très souvent5

TRA_q46a - As-tu déjà failli (ou « passé proche ») être blessé en faisant ce travail non rémunéré?

- Oui 1
 Non 2

TRA_Q46b -As-tu déjà été blessé en faisant ce travail non rémunéré?

- Oui 1
 Non 2

PAQ : si TRA_Q46=1, passer à TRA_Q47a

PAQ : si TRA_Q46=2 ou 9, passer à TRA_Q48

TRA_Q47a - En te référant à ton dernier accident qui est survenu alors que tu étais en emploi non rémunéré au sein de l'entreprise familiale, quelle sorte de blessure as-tu subie ?

NOTE : si plus d'une blessure lors du dernier accident, choisis la blessure la plus grave.

- Une coupure 1
 Une brûlure 2
 Une entorse, étirement 3
 Une fracture 4
 Un mal de dos 5
 Une ecchymose ou un bleu 6
 Autres..... 7

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

TRA_Q47b - Quelle(s) partie(s) de ton corps a (ont) été atteinte(s) ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.

- Tête (en excluant le visage et les yeux)..... 1
 Visage et yeux.....2
 Tronc.....3
 Dos.....4
 Bras, coude, épaule5
 Main, doigt.....6
 Jambe7
 Cheville, pied8
 Autres.....9

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_Q47c - Décris-nous, le plus précisément possible comment l'accident s'est produit?

Exemple : Je travaillais comme journalier. Je me dépêchais pour pouvoir terminer mon travail à temps avant la fin de la journée. L'accident s'est produit en tirant un chariot rempli de caisses de tomates, dans une pente peu éclairée. Le chariot ne possédait pas de frein et la charge était instable (3 caisses de large par 10 caisses de haut). Alors, que je tirais le chariot, ce dernier est arrivé plus vite que je ne l'avais évalué et a frappé ma cheville.

TRA_q47d - Au moment de l'accident, étais-tu en train d'accomplir une nouvelle tâche ou une tâche avec laquelle tu n'étais pas **familier(ère) ?**

Oui1
Non2

TRA_Q47e - À la suite de cet accident, as-tu...**NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent**

Reçu des soins sur le lieu de travail	1
Consulté un professionnel de la santé (infirmière, médecin, etc.) dans une clinique ou un hôpital	2
Manqué au moins une journée d'école	3
Manqué au moins une journée de travail	4

Choix multiples**TRA_q47f - À la suite de cet accident, pendant combien de jours as-tu ressenti de la douleur ou une gêne dans tes activités quotidiennes ?**

Pas de douleur ou de gêne 1
1 jour ou moins 2
Entre 2 et 5 jours 3
Entre 6 et 10 jours 4
Plus de 10 jours 5

TRA_Q47g

Si jamais nous avons besoin d'obtenir plus d'informations sur la façon dont tu t'es **blesse(e)**, nous autorises-tu à communiquer avec toi ? Tes réponses resteront strictement confidentielles et sois **rassuré (e)**: le nom de ton employeur ne te sera jamais demandé.

Oui.....1
Non.....2

TRA_Q48 - Généralement après avoir travaillé à cet emploi non rémunéré, à quelle fréquence ressens-tu des douleurs ou de la fatigue musculaire ...

	Jamais...1	De temps en temps...2	Souvent...3	Tout le temps...4
a) au dos				
b) dans le cou ou la nuque				
c) aux jambes /aux pieds				
d) aux épaules				
e) aux coudes, poignets, mains				

TABLEAU

TRA_q49 - Ressens-tu plus de fatigue depuis que tu travailles à cet emploi non rémunéré au sein de l'entreprise familiale?

- Oui 1
- Non 2

TRA_Q50a - As-tu déjà lu, vu ou entendu parler de santé et sécurité au travail (prévention des accidents et des maladies professionnelles)?

- Oui 1
- Non 2

PAQ : si TRA_Q50a = 1, passer à TRA_Q50B

PAQ : si TRA_Q50a = 2, passer à TRA_I5

TRA_Q50b - De quelles sources provenaient ces informations ?

NOTE : Coche toutes les cases qui s'appliquent.

- De mon supérieur 1
- De l'Escouade jeunesse..... 2
- De la télévision 3
- Lors de ma formation en emploi ... 4
- De mes collègues de travail 5
- De mes parents..... 6
- De l'école..... 7
- Du Défi prévention jeunesse 8
- De l'Internet..... 9
- Des magazines 10
- Des amis..... 11
- Autres..... 12

Ouvrir une boîte si « Autres » est sélectionné : précise ta réponse _____

Choix multiples

TRA_I5

Les questions suivantes portent sur la conciliation travail-études. N'oublie pas qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses et que personne ni à ta maison ni à ton école ne verra tes réponses.

Passer à TRA_Q51a

FILTRE VALIDATION INTERNE : SI le répondant a mentionné 00 à MOT_Q0A : passer à HLT_I1

TRA_Q51a - Le travail non rémunéré au sein de l'entreprise familiale pendant l'année scolaire est-il plus important, aussi important ou moins important que tes études?

Plus important.....1
Aussi important2
Moins important3

PAQ : si TRA_Q51A= 1 à 3, passer à TRA_Q51b

TRA_Q51b - Concilier le travail non rémunéré au sein de l'entreprise familiale et les études pose-t-il des difficultés pour réussir dans tes cours?

Souvent1
Parfois.....2
Peu3
Pas du tout4

TRA_Q51c - T'est-il arrivé de manquer des cours à cause d'un emploi non rémunéré au sein de l'entreprise familiale?

Souvent1
Rarement.....2
Jamais3

Fin de la section.

**ANNEXE # 3 : VARIABLES DÉRIVÉES CONSIDÉRÉES POUR LES
ANALYSES COMPARATIVES ENTRE LES TRAVAILLEURS
ET RÉPONDANTS SANS EMPLOI**

1) Type de famille

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
AFAFD02, BFAFD02, CFAFD02, DFAFD02, EFAFD02, FFAFD02, GFAFD02, HFAFD02, IFAFD02, KFAFD02, MFAFD02, NFAFD02, PFAFD02 Type de famille à l'enquête (3 catégories)	(E1 : afafd01) (E2 : bfafd01) (E3 : cfafd01) (E4 : dfafd01) (E5 : efafd01) (E6 : ffafd01) (E7 : gfafd01) (E8 : hfafd01) (E9 : ifafd01) (E11 : kfafd01) (E13 : mfafd01) (E14 : nfafd01) (E16 : pfafd01)	1) Biparentale intacte 2) Recomposée 3) Monoparentale	Cette variable constitue un regroupement des variables xFAFD01 selon le volet concerné. La deuxième catégorie comprend les catégories 2, 3, 4, 5 de la variable xFAFD01, soit les familles dans lesquelles : a) au moins un des enfants présents est issu d'une union antérieure de l'un ou l'autre des conjoints; b) un parent biologique vit avec un conjoint qui n'est pas le parent biologique de l'enfant cible.

Source : Variables dérivées partie A

2) Statut socioéconomique

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
AINFD09, BINFD09, CINFD09, DINFD09, FINFD09, GINFD09, HINFD09, IINFD09, KINFD09, MINFD09, NINFD09, PINFD09 Statut socioéconomique révisé (avec valeur imputée)	QIRI - Mère/conjointe (E1 à E6 : xedmq01, 02, 04 et lfs_q9 à q12) ¹⁶ (E7 à E16 : xedmq01, 02, 04, 4aa et lfs_q9 à q12) QIRI - Père/conjoint (E1 à E6 : xedjq01, 02, 04 et lfs_q9 à q12) (E7 à E16 : xedjq01, 02, 04, 4aa et lfs_q9 à q12) QIRI - PCM (E1 à E8 : xinq03, xinq03a à 03g) ¹⁷ (E9 à E16 : xinq03, xinq03aa) où « x » se rapporte au volet de l'étude, tel que décrit à la section intitulée « Convention de désignation des variables » du Guide de l'utilisateur des banques de données du volet 2013.	Scores de moyenne 0 et d'écart-type 1	Combinaison de mesures décrivant l'occupation des parents de l'enfant cible, leur niveau d'éducation et la position économique du ménage. Cette variable est calculée à chaque volet (sauf pour le volet 2002 en raison des changements apportés au calendrier de collecte) selon la méthode du Dr J. D. Wilms (1996, op. cit.).

Source : Variables dérivées partie A

3) Niveau de suffisance du revenu

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
AINFD3B, BINFD3B, CINFD3B, DINFD3B, FINFD3B, GINFD3B, HINFD3B, IINFD3B, KINFD3B, MINFD3B, NINFD3B, PINFD3B Niveau de suffisance du revenu calculé en fonction du seuil de faible revenu (SFR - 3 catégories)	Voir variables utilisées pour la variable xINFD3A.	1) Revenu suffisant 2) Revenu modérément insuffisant 3) Revenu très insuffisant	Cet indice est construit à partir de la variable « niveau de suffisance du revenu » à 2 catégories en ventilant la dernière catégorie selon que le revenu du ménage se situe entre le SFR et 60 % de celui-ci (revenu modérément insuffisant) ou en deçà de 60 % du seuil (revenu très insuffisant). Le revenu des ménages appartenant à cette dernière catégorie correspondrait grosso modo aux barèmes de la sécurité du revenu (prestations d'aide sociale).

Source : Variables dérivées partie A (p.55)

4) Relation positive entre le jeune et ses parents

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
NQMMT19A, PQMMT19A Relation positive mère/enfant (tel que rapporté par la mère bio/conjointe présente)	QAAM (E14 : nqmmq15a, 15b, 15c, 15f, 15h) (E16 : pqmmq10a, 10b, 10c, 10f, 10h)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour les volets 2011 et 2013. On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur minimale de 0 pour chacun d'entre eux. Si le nombre de réponses valides aux 5 items retenus est égal ou supérieur à 4, alors on calcule le score moyen obtenu. Sinon, xQMMT19A est indéterminé. Les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10. Note : Un score élevé indique une relation davantage positive entre la mère et son enfant.

Source : Variables dérivées partie A (p.23)

5) Relation négative entre le jeune et ses parents

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
NQMMT19B, PQMMT19B Relation conflictuelle mère/enfant. (tel que rapporté par la mère bio/conjointe présente)	QAAM (E14 : nqmmq15d, 15e, 15g) (E16 : pqmmq10d, 10e, 10g)	Échelle de 0 à 10	Variable calculée pour les volets 2011 et 2013. On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur minimale de 0 pour chacun d'entre eux. Si le nombre de réponses valides aux 3 items retenus est égal ou supérieur à 2, alors on calcule le score moyen obtenu. Sinon, xQMMT19B est indéterminé. Les scores sont ramenés à une échelle variant entre 0 et 10. Note : Un score élevé indique une relation davantage conflictuelle entre la mère et son enfant.

Source : Variables dérivées partie A (p.23)

6) Activité des parents sur le marché du travail

Dans le cadre de la présente étude, certaines catégories ont été regroupées afin d'obtenir une variable à 3 catégories (1 et 4; 2; 3 et 5)

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
ALFFD01, BLFFD01, CLFFD01, DLFFD01, FLFFD01, GLFFD01, HLFFD01, ILFFD01, KLFFD01, MLFFD01, NLFFD01, PLFFD01 Activités des parents sur le marché du travail - 12 derniers mois	QIRI (E1 : aflmd1b, alfjd1b, are1q3) (E2 : blfmd1b, blfjd1b, bfafd02) (E3 : clfmd1b, clfjd1b, cfafd02) (E4 : dlfmd1b, dlfd1b, dfafd02) (E6 : flfmd1b, flfjd1b, ffafd02) (E7 : glfmd1b, glfjd1b, gfafd01) (E8 : hlfmd1b, hlfjd1b, hfafd01) (E9 : ilfmd1b, ilfjd1b, ifafd01) (E11 : klfmd1b, klfjd1b, kfafd01) (E13 : mlfmd1b, mlfjd1b, mfafd01) (E14 : nlfmd1b, nlfjd1b, nfafd01) (E16 : plfmd1b, plfjd1b, pfafd01)	1) Fam. bip. 2 parents en emploi 2) Fam. bip. 1 parent en emploi 3) Fam. bip. aucun parent en emploi 4) Fam. mono. parent en emploi 5) Fam. mono. aucun parent en emploi	Cette variable est mise à jour à chaque volet selon la méthode décrite dans Desrosiers et autres (2001).

Source : Variables dérivées partie A (p.63)

7) Engagement scolaire selon le jeune

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
MQEES04, NQEES04, PQEES04 Engagement scolaire (tel que rapporté par l'enfant)	QIE (E13 : mdcnq4, 5, 6, 7) (E14 : ndcnq4, 5, 6, 7) QELJ : (E16 : pdcnq4, 5, 6a, 6b, 7)	Score de 5 à 18	Variable calculée pour les volets 2010, 2011 et 2013. Cette variable est la somme des variables xdcnq4 et xdcnq7 recodées (voir la construction de la variable xQEEP01) et des variables xdcnq5 et xdcnq6. ⇒ Pour le volet 2013, la variable xDCNQ6 est remplacée par la moyenne de xDCNQ6a et de xDCNQ6b.

Source : Variables dérivées partie B (p.15)

8) Aspiration scolaire du jeune

La question sur les aspirations scolaires du jeune a fait l'objet d'un regroupement en 4 catégories (0; 1 et 2; 3; 4 et 5).

QELJ - DCS_Q7 Quel est le plus haut niveau de scolarité que tu désires atteindre?

- J'arrêterai avant la fin de mes études secondaires 1
 Je terminerai mes études secondaires en formation générale (DES) 2
 Je ferai des études secondaires en formation professionnelle (DEP) 3
 Je ferai des études en formation technique au collégial (DEC) 4
 Je ferai des études universitaires 5
 Je ne sais pas, cela ne me dérange pas 0

9) Risque de décrochage scolaire

Regroupement des 2 catégories de « à risque »

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
MQEED03, NQEED03, PQEED03 Types de décrocheurs potentiels - 3 catégories (tel que rapporté par l'enfant)	QIE (E13 : mdcnq1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12) (E14 : ndcnq1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13) QELJ : (E16 : pdcnq1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13)	0) Non à risque (xQEED01<0,35) 1) À risque sans indiscipline 2) À risque avec indiscipline	Variable calculée pour les volets 2010, 2011 et 2013. Voir la construction de la variable xQEED02. xQEED03 est construite en regroupant les catégories 1, 2, 3 de la variable xQEED02 dans une seule catégorie. (0=0), (1, 2, 3)=1 et (4=2) ⇒ Pour le volet 2013, la variable xDCNQ6 est remplacée par la moyenne de xDCNQ6a et de xDCNQ6b.

Source : Variables dérivées partie B (p.15)

10) Échelle pédiatrique de somnolence diurne

Nom de la variable	Source(s)	Catégories	Constructions et remarques
PQEES25 Échelle pédiatrique de somnolence diurne (tel que rapporté par le jeune)	QELJ (E16 : psonq5a à psonq5h)	Échelle de 0 à 32	Variable calculée pour le volet 2013 seulement. On soustrait 1 de chacun des items afin d'obtenir une valeur minimale de 0 pour chacun d'eux. On inverse la valeur de l'item q5c. Puis le score total est calculé à partir des 8 items retenus. Note : Un score élevé indique un niveau plus élevé de somnolence diurne durant la journée. Un score supérieur à 30 est considéré anormal.

Source : Variables dérivées partie B (p.18)

11) Blessures ou accidents

QIRI Selon la PCM

HLT_Q37A: Question directe

Au cours des 12 derniers mois, est-ce que tu as subi l'un ou l'autre des blessures ou accidents suivants?

- ACCIDENT D'AUTOMOBILE - EN TANT QUE PASSAGER.....1
- ACCIDENT D'AUTOMOBILE - EN TANT QUE PIÉTON.....2
- ACCIDENT D'AUTOMOBILE - CYCLISTE OU EN PATIN À ROUES
ALIGNÉES OU EN ROULI-ROULANT (SKATEBORD)3
- AUTRE ACCIDENT DE BICYCLETTE OU DE PATIN À ROUES
ALIGNÉES OU DE ROULI-ROULANT (SKATEBORD)4
- CHUTE (SAUF EN FAISANT BICYCLETTE, PATIN À ROUES
ALIGNÉES, ROULI-ROULANT (SKATEBORD) OU SPORT)..... 5
- PRATIQUE D'UN SPORT (SAUF BICYCLETTE OU PATIN À

ROUES ALIGNÉES OU ROULI-ROULANT (SKATEBOARD)).....	6
AGRESSION.....	7
BRÛLURE PAR UN LIQUIDE OU UN ALIMENT BOUILLANT.....	8
EMPOISONNEMENT ACCIDENTEL.....	9
EMPOISONNEMENT VOLONTAIRE.....	10
AUTRE BLESSURE INFLIGÉE À SOI-MÊME VOLONTAIREMENT.....	11
FACTEURS NATURELS/ENVIRONNEMENTAUX (P. EX. MORSURE D'ANIMAL, PIQÛRE).....	12
BLESS. PROVOQUÉE PAR FEU/FLAMMES OU ÉMANATIONS RÉSULTANTES.....	13
ASPHYXIE PAR NOYADE.....	14
COUPURE.....	17
AUTRE (PRÉCISEZ).....	15
AUCUN.....	16

12) Perception de l'état de santé

Issu du QELJ questionnaire en ligne au jeune. Regroupement santé excellent ou très bonne (1 et 2) / santé moins que très bonne (3 et 4 et 5)

HLT_Q1 En général, est-ce que ta santé est...	
Excellente	1
Très bonne	2
Bonne	3
Passable	4
Mauvaise	5

ANNEXE #4 : PONDÉRATIONS DES DONNÉES DU VOLET 2013

Pondération des données du volet 2013

Karine Dion et Catherine Fontaine, Direction
de la méthodologie et de la qualité
Institut de la statistique du Québec
9 juillet 2014

Le présent rapport a pour but de décrire la méthode de pondération utilisée pour les données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec* (ÉLDEQ) au volet 2013¹. Dans ce rapport, le lecteur est invité à consulter les sections 1 à 3 pour connaître les étapes ayant mené au calcul de la pondération et la section 4 pour savoir comment utiliser la pondération. Plus précisément,

- la section 1 propose une description des étapes ayant mené au choix de la stratégie de pondération ;
- la section 2 présente l'analyse de la non-réponse totale ayant donné lieu à la création de la pondération;
- la section 3 détaille le taux de réponse pondéré obtenu; et
- la section 4 renseigne l'utilisateur sur le fichier de pondération ainsi que sur la façon d'utiliser les poids échantillonnaires dans les analyses statistiques. Elle comporte également quelques mises en garde concernant l'utilisation de ces poids.

1. Stratégie de pondération

1.1 Admissibilité à l'enquête au volet 2013

Parmi les 2 120 répondants au volet initial, on compte 31 familles ayant quitté définitivement le Québec et 3 familles dont l'enfant cible est décédé entre les volets 1998 et 2013. Les enfants cibles de ces familles, considérés comme inadmissibles à l'enquête, ne sont plus visés par l'enquête en ce sens qu'ils ne font plus partie de la population sur laquelle porte l'inférence. La population visée est par conséquent composée des enfants survivants qui sont demeurés au Québec entre les volets 1998 et 2013 ou qui ont quitté la province temporairement.

Les enfants cibles des familles n'ayant pu être retracés, ayant refusé de répondre ou ayant été dans l'impossibilité de le faire sont tous considérés comme admissibles à l'enquête. Bien que l'on sache que, parmi les familles n'ayant pu être retracées, certaines pourraient avoir déménagé définitivement hors du Québec, leur nombre est trop petit pour que l'on en tienne compte dans le calcul de la pondération. Sur cette base, l'échantillon admissible à l'enquête au volet 2013 est composé de 2 086 jeunes². Leur répartition, selon la réponse à l'enquête à chacun des volets de 1998 à 2013, est présentée au tableau I.

¹ Les rapports de pondération des volets antérieurs sont disponibles sur le site de l'ÉLDEQ (www.jesuisjeserai.stat.gouv.qc.ca), sous l'onglet « Documentation technique ».

² À partir du volet 2013, les termes « jeune » et « enfant » sont tous deux utilisés dans la documentation technique et dans les bases de données de l'ÉLDEQ pour désigner l'enfant cible.

Tableau I – Nombre de répondants³ aux volets de 1998 à 2013

Volets 1998 à 2002	Volets 2003 à 2011	Volet 2013	Nombre de répondants
Répondants aux 5 volets	Répondants aux 7 volets	Oui	991
		Non	44
	Répondants à 5 ou 6 volets	Oui	248
		Non	84
	Répondants à 3 ou 4 volets	Oui	87
		Non	100
	Répondants à 1 ou 2 volets	Oui	70
		Non	176
	Répondant à 0 volet	Oui	13
		Non	71
Répondants à 3 ou 4 volets	Répondants aux 7 volets	Oui	11
		Non	0
	Répondants à 5 ou 6 volets	Oui	23
		Non	7
	Répondants à 3 ou 4 volets	Oui	11
		Non	7
	Répondants à 1 ou 2 volets	Oui	6
		Non	16
	Répondant à 0 volet	Oui	6
		Non	25
Répondants à 2 volets	Répondant à 3 ou 4 volets	Oui	0
		Non	1
	Répondant à 1 ou 2 volets	Oui	0
		Non	2
	Répondant à 0 volet	Oui	0
		Non	34
Répondants à 1 volet	Répondant à 0 volet	Oui	0
		Non	53
Nombre total de jeunes admissibles à l'enquête au volet 2013			2 086

Note : Il n'y a pas eu de collecte de données en 2007, 2009 et 2012.

1.2 Répondants au volet 2013

La pondération est un outil qui permet d'inférer de la population visée les estimations produites à partir des données fournies par les répondants. Cette pondération est requise puisque, en plus d'avoir des probabilités de sélection initiales variables, les répondants diffèrent en général des non-répondants. Ainsi, pour une analyse donnée, toute la non-réponse observée devrait idéalement être traitée, c'est-à-dire que la pondération utilisée pour cette analyse devrait avoir fait l'objet d'un ajustement pour compenser toute perte de répondants.

Au fil des volets et considérant la pluralité des instruments d'enquête, les possibilités d'analyse se multiplient. Il est de ce fait impossible de fournir une pondération adéquate pour toutes les situations

³ Aux volets 1998 à 2002, les répondants ont tous rempli le QIRI; à partir de 2003, les répondants ont rempli au moins un instrument de collecte au volet concerné.

d'analyse potentielle. Ainsi, pour le volet 2013, une seule pondération principale a été créée. Celle-ci permet l'analyse des variables du volet 2013 portant sur l'ensemble des jeunes ayant répondu à ce volet d'enquête (avec peu de données manquantes pour ces variables ou des variables d'autres volets incluses dans l'analyse).

Tout comme au volet précédent, il a été décidé de créer un poids qui refléterait le fait d'avoir complété au moins un instrument de collecte au volet 2013, au lieu de produire une pondération spécifique au Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweur (QIRI), comme ce fut le cas pour les volets 1998 à 2005. Dans ce contexte, le QIRI est considéré au même titre que les autres instruments, c'est-à-dire que lorsque des variables du QIRI sont incluses dans l'analyse, il faut évaluer au préalable l'ampleur de la non-réponse pour laquelle aucun ajustement n'a été fait à la pondération. Soulignons qu'au volet 2013, l'écart entre le nombre de répondants au QIRI et le nombre de répondants à ce volet est plus grand que celui calculé aux deux volets précédents (voir tableau II). Ce qui s'explique principalement par la stratégie de collecte du volet 2013 qui était axée sur le jeune. En effet, contrairement aux volets précédents où les actions de fidélisation ciblaient la famille, plusieurs actions ont été mises en place au volet 2013 pour s'assurer le plus grand nombre possible de répondants au QELJ⁴.

Tableau II - Nombre de répondants⁵ à certains volets de 1998 à 2013

	volet 1998	volet 1999	volet 2000	volet 2001	volet 2002	volet 2003	volet 2004	volet 2005	volet 2006	volet 2008	volet 2010	volet 2011	volet 2013
Nombre de répondants au QIRI pour un volet donné	2 120	2 045	1 997	1 950	1 944	1 759	1 492	1 528	1 451	1 334	1 396	1 290	1 400
Nombre de répondants au QELJ pour un volet donné	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 446
Nombre de répondants pour un volet donné	2 120	2 045	1 997	1 950	1 944	1 775	1 529	1 537	1 528	1 402	1 415	1 312	1 466
Nombre de répondants longitudinaux (pour un volet donné et ses précédents)	2 120	2 045	1 985	1 924	1 894	1 723	1 462	1 355	1 287	1 186	1 121	1 035	991

Tout comme au volet 2011, il n'y a pas de pondération longitudinale distincte pour les 991 répondants longitudinaux de 1998 à 2013. Par contre, dans la situation, moins fréquente, où une analyse impliquerait des variables de tous les volets d'enquête, soit de 1998 à 2013, la pondération transversale 2013 ne serait pas appropriée, car ce poids ne tient pas compte de la non-réponse survenue à au moins un volet avant 2013. En effet, le nombre de jeunes participant au volet 2013 qui étaient non participants à au moins un volet précédent n'est pas négligeable (475 jeunes sur 1 466, soit une proportion d'environ 32 %). De même, la pondération longitudinale de 1998 à 2008 ne serait pas appropriée pour une telle analyse⁵, car elle ne tient pas compte de la non-réponse survenue à au moins un volet de 2010 à 2013. En effet, le nombre de jeunes ayant un tel poids et étant non participant à au moins un volet entre 2010 et 2013 est aussi non négligeable (195 jeunes sur 1 186, soit une proportion d'environ 16 %). Une pondération spécifique devrait donc être créée pour une telle situation d'analyse.

⁴ Questionnaire en ligne au jeune

⁵ Aux volets 1998 à 2002, les répondants ont tous rempli le QIRI; à partir de 2003, les répondants ont rempli au moins un instrument de collecte au volet concerné.

S'il y a lieu, les autres situations d'analyse devraient être évaluées afin de déterminer si la pondération principale est appropriée. Dans le cas contraire, une pondération sur mesure doit être produite. Ce sera le cas lors de l'analyse des variables du questionnaire autoadministré de la mère/conjointe (QAAM) au volet 2013. Le poids transversal calculé pour l'ensemble des jeunes ayant répondu au volet 2013 comporte une grande portion de non-réponses au QAAM qui n'a pas été prise en compte (proportion pondérée d'environ 20 %, voir le tableau III). Mentionnons que le QIRI présente une plus grande proportion pondérée de non-réponses au volet 2013 (4,5 %) qu'au volet 2011 (1,6 %). Cette hausse de la non-réponse à cet instrument peut s'expliquer en partie par le changement de la stratégie de collecte qui est maintenant axée sur le jeune.

1.3 Choix du volet de référence pour l'ajustement pour la non-réponse

Le choix de la stratégie de pondération s'appuie sur différents critères. Ceux-ci permettent de choisir le volet 2002 comme année de référence⁶ pour le calcul de la pondération du volet 2013 plutôt que les volets 2011 ou 2010. Le choix de l'année 2002 comme année de référence permet de s'appuyer sur la dernière année de la première phase de l'ÉLDEQ, comme ce fut le cas pour tous les volets de la deuxième phase, soit de 2003 à 2011. En outre, il a été démontré lors de l'analyse des pondérations de 1998 à 2008 que l'utilisation du volet 2002 permettait d'atteindre un meilleur niveau de cohérence longitudinale pour les quatre caractéristiques liées à l'érosion⁷. Enfin, ce choix évite les multiples ajustements des non-réponses entre 2002 et 2013, qui peuvent entraîner une incohérence longitudinale (Ferland, Tremblay et Simard, 2006).

1.3.1 Ajustement de la non-réponse au niveau transversal

Un poids transversal général a ainsi été créé pour les 1 446 répondants au QELJ, de même que pour 20 jeunes additionnels ayant répondu à au moins un autre instrument de collecte⁸ au volet 2013, soit un total de 1 466 jeunes. La méthode de pondération sera décrite plus en détail à la section 2.

La modélisation de la non-réponse au volet 2013 comporte quatre étapes :

1. Ajustement de l'inverse des probabilités de sélection pour la non-réponse à l'enquête au volet 1998 → pondération QIRI du volet 1998.
2. Ajustement des poids QIRI du volet 1998 pour la non-réponse à l'enquête au volet 2000 parmi les répondants du volet 1998 toujours admissibles à l'enquête au volet 2013 → pondération QIRI du volet 2000.
3. Ajustement des poids transversaux du volet 2000 pour la non-réponse à l'enquête au volet 2002 parmi les répondants du volet 2000 toujours admissibles à l'enquête au volet 2013 → pondération QIRI du volet 2002.
4. Ajustement des poids transversaux du volet 2002 pour la non-réponse à l'enquête au volet 2013 parmi les répondants du volet 2002 toujours admissibles à l'enquête au volet 2013 → pondération générale transversale du volet 2013.

⁶ L'année de référence fournit la pondération de base qui fera l'objet d'un ajustement pour la non-réponse survenue ultérieurement.

⁷ Voir l'article de Fontaine et Courtemanche (2009) portant sur l'étude de l'érosion dans l'ÉLDEQ (disponible sur demande).

⁸ Des données sur le jeune provenant du QIRI sont disponibles pour ces 20 jeunes.

Afin d'obtenir une pondération transversale pour l'ensemble des 1 466 répondants du volet 2013, les jeunes qui étaient répondants à au moins un volet à partir de l'année 2002 se sont vu attribuer un poids QIRI pour le volet 2002, ce dernier constituant le poids de base de la dernière étape d'ajustement selon la stratégie de pondération décrite précédemment.

La pondération transversale ainsi créée peut être utilisée pour l'analyse des variables qui prennent une valeur pour l'ensemble des 1 466 répondants du volet 2013. Cette pondération peut également être utilisée pour une analyse de variables où une petite proportion de jeunes présenterait des valeurs manquantes⁹.

1.4 Les autres instruments de collecte

Tout comme pour le volet précédent (2011), il n'y a pas de pondération spécifique qui a été créée pour le volet 2013. Il est prévu que des pondérations sur mesure soient produites pour des analyses spécifiques lorsque cela est nécessaire. Ces pondérations sur mesure devront subir un ajustement pour la non-réponse à un instrument et pour la non-réponse partielle à une question, et ce, pour tous les instruments et variables en cause dans l'analyse.

Le tableau III présente le nombre de répondants obtenus pour chacun des instruments de collecte. La proportion pondérée de répondants au QAAM est calculée avec comme dénominateur le nombre estimé de mères ou conjointes présentes dans le ménage en 2013¹⁰.

⁹ Règle générale, on considère comme négligeable une proportion de jeunes avec des données manquantes inférieure à environ 5 %. Entre 5 % et 10 %, il est souhaitable de faire une analyse de biais avant d'interpréter les résultats. Au-delà de 10 %, il est recommandé de produire une pondération sur mesure par un ajustement additionnel sommaire afin de tenir compte de la non-réponse différenciée.

¹⁰ Le nombre de mères ou conjointes présentes dans le ménage en 2013 doit être estimé puisque cette information provient du QIRI et que pour 66 jeunes, le QIRI n'a pas été rempli en 2013. Le dénominateur utilisé est de 1 426 jeunes.

Tableau III - Nombre de répondants par instrument au volet 2013

	Nombre de répondants	Proportion pondérée de répondants parmi les répondants au volet 2013(%)
Questionnaire en ligne du jeune - QELJ	1 446	98,3 %
Questionnaire informatisé rempli par l'intervieweuse - QIRI	1 400	95,5 %
Questionnaire autoadministré aux mères/conjointes - QAAM	1 167	80,5 %

2. Analyse de la non-réponse

2.1 Pondération transversale des données du volet 2013

2.1.1 Démarche générale d'analyse

La création de pondérations ajustées pour la non-réponse est basée sur la formation de classes de pondération. C'est la méthode du score qui a été utilisée pour créer les classes de pondération (pour plus de détails sur la méthode, voir Haziza et Beaumont, 2007 et Eltinge et Yansaneh, 1997). Cette méthode crée des groupes homogènes selon la valeur d'un score, celui-ci étant issu d'un modèle de régression logistique. C'est la réponse à l'enquête qui a été analysée à l'aide de ce modèle et la probabilité estimée de réponse constitue le score. Par la suite, la création des groupes s'effectue à l'aide d'une méthode de classification. Enfin, pour un jeune donné, l'ajustement de la pondération consiste à diviser le poids de référence par la proportion pondérée de jeunes répondants observée au sein du groupe auquel il appartient. Pour plus de détails concernant cette démarche d'analyse, consulter l'annexe A.

Pour tenir compte de la non-réponse au volet 2013, un ajustement a été fait à partir de la pondération modifiée du volet 2002 (section 2.1.2). Cet ajustement est requis puisque les répondants au volet 2013 présentent des caractéristiques différentes des non-répondants. On minimise ainsi les risques de biais dus à la non-réponse dans les estimations qui seront produites. La nouvelle variable de pondération transversale (PEGENT16) est appropriée pour l'analyse des variables qui prennent une valeur pour la presque totalité des 1 466 jeunes ayant répondu à l'enquête au volet 2013.

2.1.2 Conversion de non-répondants au volet 2002

Au total, ce sont 1 977 jeunes répondants au volet 2002 (ou considérés comme répondants) qui forment la base à partir de laquelle l'analyse de la non-réponse au volet 2013 est effectuée. La pondération transversale du volet 2013 vise à attribuer un poids aux 1 466 répondants de ce volet, parmi ces 1 977 jeunes, à partir du poids QIRI du volet 2002. Les 1 977 jeunes se répartissent de la manière suivante :

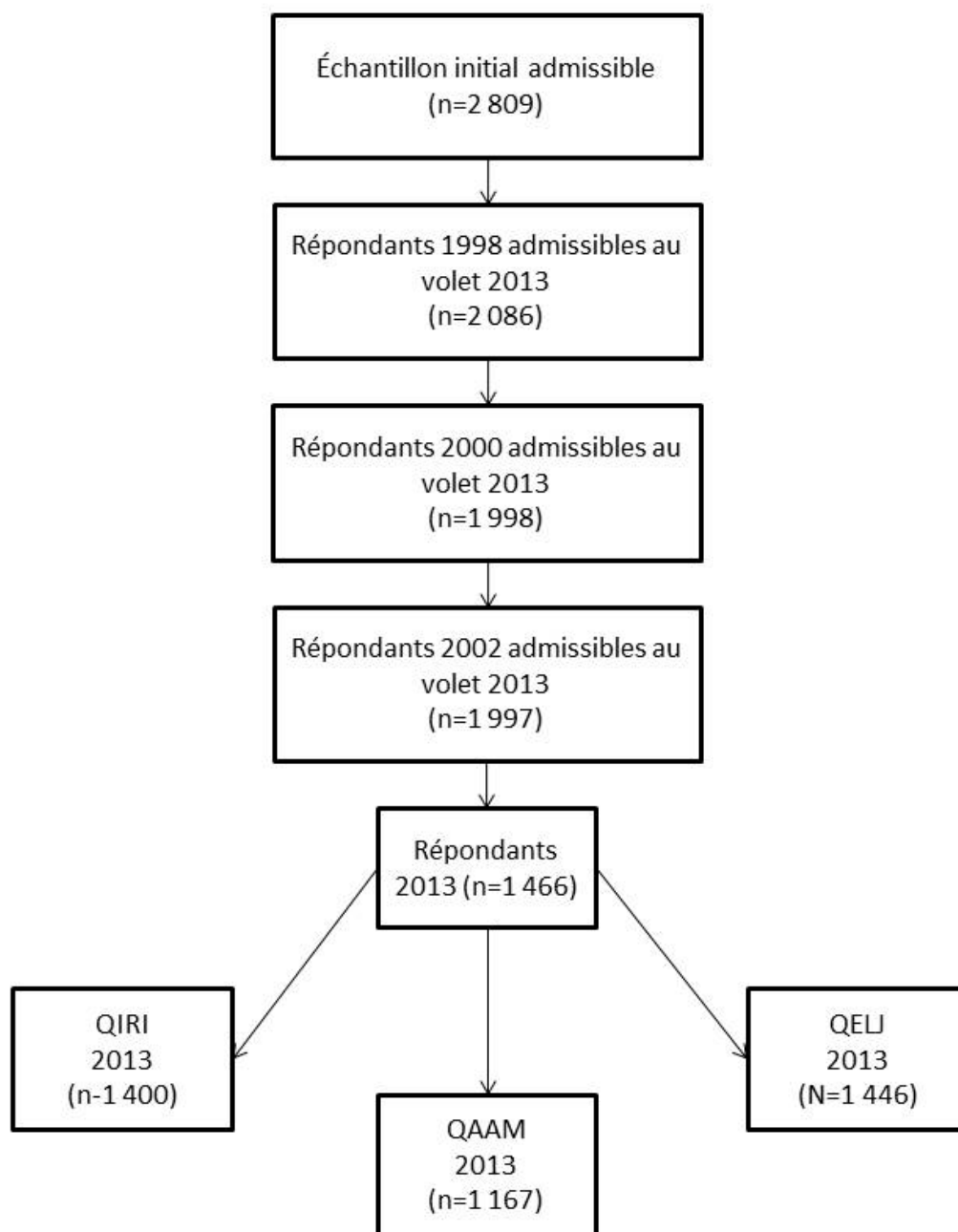
- 1 934 répondants du volet 2002, toujours admissibles au volet 2013, sont associés à un poids QIRI du volet 2002.
- 27 jeunes répondants au volet 2013 qui n'étaient pas répondants au volet 2002 et n'ont, de ce fait, aucun poids de référence du volet 2002. Aux fins de la pondération transversale du volet 2013, ces jeunes ont été considérés comme répondants au volet 2002. Un nouveau poids est calculé pour l'ensemble des répondants au volet 2002, incluant ces 27 jeunes. On les nomme pseudo-répondants au volet 2002.
- 16 jeunes répondants qui n'ont répondu ni au volet 2002 ni au volet 2013, mais qui ont répondu à au moins un volet de 2003 à 2011¹¹. Ils ont également été considérés comme répondants au volet 2002, de manière à obtenir un poids transversal au volet 2002 pour ces jeunes en vue d'une utilisation potentielle dans le calcul des pondérations des volets ultérieurs. Cette décision est justifiée par le fait que ces jeunes n'ont pas cessé de répondre à l'enquête au volet 2002. On les nomme aussi pseudo-répondants au volet 2002.

Pour effectuer le calcul des poids du volet 2002 pour les répondants (et pseudo-répondants), les classes de pondération définies au volet 2002 ont été conservées; seules les proportions pondérées de répondants ont été recalculées. Pour les variables servant à créer les classes de pondération, des valeurs ont été imputées pour les non-répondants du volet 2000, aux seules fins de la pondération.

Il est à noter que parmi ces 1 977 jeunes visés par l'analyse de la non-réponse, il y en a 168 qui ne faisaient pas partie de ceux qui ont été sollicités pour la collecte de données au volet 2013. En effet, à la fin de chaque collecte, un examen des unités enquêtées pour ce volet est effectué. Les enfants cibles des familles qui n'ont pas répondu depuis un certain temps à l'enquête ou qui ont signifié un refus définitif, par exemple, ne sont plus sollicités au volet suivant. Ainsi, ces 168 jeunes n'avaient aucune possibilité de participer au volet 2013, contrairement aux autres jeunes non-répondants au volet 2013. Ces différents types de non-répondants ont tout de même été modélisés ensemble.

La hiérarchie des répondants admissibles au volet 2013 est illustrée au schéma I.

¹¹ Ils ont rempli le QIRI seulement pour les volets 2003 et 2004.

Schéma I.**Hierarchie des répondants aux différents instruments de collecte, admissibles au volet 2013**

Note : Aux volets 2000 et 2002, le nombre indiqué inclut les pseudo-répondants (voir section 2.1.2).

2.1.3 Variables considérées et résultats

Les variables considérées pour la modélisation sont principalement de nature socioéconomique. Elles portent sur la mère de l'enfant cible ou sur sa famille, et sont tirées du QIRI du volet 2002. Des variables dites longitudinales ont également été étudiées en créant un indice à partir de la même mesure prise de 1998 à 2002. Ces variables sont :

- le revenu du ménage (revenu faible à au moins un des 5 volets (soit moins de 10 000 \$), versus autres; revenu faible à au moins un des 5 volets (soit moins de 15 000 \$), versus autres);
- le type de famille (monoparentalité à au moins un volet versus autres; monoparentalité ou nouveau conjoint à au moins un volet versus autres);
- la présence du père biologique (le père biologique est absent du ménage à au moins un volet versus autres);
- le niveau de suffisance du revenu du ménage (insuffisance du revenu à au moins un volet versus autres);
- le travail de la mère au cours des douze derniers mois (n'a pas travaillé au cours des douze mois précédant l'enquête pour plus d'un volet versus autres);
- la principale source de revenu du ménage (aide sociale comme principale source de revenus à aucun volet, à 1 ou 2 volets, à 3 volets ou plus); et
- la situation en emploi des parents (aucun parent en emploi à aucun volet, à 1 ou 2 volets, à 3 volets ou plus).

Compte tenu de la disponibilité de microdonnées administratives¹² provenant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), des variables supplémentaires ont été considérées pour la pondération du volet 2013. Ces variables sont reliées au cheminement scolaire du jeune : existence d'un plan d'intervention actif, sexe, niveau scolaire, langue d'enseignement, langue maternelle, type de classe spéciale (s'il y a lieu) et code de difficulté. Ce fichier permet aussi de créer une variable qui exprime la mobilité du jeune entre 2011 et 2013. Cette variable a été créée en comparant les adresses de la résidence du jeune pour les années 2011 et 2013.

Parmi l'ensemble des variables considérées, voici celles qui ont été retenues pour le modèle final de régression logistique :

- le plus haut niveau de scolarité de la mère/conjointe en 2002 (EEDMD01)
- le nombre de frères/sœurs de l'enfant cible en 2002 (EREED01)
- le sexe de l'enfant (sexe)
- la langue d'enseignement en 2013 (lan_enseignement)
- l'existence d'un plan d'intervention actif en 2013 (plan)

Une méthode de classification non hiérarchique a permis de regrouper les probabilités estimées en 4 classes de pondération. Le tableau IV présente les proportions pondérées de répondants au volet 2013 parmi les répondants au volet 2002 pour ces 4 groupes. De plus, il présente le nombre de répondants, parmi les 1 466 répondants, à qui la proportion pondérée sera appliquée en guise de correction de la non-réponse. Par exemple : il y a 55 répondants au volet 2013 dont le poids de référence sera ajusté par l'inverse de la proportion pondérée de la troisième classe de pondération, qui est de 53,6 %.

¹² Micro-données provenant du fichier daté de février 2014 pour les enfants inscrits à l'école au 30 septembre 2012.

Tableau IV - Proportions pondérées de répondants et nombre de répondants par classe de pondération (transversal)

Classe de pondération	Proportion pondérée de répondants au volet 2013 (en %)	Nombre de répondants
1	32,4	23
2	53,6	55
3	71,0	738
4	83,1	650

Au sein des différentes classes d'ajustement de la pondération, la proportion de répondants varie de 32 % à 83 % (relativement à une proportion globale de 72,9 %). La proportion la plus faible est observée dans une classe où on retrouve, en proportion, un plus grand nombre de jeunes de sexe masculin; un plus grand nombre de jeunes dont la langue d'enseignement est le français, un plus grand nombre de jeunes ayant au moins un frère ou une sœur ; et un moins grand nombre d'enfants dont la mère avait un diplôme universitaire.

2.1.4 Ajustement de la pondération à l'aide de données administratives

Suite à une entente avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS), l'Institut de la statistique du Québec a pu obtenir de cet organisme des statistiques agrégées pour la population visée par l'ÉLDEQ¹³ (N=69 890). Ces statistiques agrégées sont en fait des totaux pour des caractéristiques choisies par l'Institut et disponibles au MELS. Par exemple : la répartition des 69 890 jeunes selon la région de résidence. Ces statistiques agrégées obtenues pour les données du volet 2013 permettent d'évaluer la pertinence d'effectuer un ajustement à la pondération transversale. Cet ajustement, appelé « calage », est défini comme un redressement des poids d'enquête afin que les estimations s'ajustent à des totaux connus (Lavallée et Durning, 1993). Ce redressement peut aussi être utilisé dans le but de pallier la non-réponse.

L'objectif du calage au volet 2013 est d'effectuer une correction supplémentaire pour diminuer le biais dû à la non-réponse, et ce, à l'aide de caractéristiques reliées aux mesures principales de l'enquête, c'est-à-dire des variables liées à la réussite scolaire. C'est dans cet esprit que les caractéristiques ont été choisies à partir de l'ensemble des variables administratives disponibles¹⁴. En effet, l'Institut reçoit annuellement, en plus des statistiques agrégées, un fichier de microdonnées administratives pour l'essentiel de l'échantillon de départ de la cohorte¹⁵. Les variables provenant des données administratives du MELS sont donc disponibles :

- Au niveau des microdonnées, pour l'ensemble de l'échantillon de l'ÉLDEQ¹⁶ ;
- Au niveau des macrodonnées (totaux) pour l'ensemble de la population visée par l'ÉLDEQ.

¹³ L'ensemble des enfants nés au Québec entre le 1er octobre 1997 et le 30 septembre 1998 qui fréquentent le système scolaire québécois au cours de l'année scolaire 2012-2013.

¹⁴ Pour limiter l'ampleur de la production de statistiques agrégées au MELS, un choix devait être fait.

¹⁵ Fichier en date de février 2014 pour les jeunes inscrit à l'école au 30 septembre 2012.

¹⁶ De nouvelles micro-données pour l'ensemble de l'échantillon sont disponibles, dont les résultats scolaires aux épreuves, diplomation, etc. Pour le prochain volet, il serait intéressant d'obtenir les macro-données de certaines de ces nouvelles variables.

Les variables administratives considérées pour le calage sont :

- Sexe du jeune;
- Langue maternelle du jeune;
- Existence d'un plan d'intervention actif pour le jeune à l'école;
- Niveau scolaire du jeune ;
- Code de difficulté du jeune.

Une comparaison a d'abord été effectuée entre la distribution pondérée de l'ensemble des répondants au volet 2013 et la distribution de la population visée (pour ces cinq variables en excluant les valeurs manquantes). L'objectif était de vérifier si les proportions pondérées étaient près des proportions calculées pour la population. En effet, si l'écart est négligeable, cela signifie que l'ajustement de calage n'est pas nécessaire puisque le biais est faible.

C'est la variable qui exprime le retard scolaire qui présente un écart le plus important entre les deux distributions. Cette variable identifie les jeunes inscrits à l'école, en 2013, au niveau primaire ou au premier cycle du secondaire, alors que les jeunes qui ont suivi un parcours scolaire dit normal sont en première année du deuxième cycle du secondaire. La proportion pondérée de jeunes en situation de retard scolaire est de 16,7 % dans l'échantillon (avant imputation) comparativement à 21,7 % dans la population de l'ÉLDEQ. La variable sexe du jeune présentait également un écart entre les deux distributions. La proportion pondérée après imputation est de 47,5 % garçons dans l'échantillon comparativement à 51,1 % garçons dans la population de l'ÉLDEQ. Ainsi, l'ajustement des poids s'est effectué selon ces deux variables afin de rendre la distribution pondérée des répondants, selon les variables du retard scolaire et du sexe, semblable à la distribution dans la population visée. Quelques variables du volet 2013 ont été choisies pour vérifier l'impact de cet ajustement apporté aux poids. Il est possible de conclure que les proportions pondérées calculées pour des caractéristiques généralement associées à une moins grande réussite scolaire ont légèrement augmenté suite à l'ajustement apporté aux poids¹⁷. Ce constat va dans le sens attendu, à savoir que l'échantillon de l'ÉLDEQ se rapproche de la population visée, cette dernière comprenant davantage d'élèves ayant des caractéristiques liées à une moins grande réussite scolaire. Ce sont les variables du déficit de l'attention (avec ou sans hyperactivité) et celle identifiant les élèves en difficulté selon le fichier du MELS qui sont le plus touchées par l'ajustement de calage.

3. Taux de réponse

Le tableau V présente le taux de réponse pondéré transversal obtenu au volet 2013. Ce taux est obtenu en multipliant les taux obtenus aux différentes étapes de pondération, selon le cas. Mentionnons que nous avons obtenu un meilleur taux de réponse pondéré transversal au volet 2013, soit à 51,6 % comparativement à 46 % au volet 2011.

¹⁷ Par exemple, dans le QIRI pour la variable qui identifie les jeunes avec un problème chronique de déficit d'attention (avec ou sans hyperactivité)

Tableau V - Taux de réponse pondéré transversal au volet 2013

Taux de réponse au volet 1998	75,3 % (n=2 809)
Proportion de répondants (incluant les pseudo-répondants) au volet 2000 parmi les répondants au volet 1998 admissibles au volet 2013	95,0 % (n=2 086)
Proportion de répondants au volet 2002 parmi les répondants au volet 2000 admissibles au volet 2013 (incluant les pseudo-répondants)	98,95 % (n=1 998)
Proportion de répondants au volet 2013 parmi les répondants au volet 2002 admissibles au volet 2013 (incluant les pseudo-répondants)	72,9 % (n=1 977)
Taux de réponse transversal au volet 2013	51,6 %

Note : le chiffre présenté entre parenthèses représente le dénominateur à partir duquel le calcul est effectué.

4. Utilisation de la pondération par les utilisateurs des données du volet 2013

4.1 L'importance de la pondération

Les utilisateurs des données du volet 2013 sont fortement encouragés à utiliser la pondération lors des analyses des données de l'ÉLDEQ. La pondération est le résultat du traitement de la non-réponse. Elle permet d'inférer les résultats à la population visée tout en minimisant les biais dans les estimations.

La non-réponse peut survenir à différents niveaux : au niveau du volet d'enquête, au niveau de l'instrument de collecte et au niveau des variables présentes dans les analyses. Ce document discute du traitement pour la non-réponse survenue au volet d'enquête 2013 au niveau transversal. Un second document traite de la non-réponse partielle à une question¹⁸. Au niveau transversal, le taux de réponse au volet 2013 est de l'ordre de 51,6 % (voir tableau V). Ce faible taux confirme l'importance du traitement effectué lors de la pondération.

La stratégie de pondération mise en œuvre pour créer la pondération principale du volet 2013 utilise des méthodes statistiques complexes afin de créer des sous-groupes d'enfants à partir de certaines caractéristiques. Ces caractéristiques sont définies à partir de variables disponibles à des volets antérieurs pour chacun des enfants. Des variables administratives provenant du MELS ont aussi été considérées au volet 2013 lors du traitement de la non-réponse. Par la suite, la correction tenant compte de la non-réponse est appliquée à l'intérieur de ces sous-groupes.

¹⁸ Voir le document « Étude de la non-réponse partielle au volet 2013 » par Dion et Fontaine (2014).

4.2 Tests statistiques

Le fichier POIDS1601 contient la variable de pondération PEGENT16 (poids général transversal du volet 2013). C'est un poids échantillonnal, c'est-à-dire un poids qui a été multiplié par une constante de sorte que la somme des poids soit égale à la taille de l'échantillon. Ce poids doit faire partie de toute analyse des données du volet 2013, comme indiqué à la section 4.1. Des logiciels statistiques, tels que SUDAAN, SAS ou STATA, permettent l'intégration de la pondération dans les différentes procédures offertes. En plus d'intégrer la pondération afin de minimiser les biais dans les estimations, le plan de sondage peut aussi être pris en compte lors des analyses. Le logiciel SUDAAN le permet, ainsi que certaines procédures du logiciel SAS. Ainsi, c'est la variance qui est correctement estimée (pour les estimations et les tests statistiques).

Si les logiciels utilisés ne tiennent pas compte du plan de sondage complexe, le poids PEGENT16 peut être utilisé pour faire des tests approximatifs.

Afin de pallier le caractère approximatif des tests statistiques réalisés à l'aide de poids échantillonnaux, il est recommandé d'adopter une approche conservatrice en abaissant le seuil théorique des tests. Par exemple, si l'on souhaite faire des tests au seuil théorique de 0,05, on peut choisir de n'interpréter que les résultats significatifs au seuil 0,01. Par exemple, il serait possible de conclure, avec un seuil observé de 0,005 obtenu d'un test statistique, que l'hypothèse nulle du test est rejetée au seuil théorique de 0,05 (étant donné que 0,005 est inférieur à 0,01).

Dans le cas particulier de tests du khi-deux sur un tableau de fréquences, l'utilisation des poids échantillonnaux divisés par un effet de plan moyen égal à 1,3¹⁹ demeure appropriée pour obtenir un test approximatif. Il n'est alors pas nécessaire d'abaisser le seuil des tests. Un résultat pour lequel le seuil observé est près de 0,05 devrait néanmoins être interprété avec nuances.

L'utilisation de poids échantillonnaux comporte toutefois certaines limites. En fait, les poids ramenés à la taille de l'échantillon permettent d'obtenir des proportions estimées non biaisées par rapport au plan de sondage ainsi qu'une taille d'échantillon global égale à la taille réelle. Ces poids ne préservent toutefois pas la taille d'échantillon de chacune des catégories d'une variable, c'est-à-dire des sous-groupes au sein de la population. En présence de poids peu variables, la somme des poids échantillonnaux pour un sous-groupe est approximativement égale à la taille de celui-ci; l'utilisation de ces poids permet de faire des tests approximatifs valides. Dans le cas contraire, la somme des poids échantillonnaux peut différer de façon importante de la taille d'échantillon pour un sous-groupe. Cela a pour conséquence d'invalider les tests statistiques, à moins qu'ils ne soient réalisés à l'aide d'un logiciel qui permet de tenir compte de l'effet du plan de sondage dans l'estimation des paramètres ainsi que de leur variance. Ainsi, il se pourrait que l'on déclare significatifs des écarts entre les sous-groupes qui ne sont pas réels, ou l'inverse selon le cas.

¹⁹ Il est important de mentionner que cet effet de plan moyen a été estimé au volet 1998 et réévalué aux volets 2000 et 2008. L'effet de plan est demeuré de l'ordre de 1,3.

Dans ce contexte, il faudrait plutôt faire une analyse pour chacun des sous-groupes séparément en réajustant les poids de telle sorte que la somme des poids pour chaque sous-groupe soit égale à la taille d'échantillon. Il suffit pour ce faire de diviser les poids par la moyenne des poids pour un sous-groupe. Cette recommandation vaut pour toute analyse portant sur un sous-groupe. Il est important dans ces cas de s'assurer que la somme des poids est approximativement égale à la taille d'échantillon de ce sous-groupe; autrement, un ajustement des poids est requis.

4.3 Choix de la pondération

Les possibilités d'analyse incluant des données du volet 2013 sont innombrables. Ainsi, en raison de la non-réponse qui varie selon les instruments de collecte et les volets considérés, le choix d'une pondération adéquate nécessite un examen cas par cas. En précisant la population visée, de même que les instruments et les volets considérés pour l'analyse, l'Institut peut évaluer si une pondération appropriée est disponible. Dans le cas contraire, une pondération sur mesure peut être requise. Il s'agirait alors pour l'Institut de faire un ajustement de la pondération existante, de manière à minimiser les biais potentiels qui pourraient être induits par une non-réponse non prise en compte.

En sus des problèmes dus à la non-réponse au volet et/ou à un instrument de collecte, la perte d'unités d'analyse due à la non-réponse partielle provenant de chacune des variables considérées pour la modélisation doit être étudiée. Si cette non-réponse est importante, les estimations pourraient être entachées d'un biais additionnel; l'interprétation des résultats devrait par conséquent en tenir compte, s'il y a lieu.

En résumé, le choix d'une pondération appropriée doit tenir compte tant de la perte d'unités d'analyse due à l'absence de poids pour ces unités que de la qualité de l'ajustement pour la non-réponse. En effet, au moyen d'un ajustement adéquat, une pondération devrait généralement tenir compte de la non-réponse observée pour l'échantillon d'analyse. Le lecteur est invité à consulter des exemples qui illustrent la démarche à suivre pour évaluer la situation. Ceux-ci se retrouvent dans les rapports de pondération des volets antérieurs.

5. Références bibliographiques

Eltinge, J. L. et Yansaneh, I.S. (1997). Diagnostics for formation of nonresponse adjustment cells, with an application to income nonresponse in the U.S. Consumer Expenditure Survey, *Techniques d'enquête*, vol. 23, no. 1, pages 33-40.

Ferland, M., Tremblay, M. et Simard, M. (2006). Dealing with nonresponse in longitudinal social surveys. Soumis au Journal of Official Statistics pour un numéro spécial portant sur la conférence des méthodes d'enquêtes longitudinales (MOLS), Essex, Angleterre, 2006.

Fontaine, C. et Courtemanche, R. (2009). Analyse de l'érosion de l'Étude Longitudinale sur le Développement des Enfants du Québec (ÉLDEQ) de 1998 à 2008, actes du 25^{ième} Symposium international sur les questions de méthodologie de Statistique Canada, Ottawa, octobre 2009.

Dion, K. et Fontaine, C. (2014). Étude de la non-réponse partielle au volet 2013, document interne, Institut de la statistique du Québec.

Haziza, D. et Beaumont, J.-F. (2007). On the construction of imputation classes in surveys. *International Statistical Review*, 75, 25-43

Lavallée, P. et Durning, A. (1993). Estimateur jacknife de la variance pour l'estimation par calage sur marges, article extrait de la présentation faite dans le cadre du congrès de l'Association canadienne français pour l'avancement des sciences (ACFAS) en 1993.

ANNEXE A

Les étapes de la création d'une pondération générale

Voici la description de la séquence des étapes de création de la pondération transversale pour les participants au volet 2013.

Étape 1 :

Analyses bivariées pour réduire le nombre de variables considérées pour la modélisation (environ 50 variables). Les variables ayant les seuils observés les plus faibles sont conservées.

Étape 2 :

Modélisation préliminaire avec la régression logistique afin d'identifier les variables retenues à l'étape 1 qui présentent un problème de multicollinéarité. Plusieurs essais de modélisation ont été effectués afin de ne retenir qu'un sous-ensemble de variables. Celles-ci ne présentent pas de problème de multicollinéarité entre elles, ni de taux de non-réponse partielle élevée, ni de seuils observés très élevés.

Étape 3 :

Estimation de la taille du modèle par la minimisation du critère d'Akaike (à titre indicatif).

Étape 4 :

Détermination d'un modèle de régression logistique avec SUDAAN pour prédire la probabilité de réponse, en excluant les enfants pour lesquels il y a présence de non-réponse partielle combinée.

Étape 5 :

Création d'une catégorie de valeurs manquantes pour les variables du modèle retenu à l'étape 4. La validation de ce modèle est effectuée et un modèle final est retenu.

Étape 6 :

Création des classes de pondération effectuée à l'aide de la méthode du score, ce dernier étant la probabilité de réponse estimée à l'aide du modèle. La détermination du nombre de classes et le regroupement sont effectués à l'aide d'une méthode de classification non hiérarchique. Ceci étant fait, les poids de base sont ajustés selon la proportion pondérée de répondants par classe.

Étape 7 :

Ajustement des poids afin que la distribution pondérée des répondants s'ajuste à celle de la population de l'ÉLDEQ, selon une variable déterminée. Ainsi, la pondération 2013 est constituée.